



(République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
UNIVERSITE SAAD DAHLEB – BLIDA-1-
Institut d'Architecture et d'urbanisme

Mémoire de Master

OPTION: Architecture En Zone Urbaine Littorale
(AZUL)

(Joint en Annexe le Rapport Explicatif du Projet)

Thème:

Les Aménagements touristique en milieu littoral

Présenté par:

-Melle Allouache Saloua

-Melle Boutebal Hafsa

Porteur du master :

Dr. Ichebouben Youcef (Maitre de conférences)

Encadrée par :

Dr. Ahmed Chaouch Nabil (Maitre-assistant)

Mr. Ameer Mohamed (Assistant vacataire)

Année universitaire : 2016 / 2017

Résumé :

L'espace littoral est naturellement riche en matière des ressources, il est aujourd'hui le lieu de multiples activités (tourisme, industrie, agriculture). Cette richesse le soumit généralement à des fortes pressions et rend son aménagement de plus en plus difficile.

Le tourisme constitue l'activité la plus attachée au littoral, de ce fait l'aménagement touristique de ce dernier constitue l'un des facteurs de développement à travers sa valorisation. En parallèle, il fait l'objet d'une forte consommation et détérioration de cet espace dont l'obligation de protection de celui-ci est prioritaire par l'introduction de la durabilité dans son aménagement.

L'Algérie est aujourd'hui une destination touristique quasiment vierge qui n'a malheureusement pas été encore suffisamment exploitée contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen. Le but recherché à travers cette étude est de présenter l'aménagement touristique en milieu littoral apportera une modeste contribution pour comprendre et mieux cerner l'espace littoral de la ville de Cherchell et l'état de son aménagement pour le comparer aux modèles d'aménagements touristiques des littoraux des pays méditerranéens.

Mots clé : littoral, aménagement touristique, le tourisme.

Abstract:

The coastal area is naturally rich in resources, it is now the place of multiple activities (tourism, industry, agriculture). This wealth generally subjects it to strong pressures and makes its layout more and more difficult.

Tourism is the activity most attached to the coast, so the tourist development of the latter is one of the factors of development through its Valuation. At the same time, it is the subject of a high consumption and deterioration of this space whose obligation to protect it is a priority by the introduction of sustainability in its development.

Algeria today is a virtually untouched tourist destination that has unfortunately not yet been sufficiently exploited unlike other countries around the Mediterranean. The aim of this study is to present tourism development in coastal areas will make a modest contribution to understand and better understand the coastal area of the city of Cherchell and the state of its development to compare it with the models of tourist development of Mediterranean coastlines.

Keywords: coastline, tourism development, the tourism,

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Dieu le tout puissant de nous avoir doté d'une volonté de bien faire et d'une force de caractère, pour prendre en charge ce projet ambitieux et transcender toutes les difficultés ponctuelles avant de le voir enfin concrétisé .

Toute notre gratitude va à l'ensemble des enseignants du département d'architecture de l'université de BLIDA pour leur savoir-faire professionnel et conseils qu'ils nous ont prodigués durant les cinq années de notre cursus universitaire.

Nous tenons à présenter nos sincères remerciements au porteur de Master Monsieur ICHEBOUBEN Youcef et à notre encadreur Monsieur AHMED CHOUCHE Nabil et Monsieur AMEUR Mohamed pour leurs conseils et orientations durant ces deux années de travail.

Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté l'évaluation de notre travail.

Un grand merci également à toute personne qui nous a aidés de près ou de loin à accomplir ce travail.

Enfin, nos remerciements les plus sincères vont à nos parents qui ont cru en notre projet et se sont mobilisés en conséquence, pour nous permettre de dépasser nos moments de découragement et de doutes et réaliser ce travail futuriste mais réaliste en phase avec la vocation naturelle de toute une région.

DEDICACES

Ce résultat, fruit de plusieurs années d'études, d'effort pour lesquelles le mérite revient d'abord à ceux qui m'ont donné la vie et m'ont accompagné durant mon cursus.

Cet espace est très limité pour exprimer ma gratitude, et mes pensées très fortes pour eux, pour avoir été toujours présent dans ma vie tout en partageant les moments de joie et de peine.

Tout d'abord je remercie Allah tout puissant de m'avoir donné santé, courage et volonté d'accomplir ce travail avec passion et dévouement: « الحمد لله »

Je dédie ce modeste travail aux êtres les plus chers, les plus proches de moi que moi-même : à mes parents.

A la femme la plus merveilleuse au monde, Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, par son amour, son soutien, et tous ses sacrifices et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

A mon père, qui peut être fier et trouvera ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi

À tous les enseignants du département d'architecture de Blida en particulier:

Mon encadreur Mr AHMED CHAOUCHE Nabil et Mr AMEUR Mohamed.

A Mes sœurs adorables Soula, Nawel, Hanane

A Mes chères frères Nadir, Abd-Elrahime, Fares A mes neveux Abd-Majid, Mehdi, Mohamed A mes nièces Yasmine

À ma chère binôme Hafsa et mon cher Yacine ; À mes amies et camarades étudiant au département d'architecture À Toute personne ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. En reconnaissance de tous les sacrifices consentis par tous et chacun pour me permettre d'atteindre ce moment de ma vie.

DEDICACES

Ce résultat, fruit de plusieurs années d'études, d'effort pour lesquelles le mérite revient d'abord à ceux qui m'ont donné la vie et m'ont accompagné durant mon cursus.

Cet espace est très limité pour exprimer ma gratitude, et mes pensées très fortes pour eux, pour avoir été toujours présent dans ma vie tout en partageant les moments de joie et de peine.

Tout d'abord je remercie Allah tout puissant de m'avoir donné santé, courage et volonté d'accomplir ce travail avec passion et dévouement: « الحمد لله »

Je dédie ce modeste travail aux êtres les plus chers, les plus proches de moi que moi-même : à mes parents.

A la femme la plus merveilleuse au monde, Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, par son amour, son soutien, et tous ses sacrifices et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

A mon père, qui peut être fier et trouvera ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi

À tous les enseignants du département d'architecture de Blida en particulier:

Mon encadreur Mr AHMED CHAOUICHE Nabil et Mr AMEUR Mohamed.

A Mes sœurs adorables MERIEM

A Mes chers frères Mohamed, Abd-Elrahime, Abd al ghani

À ma chère binôme Saloua À mes amies et camarades étudiant au département d'architecture À Toute personne ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. En reconnaissance de tous les sacrifices consentis par tous et chacun pour me permettre d'atteindre ce moment de ma vie.

Liste des abréviations :

- ANDT** : Agence Nationale de Développement de Tourisme.
- DPM** : Domaine public maritime.
- DTA** : Directive territoriale d'aménagement.
- OMT** : Organisation Mondiale de Tourisme.
- MTA** : Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.
- PAC** : Plan d'aménagement côtier.
- PAW** : Plans d'aménagement des wilayas.
- PDAU** : Plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme.
- PLU** : Plan local d'urbanisme.
- POS** : Plan d'occupation du sol.
- SDAT** : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique.
- SNAT** : Schéma national d'aménagement du Territoire.
- ZEST** : Zone d'expansion et site touristique.

Table des matières :

Introduction générale.....	02
Présentation et objectif de l'option AZUL.....	03
Structuration du mémoire	05
I- Etat de connaissances	
Section 1 : Thématique générale : Architecture en Zone Urbaine Littorale	
I-1- Introduction	08
I-2- Les particularités des villes littorales Sur le plan Urbanistiques	09
I-2-1- Les formes de développement	09
I-2-2- Les aménagements urbains spécifiques	12
I-3- les particularités des villes littorales sur le plan Architecturales	14
I-3-1- Aspect architectural	14
I-3-2- Aspect constructive	16
I-4- L'impact de l'urbanisation sur le milieu littoral	20
I-5- Le cas de la ville littorale Algérienne	23
I-5-1- Présentation sur le plan urbanistique et architectural	24
I-5-2- La problématique des villes littorales Algérienne	25
I-5-3- La réglementation et les instruments d'urbanisme algérien relatif aux villes littorales	26
Section 2 : Thématique spécifique : Les Aménagements touristique en milieu littoral	
I-1- Généralité	30
I-2- Les Principes d'aménagement du littoral	31
I-3- Effets induits par l'aménagement touristique du littoral	38
I-4- Cas générale	39
I-4-1- La grande Motte en France	39
I-4-2- Benidorm en Espagne	43
I-5- cas de l'Algérie	46
I-5-1- Complexe Matarès de Tipaza	47
II- Conclusion générale	49
III- Bibliographie	51
Liste des figures	55
Annexe : Rapport explicative du projet	57

Introduction générale

➤ Introduction générale :

Depuis l'antiquité le littoral ne cesse de subir des évolutions et des transformations au niveau de son écosystème. Les zones littorales sont des espaces particulièrement attractifs pour les hommes et ses activités. Ils constituent assurément des milieux très commandés et désirés par l'ensemble des citoyens, investisseurs, administrateurs...etc. Il est plus que tout autre espace, un endroit de plus en plus aménagé pour des activités économiques comme la pêche, le transport maritime, la construction navale, l'industrie, l'habitat...etc. Cet aménagement le rend un espace convoité et menacé¹.

Cependant, ils nécessitent un aménagement spécifique sur le plan urbanistique et architectural, et cela ne peut se concevoir sans une prise en compte réelle de ses particularités et de ses potentialités naturelles.

L'aménagement touristique du littoral relève d'un ensemble de mesures concertées qui règlent l'utilisation de l'espace et son équipement de manière à assurer le plein épanouissement des touristes. Cet aménagement doit réunir trois objectifs essentiels et contradictoires dont le développement touristique au profit des régions réceptrices et de l'économie nationale axée sur le tourisme et enfin la valorisation et protection du patrimoine naturel par l'intégration de la durabilité touristique ce qui va donner naissance à l'aménagement touristique durable.

L'Algérie par ses variétés paysagères et son patrimoine archéologique le plus riche et diversifié de tout le bassin méditerranéen, ainsi que sa richesse en ressources naturelles et culturelles lui offrent de larges possibilités pour le développement de l'activité touristique notamment au sein de son littoral qui est un espace attractif, vu son climat, sa position géographique, les potentialités et les richesses qu'il dispose. C'est un endroit qui se distingue par ses particularités paysagères, environnementales, patrimoniales, et économiques, ces sites sont devenus de plus en plus désirés et fréquentés, ce qui explique la concentration des deux tiers de la population algérienne, et leurs activités multiples dans ces zones côtières, ceci a généré un urbanisme non contrôlé et désordonné.² Les gens utilisent la mer pour se nourrir, communiquer pour eux la mer est un Espace de libération et un territoire de loisirs. Mais la majorité ignorent ou délaissent la pratique et a richesse maritime à cause de l'absence des moyens qui mettent en valeur cette richesse et insuffisance des endroits ludique et halieutique.

¹ Extrait tiré du rapport de la DATAR (Construire ensemble un développement équilibré du littoral), Paris, 2004

² MEGHFOUR Kacemi M. Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales. Editions Dar El Gharb 2004. p34.

➤ **Présentation et objectif de l'option AZUL:**

L'option AZUL (Architecture en Zone Urbaine Littorale) s'intéresse plus précisément au rapport **Site/Projet**. Cela ne veut pas dire que le projet est relégué au second plan ; au contraire un bon projet pour nous est celui qui s'intègre judicieusement dans son environnement naturel, social et économique. Les particularités, parfois si significatives d'un site donné, doivent être prises en considération dans notre manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie. Comme l'ont évoqué, entre autres, les architectes, **Jean Nouvel** : '... , *chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture*" ; et **Jean BALLADUR** en parlant de son expérience du projet « la Grande Motte »:"*Plusieurs conjonctions m'ont amené à faire cela. Pour moi c'est une des grandes leçons de Le Corbusier, que j'ai toujours vu travailler sur les sites, que ce soit à Chandigarh, que ce soit à Longchamp, c'est un homme qui allait sur place, qui regardait le paysage et qui faisait des croquis. Autrement dit, il étudiait la silhouette du bâtiment avant de regarder la fonction, le plan, etc. ...*"³

Notre choix de travailler en zones urbaines littorales est motivé par :

- les particularités si significatives qui distinguent ces zones des autres. Ces particularités résident d'abord dans les qualités dont jouissent les villes du littoral tant sur le plan naturel (*le climat doux et ensoleillé, les beaux paysages – la mer, les montagnes verdoyantes qui se baignent dans la mer-, etc.*), sur le plan social (*l'hospitalité des populations locales, etc.*), sur le plan économique (*très convoitées par nombreux acteurs économiques*)) et sur le plan de la beauté du paysage bâti, où les modèles d'architecture et d'urbanisme présentent des caractères originaux par rapport aux modèles urbain,⁴ courants. D'ailleurs nombreux spécialistes qualifient les villes littorales de laboratoires d'innovation, autrefois, en matière d'architecture et d'urbanisme⁵.

- Ces particularités résident également, en tant qu'espace vulnérable, dans les situations rétives que vivent aujourd'hui nombreuse villes littorales - pression démographique, urbanisation galopante souvent difficile à contrôler, pollution, empiètements sur certains beaux sites, etc.-. Nombreuses études ont montré que les régions littorales ont été de tout temps le plus convoitées tant pour le développement de l'activité purement touristique que pour d'autres activités économiques⁶. Elles sont de tout temps l'objet de conflits sévères en termes d'occupation de

³ Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY: "Territoire, villes et architecture balnéaire : L'exemple de la Grande Motte." In Cahiers de la recherche architecturale, n°32/33. 1993. Pp. 59-72.

⁴ Pierre LABORDE, architecture, urbanisme et aménagement en milieu touristique littoral. Recherche urbaines N°8. CESURB, Talence, 1993. 119p.

⁵ MIGNOT, Claude. La Villégiature retrouvée : les réseaux de la recherche. *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2005, n°4

⁵ TOUILLIER, Bernard. L'architecture des bains de mer : patrimoine marginalisé. In revue d'Art, année 1993, Volume101, N°1. P.29-40.

⁶ Jacques MARCADON. Le littoral, un espace marqué par un environnement humain et économique d'une grande diversité. In « l'espace littoral. Approche de géographie humaine ». Ed. Presses Universitaires de Rennes. 1999. pp. 9-25.

l'espace⁷. Sur les 400 millions d'habitants que compte le bassin méditerranéen près de 150 millions vivent sur le littoral dont plus de 60% sont des urbains⁸; et si la rive sud représentait le un tiers en 1950, la moitié en 1985, elle représentera, d'après les statistiques les deux tiers en l'an 2025. Des études⁹ sur l'urbanisation du littoral ont montré que c'est surtout sur les rivages que la progression du bâti est spectaculaire et, l'essor du tourisme est généralement le principal responsable des mutations du paysage bâti dans les espaces à vocation touristique. En moins d'un siècle l'interaction entre les différentes activités en développement en zones littorales a donné naissance à une urbanisation inouïe des régions littorales. Les conséquences sont nombreuses, et ce qui nous préoccupe le plus, par rapport à notre profil d'architecte, est les conséquences sur l'espace bâti où ces dernières années en certaines zones urbaines littorales, le paysage bâti ne cesse de se dégrader et par conséquent de perdre de sa beauté d'antan. Il faut dire que cette belle architecture et ce bel urbanisme dont jouissaient jadis nombreuses villes du littoral, est envahis de nos jours par des extensions urbaines très typiques, souvent sans rapport avec les particularités évidentes de la ville littorale. Aujourd'hui ces villes du littoral, qui étaient autrefois espace d'accueil, de convivialité et lieu privilégié de la vie, à force deviennent de plus en plus peu accueillantes et peu agréables à vivre, pour ne pas dire hostiles à la vie normale.

Dans le cas de notre pays, malheureusement et il faut le dire, malgré toutes ces interventions souvent inconvenantes, nous continuons à agir de manière souvent acharnée. Nous nous intéressons peu à la vraie problématique de nos villes ; et encore moins pour les villes du littoral où souvent nous produisons et nous organisons l'espace bâti de la même manière que nous le produisons et nous l'organisons ailleurs – les mêmes contenus des plans d'urbanisme à l'exception des statistiques qui diffèrent parfois, nous élaborons souvent des plans types, etc.-. Les particularités, si significatives de nos villes littorales, sont peu pour ne pas dire jamais, prises en considération dans la manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie.

En ce sens, notre premier objectif est d'arriver à identifier, comprendre et expliquer les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, à travers leur développement en matière de production et d'organisation du paysage bâti. Nous nous intéressons dans un premier temps à cette belle architecture et de ce bel urbanisme d'antan. Puis à l'identification et à l'explication des problèmes que vivent aujourd'hui les villes du littoral en général - petites, moyennes et grandes-, et plus

⁷ Francesco FRANGIALLI. Le tourisme en Méditerranée : l'enjeu du développement durable pour une destination majeure fragile. In revue de l'Institut Méditerranéen de la communication (IMCOM), N° 13, été 1994. pp. 2-12.

⁸ Jean-Claude JAGER, URBANISATION LITTORALE EN MEDITERRANEE, In revue Villes et territoires méditerranéens, août 1998.

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/CDU/accueil/bibliographies/mediterranee/note>.

⁹ Annie Pinaud-Bonnelie, « Arcachon : gestion du patrimoine et de l'espace urbain ». In Architecture, Urbanisme et Aménagement en milieu touristique littoral. Recherche urbaine N°08, CESURB, France 1993, pp. 43-55. (I.M.C.O.M =, C.H.E.T =, CESURB = Centre d'Etudes des Espaces Urbains).

particulièrement sur le plan architectural et urbanistique. Ces indicateurs, qui sont aujourd'hui probablement peu connus, seront précieux pour nous les professionnels qui ont les compétences de les traduire dans notre démarche opérationnelle en matière de production et d'organisation du paysage bâti en zones littorales. Nos intentions à travers cela est:

- Une meilleure adaptation aux particularités du milieu littoral, dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti,
 - Réfléchir dans une démarche de développement durable, ceci pour une meilleure protection et mise en valeur des potentialités de nos espaces littoraux,
 - Enfin, notre deuxième objectif est de redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique et, ainsi que la vie agréable dont jouissaient autrefois. Décisive, aujourd'hui, que notre pays exprime une volonté pour le développement du tourisme. Décisive également, aujourd'hui avec l'évolution des modes de vie, des comportements et l'avènement du tourisme de masse, dans notre société.

➤ **Structure de mémoire :**

Ce mémoire de Master se compose d'une introduction générale, un état de connaissances et d'une conclusion générale, et on annexe joint le rapport explicatif du projet.

L'introduction générale comprend la présentation du master AZUL (Aménagement en Zone urbaine littorales), les objectifs de l'atelier et une initiation sur les villes littorales et leurs particularités.

La partie état de connaissances se compose de deux sections. La première section est la thématique générale ou on va élaborer une étude sur les villes littorales et leurs particularités sur le plan urbanistique et architectural, on présenter également le cas de la ville Algérienne, ses particularités et ses lois relatives à la protection et la mise en valeur du littoral.

La deuxième section sera réservée à la compréhension de la thématique spécifique à notre étude, qui est les aménagements touristique en milieu littoral, elle comporte la définition, les principes d'aménagement sur le littoral, les effets induits, et aussi une analyse sur les villes à vocation touristiques comme la Grande Motte et Benidorm et finalement le Cas de l'Algérie.

Au final, le mémoire sera achevé avec une conclusion générale contenant l'objectif de notre étude.

En annexe, on trouve la partie du PFE (Rapport explicatif du projet), en premier lieu, on va présenter une analyse sur le cas d'étude (la ville de Cherchell), sa situation, l'accessibilité, ses particularités, ainsi qu'un constat sur le développement de la ville sur le plan urbanistique et architecturale à travers l'histoire. La finalité de cette étude, va nous orienter vers la définition du constat général de la ville, les actions a mené, puis l'élaboration d'un plan d'aménagement adéquat avec des principes d'aménagement précis jusqu'à l'arrivé au plan masse et au projet architectural répondre aux objectifs établis dans notre travail.

I- Etat des connaissances

Section 1

Thématique générale

Notre objectif à travers cette phase est de déterminer les particularités de la ville littorale sur le plan architectural et urbanistique ayant un impact majeur dans le processus de sa formation et de sa transformation tout en identifiant les différents modes et formes de croissance sur la structure globale du site côtier.

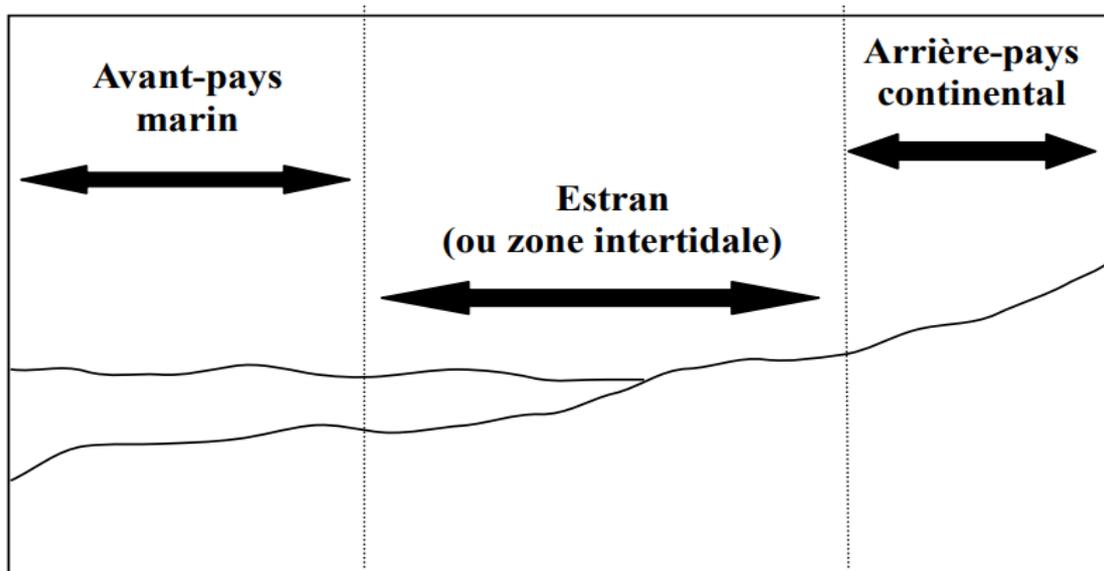
Section 1 : Thématique générale : Présentation de la ville littorale sur le plan architectural et urbanistique :

Introduction :

Le littoral est un espace limité, convoité, attractif, propice aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), ils concentrent près des deux tiers de la population mondiale, leur niveau d'occupation est cinq fois plus élevé que la densité moyenne des terres habitées et elles comptent huit des dix plus grandes agglomérations du globe. D'ici trente ans, on estime que les trois quarts de l'humanité vivront dans des zones proches du rivage.¹⁰ Ces quelques chiffres suffisent à montrer la place centrale qu'occupe l'espace littoral au sein des activités humaines comme lieu d'échange et d'urbanité

Le littoral est l'espace de transition entre la terre et la mer. L'origine du terme vient du latin « Litus » qui signifie la rive. Son étendue est variable, il peut s'étendre de quelques dizaines de mètres à plusieurs kilomètres de part et d'autre de la limite terre/eau. Il peut-être découpé en 3 zones : l'avant-pays marin, l'estran et l'arrière-pays continental¹¹, le fig1 ce dessous montre le schéma simplifié le littorale qui constitue de 3 entités.

Fig.1 : Schéma simplifié du littoral



Source : Dossier pédagogique à destination des enseignants en vue de la préparation aux activités pédagogiques et projets transdisciplinaires sur le littoral », Ecole de la mer

¹⁰ Paskoff, R., « Les littoraux, Impact des aménagements sur leur évolution », éd. Masson. 1993

¹¹ Denise, PUMAIN. Et al, « littoral ».In : encyclopédie Hyper géo. 2006. [Enligne]. Disponible sur <http://www.hypergeo.eu/spip.php?> [Consulté le 04/12/2016].

Les villes qui se développent le long d'un littoral, elle se présente à travers son emplacement spécifique (point de contact terre et mer), des particularités climatiques, économiques, sociales et leurs impacts sur son architecture et son urbanisme qu'on ne trouve pas dans d'autres villes intérieures. le rapport entre la ville et son environnement est très complexe et influe sur la production urbaine et architecturale.

Les villes littorales se caractérisent par la présence de terrasses publiques de différents types, couvertes ou non couvertes, permettant le regroupement, les rencontres et l'échange culturel, comme elles offrent une vue sur la mer.¹²

Dans la figure 2 suivant en remarque le Statut et importance des villes littorales dans le monde.

Fig2 : L'harmonie entre le paysage naturel et les infrastructures projetés



Source :<https://www.vesselfinder.com/zh/ports/AJACCIO-FRANCE-1603>



Source :<http://www.destination360.com/europe/spain/benidorm>

Photo1 Ajaccio (France), installée au fond d'un golf, au sud-ouest du corse. Elle se caractérise par des résidences implantées sur des terrains forestiers et accidentés qui permettent une belle vue sur la mer

Photo 2 : Benidorm (Espagne) : est une ville touristique avec ses grandes tours qui s'installent parallèlement à la mer avec un centre très attractif et dense

I-2- Les particularités des villes littorales Sur le plan Urbanistiques :

L'urbanisme dans les villes côtières est toujours influencé par la mer et cela se traduit par une diversité du développement de l'urbanisation, ce qui influence sur la morphologie des villes et qui prend trois formes.

I-2-1- Les modes de développement des villes littorales:

➤ Développement parallèle à la mer:

Généralement les villes qui se développent parallèlement à la bande littorale se situent sur des sites plats, en adoptant un tracé linéaire et des percées visuelles qui donnent sur la mer. La construction de ces villes littorales se fait en s'éloignant de la mer à cause des risques naturels

¹² TORCHI K, FERKANI A, « Aménagement de la partie Ouest du front de mer de la de Tipaza Aménagement d'une façade maritime » mémoire de master Blida 2014. P 14.

comme l'érosion, l'élévation du niveau de la mer. Cet impact a donné un intérêt particulier et par conséquence, crée des espaces extérieurs comme placettes, fronts de mer, commerces, consommations et promenades lieu de rencontre et d'échange culturel) et des espaces intérieurs en aménageant des terrasses et des balcons qui donnent en direction de la mer, pour profiter des vues panoramiques et de l'ensoleillement¹³. , on prend comme exemple de Tunisie (Hammamet), dans la figure (3), et l'exemple de Canne en France fig4.

Figure 3 : développement de la ville parallèle à la mer Une série d'hôtel (zoning touristique). Hammamet Tunisie.



Source : <https://www.projets-architecte-urbanisme.fr>, traitée par l'auteur (Allouache, Boutebal).
L'urbanisation linéaire sur un site plat sous forme d'occupation modulaire du littoral

- 01 : La plage
- 02 : Une bande réservée pour les services aménagés par des mobiliers urbains (des bancs, des petites buvettes)
- 03 : Une bande réservée pour les voies mécaniques et piétonnes
- 04 : Une série d'hôtelleries.

Fig. 4 : la ville Canne, France, tracé linéaire et son développement parallèle à la mer



Source : <https://www.msccroisieres.fr/fr-fr/Destinations-Croisieres/Mediterranee/France/Cannes.aspx>

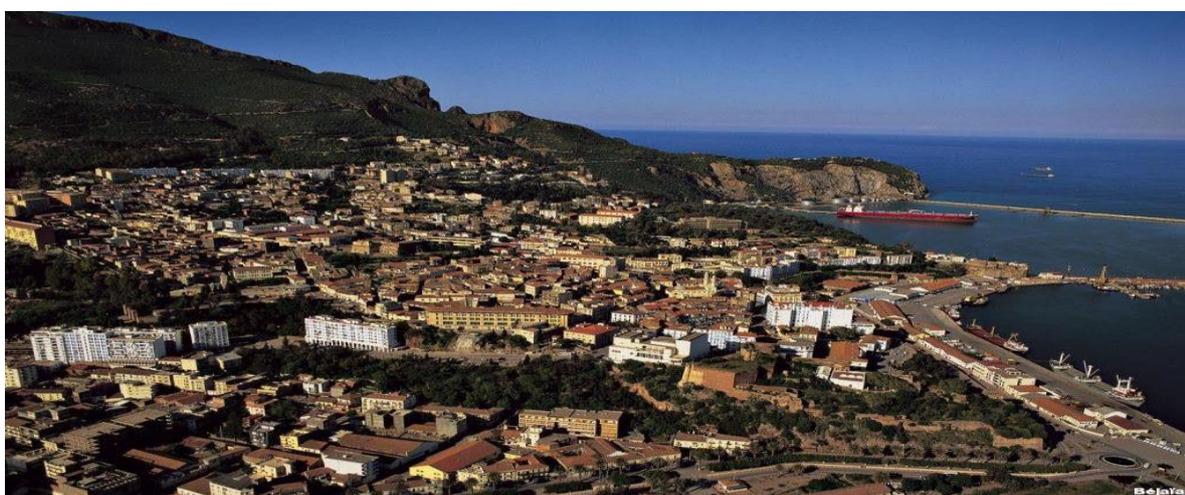
Le développement de la ville parallèle à la mer dans le but d'avoir le maximum des vues dégagée sur mer.

¹³ BOUFADES A, BOUDJEMAA S, « aménagement d'un village touristique cas d'étude Azeffon » mémoire de Master Blida 2016, p 11

➤ Développement perpendiculaire à la mer :

Les villes qui se développent perpendiculairement à la bande côtière se situent généralement sur des sites accidentés comme le cas de la ville de Bejaia (Fig. 5). Les risques naturels jouent un rôle très important sur le développement de la ville, leurs impacts font que cette dernière s'éloigne de la côte et implique la construction sur les hauteurs pour éviter les dégâts. (Humidité, vents, inondations). Ce développement se caractérise par des percées qui découpent les ilots et donnent des échappés visuelles sur la mer. Le bâti se formera en dégradé ce qui permet la construction des terrasses et des balcons pour avoir des vues panoramiques sur la mer.¹⁴ La fig.6 montre la ville de Barcelone se développée perpendiculairement à la mer ce qui donne des percées vers la mer.

Fig. 5. La ville de Bejaia se développe perpendiculairement à la mer



Source : <http://www.algerie-monde.com/villes/bejaia/>

Fig. 6 : forme de l'urbanisation perpendiculaire Barcelone (Espagne) : vue panoramique de jour Antonio Lajusticia, Ayuntamiento de Barcelone-2009



Source : <https://www.projets-architecte-urbanisme.fr>, traitée par l'auteur (Allouache et Boutebal).

L'implantation perpendiculaire à la mer est justifiée par le besoin de se protéger des vents violents du nord et de se bénéficier d'une ventilation naturelle.

¹⁴ MIOSSEC Alain, les littoraux entre nature et aménagement, (12/2004). Edition Armand Colin

➤ Développement multidirectionnel:

Cette forme de l'urbanisation est justifiée par la présence des contraintes physiques et morphologiques du terrain, à titre d'exemple l'Oued, les cours d'eau, les terres agricoles...zone sismique etc. et aussi à cause des nouvelles règlementaires du Littoral comme les sites classés, La bande de 100m ...etc.

Fig. 7 : des Exemples des villes littorales se développent de dans toutes les directions



Source : <https://www.incinqueterre.com/fr/manarola>

Photo 2 : La côte d'Azur qui montre l'urbanisation sur un site plat et accidenté et qui se développe dans 2 directions pour profiter d'une vue panoramique sur la mer.



Source : <http://www.lepoint.fr/actualites-voyages/2009>

Photo1 : La ville de Manarola en Italie, montre l'urbanisation sur un terrain accidenté qui se développe dans 2 directions pour avoir une vue dégagée sur la mer.

I-2-2-Les aménagements urbains spécifiques:

Dans les villes littorales on trouve que l'espace public domine l'espace privé ; exemples des placettes, des promenades, corniches piétonnes. Ces espaces sont aménagés pour avoir une ouverture sur la mer, aussi découlent de nos pratiques sociales en donnant une forme à notre manière de vivre.

a- L'aménagement des percées:

Les villes littorales se caractérisent par la structure urbaine en particulier l'organisation des voiries et des percées découpant les îlots qui sont faites dans le but :

- D'avoir une échappée visuelle de l'intérieur de la ville vers la mer.
- Régulariser l'écoulement régulier de l'air dans la ville (Voire Fig.8).

Fig. 8 Echappées visuelles vers la mer Alger



Source : <http://www.vitamedz.org/boulevard-ernesto-che-guevara-alger>

Des percées qui donnent une vue panoramique sur le port et le front de mer d'Alger aménagés par un boulevard (Boulevard Che Guevara),

b- Les espaces publics urbains:

Sont des objets de la plus haute importance pour la collectivité urbaine, Ils sont généralement orientés vers la mer pour avoir une belle vue. Ces espaces sont bien aménagés, pour se détendre, se promener et profiter de l'ensoleillement.¹⁵

- **Place publique** : l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui est à l'usage de tous, soit qui n'appartient à personne (voire Fig.9).

Fig. 9 L'aménagement des places extérieur qui donnent sur la mer.



Source : http://www.routard.com/guide_voyage_lieu/19876-place_des_martyrs.htm



Source : <http://bejaia06-dz.skyrock.com/1184357132-Place-Guidon.html>

L'aménagement des espaces extérieurs est dans le but d'avoir des vues panoramiques.

- **Esplanade**: Est un terrain plat aménagé, de grande dimension, généralement situé devant ou aux abords d'un édifice. Par extension, elle désigne une place de grande dimension, souvent aménagée avec art, et dédiée à la promenade.
- **Une promenade** : une promenade désigne des lieux où l'on se promène, et est parfois choisi comme titre d'œuvres ayant un thème associé (Voire Fig.10).

Fig. 10- Aménagements des promenades au bord de la mer dans les villes littorales pour créer articulation ville mer.



Source : http://www.archdaily.com/61529/benidorm-seafront-oab/12_globo04_4398_gal700px



Source : http://www.globeholidays.net/Europe/France/Provence/Cannes/Cannes_Promenade_de_la_Croisette

Aménagements des promenades en au bord de la mer afin de profiter de l'ensoleillement, et des vues panoramique

¹⁵BELLAHSENE F, KOUDACHE S, « ESPACE URBAIN-ESPACE PUBLIC », EPAU, 2012, p 11.

I-3- les particularités des villes littorales sur le plan

Architecturales :

L'architecture en zone littorale est caractérisée par la volumétrie de ses constructions ; le traitement des façades avec l'utilisation des matériaux de construction qui sont très particuliers à cause de ces qualités spécifiques du littoral.

I-3-1- Aspect architecturale :

➤ L'ensoleillement et l'orientation:

La radiation solaire renvoie au concept d'ouverture au ciel, elle dépend en premier lieu de l'orientation par rapport au soleil sont en rapport avec la chaleur et le froid, et la lumière renvoie à la clarté (l'ombre), on doit prendre en compte dans la conception de la maison de bord de mer, l'orientation et la Durée d'exposition au soleil¹⁶.

La préférence reconnue à l'exposition Nord-Sud des façades est unanime, son importance réside dans la capacité à contrôler les exigences saisonnières et journalières d'exposition et de protection du soleil.

Les orientations Est et Sud-Est permettent un bon ensoleillement, on utilise la combinaison d'éléments de protection horizontaux et verticaux telle les loggias, les balcons, les auvents, les encorbellements la combinaison des brise-soleil horizontaux et verticaux. La fig. 11 et 12 montres l'orientation favorable de l'Hôtel à Bodrum.

Fig. 11: l'orientation de chaque villa vers la mer Le palais Jumeirah Bodrum



Source <http://www.olielo.com/fr/hotel/hotel-golden-savoy-bodrum/>

Fig. 12, Terrasse d'appartement sur le littoral montrent des façades traitées par des brise-soleil horizontaux et verticaux



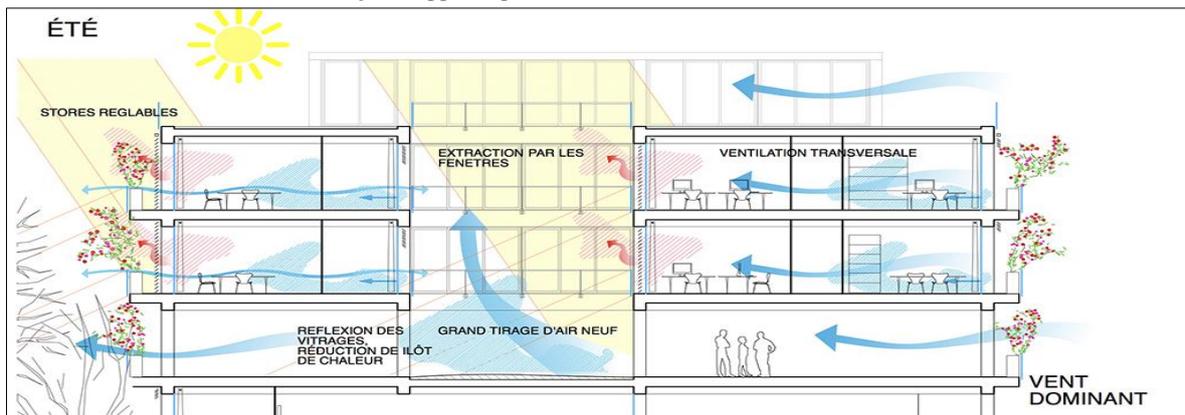
Source : <https://fr.pinterest.com/explore/brise-soleil/>

¹⁶ABDERRAHMANE F, « L'impact de l'orientation sur la qualité de confort thermique dans les logements social récent » mémoire de magister Université Tébessa 2016, P 15-16.

➤ Les vents:

les éléments de la conception architecturale dans le climat méditerranéen qui « doit garantir la protection contre les vents dominants et une ventilation Transversale pour toute pièce habitable » selon même auteur la dimension des ouvertures importante peu, pourvu que leur position par rapport au vent soit favorable¹⁷, fig. 13, le Schéma montre utilisation des grandes ouvertures dans deux façades pour obtenir une ventilation transversal profiter de l'éclairage et l'aération, et pour remédier à l'humidité.

La fig.13 la ventilation transversale dans une habitation est assurée lorsque l'entrée et la sortie de l'air se font sur deux façades opposée pour obtenir une ventilation naturelle



Source <https://lacatovassal.com/index>.

Fig. 14 Les grandes ouvertures orientées vers la mer.



Source : <http://www.gite-34.fr/gite-proche-grande-motte-herault.htm>, traitée par l'auteur



Source : <https://www.parisinfo.com/musee-monument-paris/71189/Institut-du-Monde-Arabe>

Des grandes ouvertures pour mieux profiter à l'éclairage naturel et aussi à l'aération (ventilation)

➤ la volumétrie :

La forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures de base : cube, pyramide, sphère, etc.) ; mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore telles que la couleur, les proportions, la texture, et surtout **le rapport à l'environnement**. L'utilisation des formes **organiques** et **dynamiques** pour sentir

¹⁷ABDERRAHMANE F, « L'impact de l'orientation sur la qualité de confort thermique dans les logements social récent » mémoire de Magister, Université Tébessa 2016, P 15-16.

une fluidité, continuité, une métaphore s'intégrant judicieusement à notre environnement (ville littorale)¹⁸, la fig. 15 la cité des arts et des sciences de l'architecte Santiago Calatrava inspiré de poisson et du squelette. Et la fig. 16: Hôtel Bordj el arabe inspiré forme d'une voile.

Fig. 15 Complexe de loisirs scientifique et culturel constitué de plusieurs bâtiments inspirés de Poisson.



source, <http://cityinsider.xyz/fr/1303/city-of-arts-and-sciences-valencia/>

Fig. 16 : Station balnéaire un hôtel luxe bordj el arabe Dubaï, il a la forme d'une voile géante



Source : <https://www.booking.com/hotel/ae/burj-al-arab.fr>

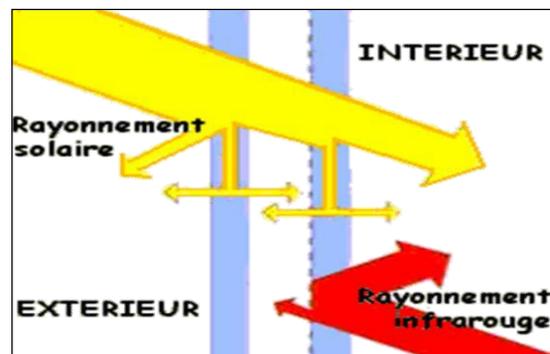
I-3-2-Aspect constructif :

➤ Les matériaux et la couleur extérieur du revêtement :

La nature agressive du climat de ces villes, défavorise d'utilisation des techniques de construction spécifiques est imposée pour résister aux phénomènes naturels marins tels que: la corrosion, notamment des matériaux de construction durable résistant à l'air marin et qui sont souvent esthétiques On recommande d'utiliser la brique, le béton, les agglomérés d'agréats creux, les panneaux isolés, verre de faible émissivité.

L'épaisseur de ces matériaux assurer la résistance thermique requise. Le niveau d'humidité très élevé dans tous les villes littorales pour la diminuer, on utilise les matériaux afin de créer l'équilibre et assuré la bonne ventilation (mécanique et naturelle). La fig. 17 montre utilisation de verre à faible émissive pour isolation thermique.

fig. 17 : utilisation Panneau en verre pour toiture à faible émissivité à isolation thermique



Source : <http://www.archiexpo.fr/prod/sprimoglass/product-3214-924376.html>

Utilisation des matériaux et des techniques spécifiques pour les constructions en zones urbaines littorales.

¹⁸Dominique Rouillard, Claude Prelorenzo et Borruy : Territoire, villes et architecture balnéaire'' cahier de la recherche architecturale n°32/33.1993.

La couleur en architecture est une qualité de l'environnement architectural, la couleur extérieure du revêtement à une influence sur la partie du rayonnement solaire incident absorbée par la paroi. Plus la couleur est sombre, plus la quantité d'énergie absorbée est importante. D'où l'on préconise l'utilisation de couleurs claires pour les revêtements extérieurs des bâtiments comme le blanc et le bleu clair¹⁹.

Les fig. 18, et 19 montrent la couleur la plus utilisée pour les revêtements extérieurs des bâtiments sur le littoral (les murs) est le blanc car il représente la simplicité et la pureté (attire l'œil) et le bleu pour les ouvertures car le bleu est une couleur froide et reposante symbolisant la couleur du ciel et de la mer donc signifiant la fraîcheur.

fig. 18 : utilisation de couleur blanc pour Le complexe touristique de Matarès Tipaza



Source <http://www.algerie-monde.com/hotels/tipaza/matares/>

Fig. 19 : utilisation de couleur blanc et bleu pour diminuer les rayonnements solaire absorbée Santorin. Grèce



Source : <http://www.objectif-terre.ca/grece-le-continent-et-lile-de-santorini/>

- Après la présentation des villes littorales sur les plans architecturaux et urbanistiques, certaines particularités nécessitent d'être présentées comme les particularités de la ville littorale sur le plan économique :

Vue sa situation géographique privilégiée, le littoral offre des activités économiques, qui sont basées généralement au niveau du front de mer : comme les activités portuaires, l'agriculture et le tourisme.

a- Les activités portuaires et leurs effets sur l'architecture et l'urbanisme :

Elle est caractérisée par la présence d'un port, qu'on peut classer en quatre catégories, selon leurs activités et le type de bateaux qu'elles accueillent comme port de plaisance, port de pêche, port de commerce et port militaire. On peut aussi classer les ports en deux catégories en fonction de la nature même de l'abri offert comme ports naturels et ports artificiels²⁰.

¹⁹ ABDERRAHMANE F, « L'impact de l'orientation sur la qualité de confort thermique dans les logements sociaux récents » Mémoire de Magister Université Tébessa 2016, P 29.

²⁰ KISSARLI S, MILOUDI I, « Le paysage architectural et urbanistique des villes côtières touristiques Blida » Mémoire de Master 2 2016, p10

➤ **Activités de commerce et d'industrie :**

Leur rôle est de donner forme à un paysage sur un plan architectural et urbanistique, beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux, d'entrepôts et d'aires de stockages. comme montre la figure 20 et 21 le Port du Havre est un grand port maritime français de commerce.

Fig. 20, Port pétrolier Havre-Antifer il est conçu pour recevoir des superpétroliers de 550,000 tonnes



Source www.meretmarine.com/fr/content/le-havre-un-projet-de-nouveau-terminal-de-vracs-liquides

Fig.21, Le port du Havre est un grand port maritime français de commerce, de passagers, c'est aussi un port de plaisance et de pêche sur la Manche



Source <http://www.haropaports.com/fr/haropa-port-du-havre>

➤ **Activités de pêches :**

Cette activité a un impact sur l'architecture et l'urbanisme de la ville, car en plus d'aménager des espaces pour l'activité de pêche, on propose aussi des espaces de loisir et de distraction. la figure 22 ce dessous montre le port de peche concarneau de France, qui été le moteur de l'activité économique principale de Concarneau.

➤ **Activités de plaisance :**

L'activité de plaisance est un atout pour le tourisme balnéaire (la plupart des grandes villes touristiques ont un port de plaisance), son impact est d'engendrer un paysage composé d'infrastructures de loisirs et de distraction. Figure 23 montres le port de plaisance de Barcelone Espagne qui regroupe le World Trade Center de Barcelone.

Fig. 22, Concarneau (France), est une ville tournée vers la pêche et ses dérivés industriels



Source : <http://concarneau.org/les-ports/le-port-de-peche/>

Fig. 23 Marseille (France) parmi les trois premiers complexes de plaisance d'Europe



Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Marseille>

b- L'impact du tourisme sur l'architecture et l'urbanisme :

L'aménagement des villes côtières touristiques est caractérisé par le développement d'une architecture et d'un urbanisme composé d'un port plaisance d'espaces de loisirs ,de distraction de consommation, géré et planifié par l'installation et la mise en place d'infrastructures beaucoup plus touristiques (hôtels, restaurants, grands complexes touristiques, auberges, etc.), (Voire Fig.24).

- La création de structures d'accueil et d'aménagement urbain qui valorisent leur vocation touristique comme la création d'esplanades, ballades, parcs et jardins pour permettre aux touristes l'exploitation optimale de toute la richesse littorale.
- Le tourisme engendre aussi des effets néfastes sur la ville littorale car le tourisme a souvent raté l'intégration de ses structures dans le milieu naturel et contraste lourdement avec l'architecture locale, d'où le terme « pollution architecturale »
- Une mauvaise gestion de l'aménagement d'une ville touristique crée une rupture entre les zones de tourisme et la ville elle-même²¹.

Fig. N°24 : Exemple de développement de tourisme balnéaire dans les villes littorales.



Le front de mer de Nice est parmi les plus célèbres de France, Source : <https://www.abritel.fr/info/guide/selections/top-10-cote-azur>



C'est une réponse au développement du tourisme de masse en France avec 2 millions de touristes par an, source <http://www.Kassoumay.com/>

c- L'agriculture et son impact sur l'architecture

Les activités agricoles liées à la présence ou à la proximité de la mer produisent, des paysages particuliers elles ont un rôle structurant dans l'organisation de l'espace construit (élément ordonnateur de croissance de la ville.)²² .

²¹ BOUFADES A, BOUDJEMAA S, « Pour un meilleur développement urbain et une meilleure image touristique de la ville d'Azeffon aménagement d'un village touristique cas d'étude Azeffon » Mémoire de master 2 Blida 2016, p 21.

²² BOUROUMI Mohamed Tefwik, « Impact de l'urbanisation sur l'évolution du littoral Cas de la commune de Ain el Türk cas d'étude Oran », mémoire de magister Oran 2014, p 23.

Cette activité est en voie de déclin à cause de l'empiétement et l'extension tentaculaire urbaine sur les terres agricoles qui engendre une urbanisation galopante difficile à gérer et contrôler, comme montre la fig25 les terrains agricoles bloquent l'urbanisation du littoral.

FIG. N°25. LES TERRAINS AGRICOLES BLOQUENT L'URBANISATION DU LITTORAL



Source : <http://www.genie-vacances.fr/gallery/cms/images/cap-blanc-nez-cote-opale.jpg>



Source : <https://www.yelp.com/biz/torre-de-collserola-barcelona>

I-4- Impact de l'urbanisation sur le milieu littoral :

Les zones littorales situées à la frontière de la mer et de la terre présentent l'élément majeur pour tout projet d'ouverture de la ville sur la mer, puisque ce sont les sièges d'activités multiples liées à la mer (pêche, navigation, tourisme balnéaire) mais aussi terrestre (centre-ville, industries, ports...). Ces zones sont soumises à l'action des éléments naturels et à l'action de l'homme qui utilise, aménage et donc en modifie dangereusement l'équilibre naturel, il apparaît donc de plus en plus nécessaire de protéger ces zones littorales pour qu'elles puissent assurer dans l'avenir les fonctions qui leur ont été confiées on va essayer de toucher les dégâts les plus dangereuses²³ :

a- Les déchets domestiques

Solides jetés à la mer ou dans les fleuves retourneront sur les plages lors des périodes de grosses marées. Ceci provoque une très forte pollution visuelle. Des associations comme "Ne plus jeter" organisent des opérations « coup de main » ou mayouri pour nettoyer les plages. Par endroits, on peut observer des dépôts de taille importante prenant la dénomination de décharge sauvage²⁴.

b- Les activités portuaires ont des conséquences directes sur la qualité de l'eau depuis les estuaires qui abritent les ports et sous l'effet des courants de marée (dégazage des navires, dragage des chenaux d'accès...). Ils concentrent les matières polluantes en des lieux localisés

²³ SAMUEL Robert, « La vue sur mer et l'urbanisation du littoral » Approche géographique et cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant. Géographie. Université Nice Sophia Antipolis, 2009. Français p 49.

²⁴ Les menaces de l'homme sur le littoral-littoral, les milieux, eau et nature, article de presse Sololiya, p 2

(déchets industriels, métaux, hydrocarbures (fig. 26, 27) montre les différentes pollutions les déchets industrielles et la pollution accidentelle hydrocarbure.)

fig. 26, Les rejets d'influents industrielles Planète Terre Mortel.



Source : <http://www.elapasionado.com/opinion/sociedad/planeta-tierra-peligro/>

fig. 27, Pollution aux hydrocarbures, une marée noire à port Gentil du Gabon.



Source : <http://www.scoop.it/t/pollution-accidentelle-des-eaux/?tag=Gabon>

c- Les eaux usées déversées dans la mer sans traitement ou avec un traitement insuffisant aboutissent à une dégradation de la qualité de l'eau. On peut citer la fig. 28 la plage du Zéphir qui a été interdite à la baignade parce que des eaux usées non traitées ou insuffisamment traitées étaient rejetées dans la mer, et la fig. 29 une très forte pollution affecte la cote d'Ain el Turck, due en grande partie au rejet direct dans la mer de plus de 3500m³/j d'eaux usées non traitées²⁵.

Fig. 28, La plage de Zéphir à Cayenne



Source : <http://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/2014/07/17/un-mort-sur-la-plage-de-zephir-cayenne-169889.html>

Fig 29 ,Rejets des eaux usées, une très forte pollution affecte la cote d'Ain el Turck

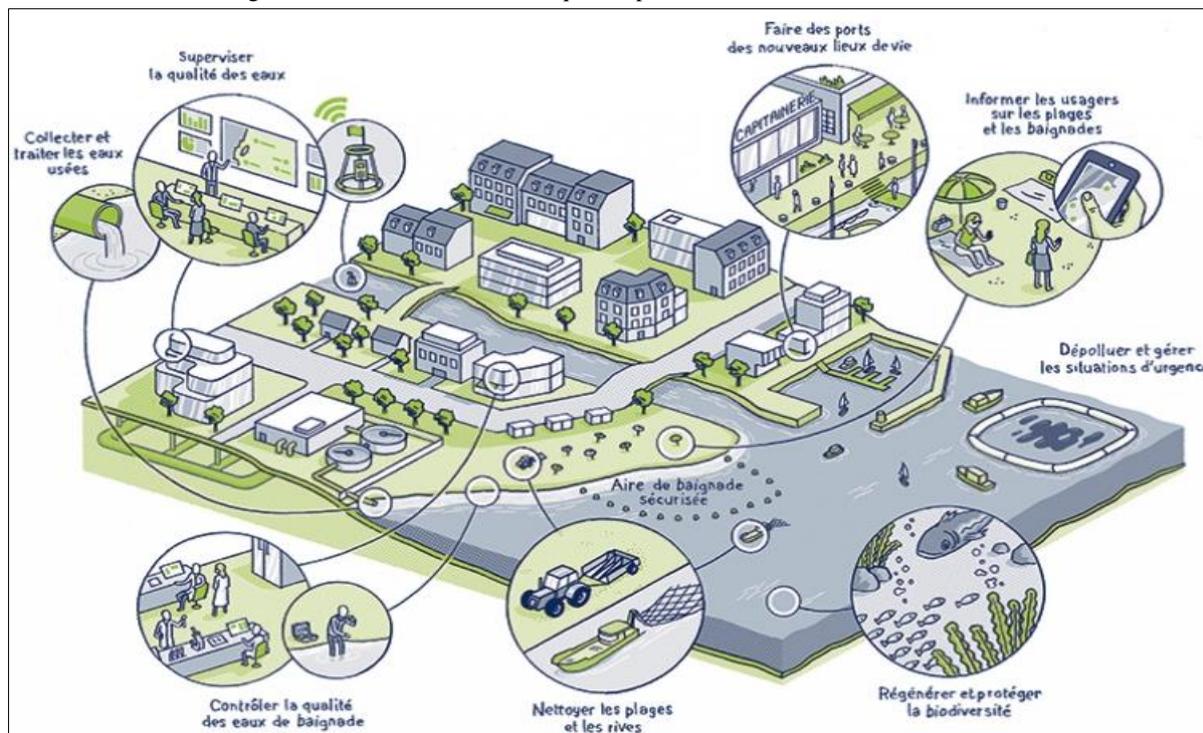


Source le littoral Algérien entre dégradation et protection du patrimoine, cas de la commune cotière d'Ain el Turck.

²⁵ Les menaces de l'homme sur le littoral-littoral, les milieux, eau et nature, Sololiya, article de Presse, p 2

➤ Les solutions pour protéger et valoriser le littoral :

Fig. 30, Schéma montre les techniques de protection et valorisation de littorale



Source: eau.toutsurmeservices.fr/Protéger-et-valoriser-le-littoral²⁶

1- la protection du littoral commence avec le traitement des eaux usées. Pour limiter les sources de pollution ; Grâce à des stations de télésurveillance ou à des capteurs de niveau d'eau.

2-la protection des équilibres biologiques et écologiques, la préservation des sites, des paysages et du patrimoine culturel et naturel du littoral.

3-la préservation et le développement des activités économiques liées à la proximité de l'eau.

4-la mise en œuvre d'un effort de recherche et d'innovation portant sur les particularités et les ressources du littoral.

5-En dehors des espaces déjà urbanisés, toute construction est interdite dans une bande de 100 m à compter de la limite haute du rivage. Cette interdiction ne joue pas pour les installations nécessitant la proximité immédiate de l'eau. Au-delà, dans les espaces proches du rivage, un régime d'extension limitée de l'urbanisme est prévu. Enfin, les espaces remarquables et caractéristiques des communes littorales sont préservés par un régime strict d'inconstructibilité. La mise en œuvre de ces principes doit être complétée par les schémas de mise en valeur de la mer.

²⁶ NICOLAS d, « Protéger et valoriser le littoral », article de Presse France, Novembre 2016 P 4.

I-5- Présentation des villes littorales Algérienne :

Le littoral algérien fait partie du bassin méditerranéen, s'étend sur une longueur de 1200KM, d'une superficie de 924KM², soit 0,4% de la superficie du pays ; regroupant 15 villes possède des sites naturels magnifique. L'activité touristique de cette partie de l'Algérie n'empêche pas la préservation de la faune et de la flore marines. Véritable lieu de détente et également un lieu riche en histoire le bord de mer étant jalonné de plusieurs sites archéologiques de l'époque antique ou ottomane.²⁷

Fig. 31. Carte des villes littorales Algériennes



Source : <http://www.alger50.org>.

La population est caractérisée par une répartition déséquilibrée sur le territoire national environ les deux tiers de la population algérienne (soit plus de 26 millions d'habitant) sont concentrées sur le littoral qui représente 4% du territoire seulement, tandis que 8% de la population est dispersée à travers le Sahara qui s'étend sur 87% du territoire national Cette forte concentration démographique a entraîné une urbanisation démesurée²⁸.

➤ Le tableau ci-dessous montre l'accroissement de la population dans les villes côtières algériennes :

en 1954	19,3%
en 1962	Le taux d'urbanisation est passé de 26 %
en 1998	59,4%
en 2010	Les villes littorales regroupaient plus de 61,4% de la population

Tableau01 : statistique sur l'accroissement de la population des villes littorales algériennes en 2010.

²⁷<http://www.ettadjedhababi.com/index.php/79-actualites/78-le-littoral-algerien>.

²⁸AOUISSI KH, « Typologies urbaines et architecturales en milieu littoral, Blida2016/2017, cours N5, p19.

I-5-1- Les particularités sur le plan architectural et urbanistique :

a- L'urbanisation du littoral en période coloniale :

La politique de la colonisation française a été basée sur L'aménagement des grands pôles (Oran, Alger, Annaba) pour deux raisons essentielles: défense militaire et industrielle.

« Il n'y a pourtant pas étalement et de la littoralisation, mais plutôt mise en place d'une structure en peigne : le développement de quelques points d'ancrage permettent d'accéder à l'intérieur des pays et d'en exploiter les ressources. Les routes et les chemins de fer rayonnent à partir des ports vers l'intérieur. Ils ne suivent pas la côte, mais lui sont plutôt perpendiculaire ». ²⁹

Donc en période de colonisation, c'est-à-dire lorsque le but du système économique est d'exploiter les ressources de l'intérieur pour le compte d'une puissance extérieure, (l'urbanisation se concentre sur quelques villes précises qui deviennent très puissantes par la construction des points d'échange et des ports, mais il n'y a pas étalement et de la littoralisation, (Voire Fig32).

Fig. 32: Le port d'Alger vers 1911, l'emprise ferroviaire avec les hangars (point commercial).



L'urbanisation du littoral en période coloniale, Source : Archive de l'Algérie. Édition Michèle Trinckvel. 1995.

b- L'urbanisation du littoral après l'indépendance :

L'Algérie a connu deux politiques d'aménagements des villes littorales qu'ont été appliquées sur le plan urbanistique et architectural.

le choix est vite fait pour une construction rapide du pays avec le souci légitime de combler le déficit en logement dans son option technologique et industrielle selon les catégories du Mouvement Moderne, donc l'état a préféré s'intéresser aux grandes villes qui sont Alger, Oran et Annaba et quelques moyennes villes comme Skikda, Bejaïa et Mostaganem et au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées ou en stagnations.

²⁹ Mémoire de magistère Mr AIT SAADI P 64

Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu une forte urbanisation (elles sont sur-urbanisées) par contre les petites villes qui sont sous-urbanisées et les nouvelles extensions ont été faites d'une manière peu réfléchie qui a engendré une rupture urbaine et fonctionnelle entre les différents tissus (différentes civilisations), aucune liaison avec le tissu existant sur le plan urbanistique.

Sur le plan architectural, les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont les mêmes contenus, ils ne prennent pas en considération les particularités des villes littorales, donc on intervient de la même manière que pour les villes intérieures, (Voire Fig33).

Le cadre bâti produit depuis l'indépendance a fait dire à certains que les plages actuelles de la baie n'ont aucune chance de devenir le patrimoine naturel de demain. Ainsi la baie deviendra un exemple d'échec en matière d'aménagement de zones naturellement sensibles susceptible de devenir une école pour apprendre tout ce qu'il ne faut pas faire dans une station balnéaire .

Fig. 33 : Traitement des façades dans une ville littorale et une ville intérieur



Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Alger-Centre>

Mise à part les parties coloniales, les autres parties de la ville ne prennent pas en considération les particularités du littoral, que ce soit dans les matériaux utilisés ou même concernant l'orientation

I-5-2- La problématique des villes littoral algérien :

- **Le poids de la population et l'urbanisation :** le littoral algérien représente un écosystème fragile et constamment menacé de dégradation en raison de la concentration de la population (les deux tiers 2/3 de la population algérienne vivent actuellement sur le littoral qui ne représente que 4% du territoire national).
- **La concentration de l'activité industrielle et des infrastructures économique :** plus de 51% des unités industrielles sont localisées sur la côte et plus particulièrement dans l'aire métropolitaine algéroise où 25% des unités industrielles du pays sont implantées.
- **L'utilisation agressive des terres agricoles :** il a été enregistré des pertes considérables générées par le développement urbain et économique notons que les meilleurs terres (soit 1 632 000 ha) sont situées dans la région littorale et drainent une population relativement importante attirée par les emplois agricoles.

- **Le tourisme balnéaire** : il est marqué par la concentration géographique littorale, en effet sur les 174 Zones d'expansion et sites touristiques (**ZEST**) **80%** sont implantées dans les 14 wilayas côtières sur les 140 ZEST littorales ,61 sont saturées ,26 partiellement saturées et 53 sont à l'état vierge³⁰.

Fig. 34 : Photos 01 et 02 et les Cartes 01 et 02 le poids de la population et l'urbanisation



Photo 1 : Rue dans la ville d'Alger; Grande ville littorale Superficie : 1190 Km² Source : alger50.org



Photo 02 : Rue dans la ville de Tamanrasset Grande ville Saharienne Source : alger50.org

1-5-3- Réglementation des villes littorales en Algérie:

1- Les lois littorales:

Elles fixent une politique globale d'aménagement, de protection et de mise en valeur. La loi littorale détermine les conditions d'utilisation et de mise en valeur des espaces terrestres et maritimes.

En Algérie, on a la loi:

- (02-02) du 5 février 2002, la loi d'urbanisme et d'aménagement du territoire (90-29) du 1^{er} décembre 1990 et la loi domaniale (91-454) du 23 novembre 1991, relative à la protection et à la valorisation du littoral. La présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral ,Cette législation interdit l'urbanisation sur une bande de territoire de cent (100) mètres de largeur, à partir du rivage et de trois cents (300) mètres en cas de fragilité de l'écosystème littoral.
- (03-02) du 17 février 2003 fixant les règles générales d'urbanisation et d'exploitation touristique des plages. Cette loi a pour objet de fixer les règles générales relatives à l'utilisation et l'exploitation touristique des plages. Elle a pour objectifs la protection et la valorisation des plages en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade.
- (03-03) du 17 février 2003 relative aux zones d'expansions, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques³¹.

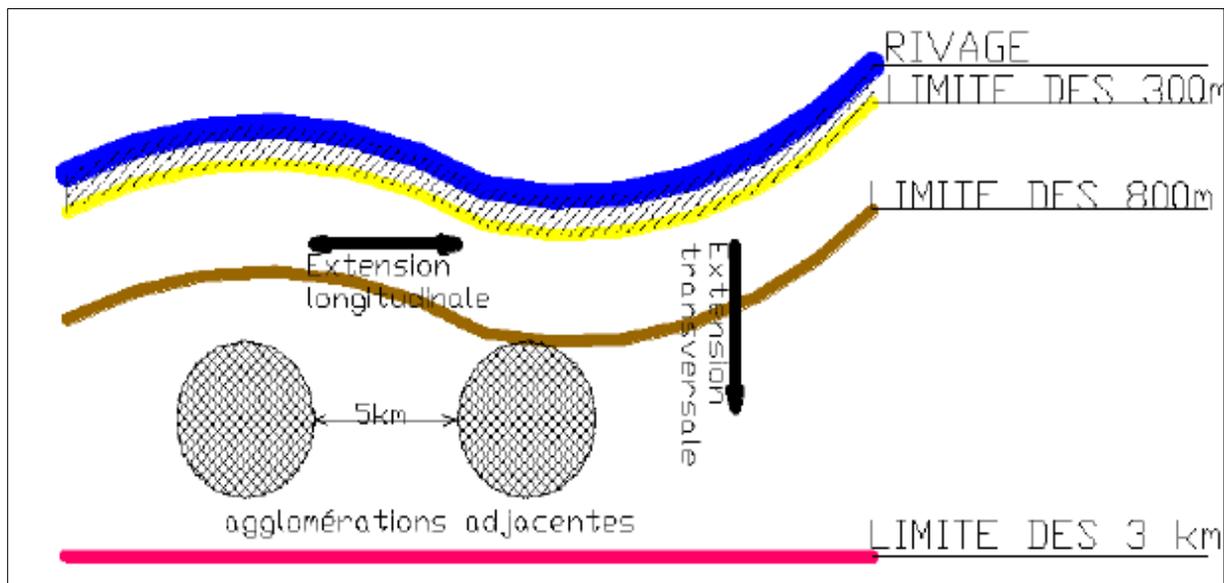
³⁰ <https://revues.univ-ouargla.dz/index.php/numero-09-ssh/206-problemes-environnementaux-enalgerie-dimension-et-gravite-mansour-khaled-khodja-universite-de-mostaganem-algerie>

³¹MEGHFOUR KACEMI Malika, « les recommandations pour l'élaboration des PDAU et POS dans les zones littorales 2004 ».

- Ces lois ont pour but :
 - Préserver le patrimoine culturel mais aussi naturel de la zone littorale.
 - Encourager de part l'implantation les activités économiques.
 - Encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources des zones littorales.
 - Mettre en place des lois qui interdisent l'empiétement sur des zones naturelles ou patrimoniales.

- Les Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05/02/2002

Fig.35 Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002



Source Cours Typologie urbaine en milieu littoral Dr Aouissi K

- **Bande 1** : il s'agit de la bande inconstructible dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules
- **Bande 2** : d'une largeur de 800 mètre ou sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage.
- **Bande 3** : Dont la largeur est de 3km, dans cette bande sont interdites toute extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de 5km au moins.

2- Instruments d'urbanisme liés au littoral :

Les instruments d'urbanisme (POG, PUD, PUP, PDAU et POS) ont les mêmes contenus, ils ne prennent pas en considération les particularités des villes littorales, donc on intervient de la même manière que pour les villes intérieures sur le plan architectural et urbanistique.

L'aménagement de littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis, pour cela on trouve :

- **PAC** : le plan d'aménagement côtier

(Pour délimiter l'espace littoral et identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion).

- **PDAU** : le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

C'est un instrument de planification et de gestion urbaine qui, en divisant son territoire (commune ou groupement de communes) en secteurs urbanisés, à urbaniser, d'urbanisation future et non urbanisables.

- **POS** : le plan d'occupation des sols

C'est un instrument issu des orientations et prescriptions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Il définit les droits d'usage des sols et de construction à la parcelle.

- **SNAT** : Schéma National d'Aménagement du Territoire:

Un instrument qui traduit et met en forme pour l'ensemble du territoire, comme pour chacune de ses parties, les orientations stratégiques d'aménagement durable du territoire.

- **SDAT**: Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire.

Montre comment l'État compte assurer dans un cadre de développement durable le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et écologique à l'échelle du pays tout entier pour les vingt ans à venir³².

- Conclusion :

A travers cette étude nous sommes arrivés à acquérir un ensemble de connaissances sur la ville littorale en générale et à identifier le littoral et ses particularités sur les différents plans, nous sommes arrivés à comprendre le fonctionnement d'une ville littorale et les aspects qui organisent la ville ainsi que leur impact sur l'architecture et l'urbanisme.

Nous avons aussi pu faire la comparaison entre la ville littorale en général et la ville littorale algérienne qui possède aussi ses propres particularités à travers les instruments d'urbanisme et les différents programmes d'organisation de ces villes.

Cette phase va nous permettre par la suite la possibilité d'analyser notre aire d'étude afin de pouvoir intervenir d'une façon qui nous permettra d'améliorer l'image de ces villes.

³² Kacemi, M 2004. Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales, Dar el Gharb.

Section II

Thématique spécifique

**« Les aménagements touristiques en milieu
littorale »**

Section II : Thématique spécifique « Les aménagements touristiques en milieu littorale »

I-1- Généralités :

L'aménagement touristique est la valorisation des ressources naturelles, humaines, culturelles et économique d'un territoire à travers une politique de développement touristique, concrétisée en partie, grâce à un plan d'aménagement considérant les différents consistants du marché touristique.³³

Selon DRYFEUS-SIGNOLES Catherine : « L'aménagement touristique suppose de réussir l'intégration d'un au plusieurs équipements (Hôtel, parcs...) à leur environnement, et pour se faire de les accompagner de toute une série de mesures, non directement touristique mais utiles ou nécessaires à un meilleur fonctionnement de l'ensemble des équipements réalisé »³⁴.

« L'aménagement touristique a pour but de valoriser au mieux les ressources touristiques d'un espace, mais il n'est ni une fin en soi, ni indépendant de son contexte. Il est rare d'ailleurs qu'un aménagement ne soit que touristique et n'ait pas d'incidences sur un quelconque autre domaine de l'aménagement ».³⁵

L'aménagement touristique poursuit plusieurs objectifs qui peuvent être résumé comme suit :

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme.
- L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire SNAT.
- La protection des bases naturelles du tourisme.
- La préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et - l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel, et artistique.
- La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarder de sa spécifié³⁶.

- Idée de balnéarité :

L'idée de balnéarité est née des rapports privilégiés qu'entretiennent la pratique des activités liées à la mer et le développement du système urbain. Devant l'absence de tissu urbain fortement développé en fonction des activités balnéaires, et l'occupation anarchique du sol, il est

³³BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. p 94.

³⁴DRYFEUS-SIGNOLES Catherine : « l'espace touristique », ED BREAL, PARIS 2002, p14

³⁵DEWAILLY-Jean-Michel : « tourisme et aménagement en Europe de nord », Ed Masson, Paris 1990, P 155

³⁶ACHERAIOU O, L'impact socio-économique de l'activité touristique sur la Commune d'Azeffoun, Mémoire de Magister, Université de Tizi Ouzou 2012, P 40-41.

nécessaire de redéfinir les pratiques urbaines et comportements sociaux qu'engendrent les deux cultures spécifiquement liées à la mer: la culture maritime et la culture balnéaire.

L'idée de balnéarité est une réalité sociale, économique, et urbaine qui ne doit pas être considérée superficiellement en la réduisant aux activités ludiques, de santé ou du tourisme saisonnier. La balnéarité, qui pourrait se définir comme "ensemble des rapports qui se créent entre la proximité de la mer et la présence de la ville, n'est pas le seul fait de la pratique de la plage, mais se trouve extrêmement liée à la culture maritime qui a représenté longtemps un élément fondamental de l'organisation du bord de mer³⁷.

- Archétypes de la culture Balnéaire :

C'est sur ce territoire limité que l'on appelle bord de mer que vont naître les prémices d'une culture balnéaire. La matérialisation du front de mer devient un signe évident du développement des stations balnéaires, et l'on peut d'ailleurs vérifier qu'en l'absence du rivage, et à programme résidentiel égal, ce principe de matérialisation d'un espace majeur public ne se reproduit pas. Avec la création du front de mer, c'est l'association d'une grande promenade publique qui va produire une image claire et identifiable pour qualifier ces hauts lieux du tourisme que sont les stations balnéaires. L'existence d'un espace public en front de mer avec un espace résidentiel en retrait amorce la reconnaissance d'un principe de droit essentiel: la propriété publique du bord de mer. La promenade publique du front de mer, dont les exemples les plus significatifs sont la croisette de Cannes et la promenade des anglais à Nice, tout en constituant une structure forte pour le développement urbain, va engendrer des éléments spécifiques à la balnéarité.

Ainsi, l'alignement de palmiers, de lampadaires, le traitement du sol, le positionnement de la circulation automobile, la fonction évidente, du parapet, et le traitement de l'espace compris entre la plage et le front urbain, constituent les éléments principaux de cette culture que l'on identifie indépendamment des pays et cultures. C'est le long de cette ligne délimitée par le littoral que vont se projeter toutes les énergies qui, superposées vont déterminer la culture balnéaire³⁸.

I-2- Les Principes d'aménagement du littoral :

Ces principes tentent de répondre, par une approche concrète et illustrée, aux principales questions que se posent les collectivités en matière d'aménagement du littoral ³⁹:

³⁷ Frederic M, « UNE CITE BALNEAIRE Nouvelles Formes Urbaines Littorales », Ecole d'architecture Marseille, p87.

³⁸ Idem

³⁹ Ministère de l'Ecologie et du Développement. Durable. Planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. [En ligne]. Paris. juillet 2006. 52p. Dispo sur: <www.urbanisme.equipement.gouv.fr>.

1-2-1-Organiser le développement :

Pour mieux organiser le développement dans les espaces proches du rivage et définir la constructibilité dans les documents d'urbanisme, les collectivités doivent apprécier leur capacité d'accueil. L'échelle correspondant au bassin de vie, d'emploi et de déplacements permettra d'évaluer les impacts locaux et de faire les choix les plus conformes aux nécessités et aux enjeux de l'espace littoral⁴⁰.

1-2-2-Encadrer l'extension de l'urbanisation :

Prévoir l'urbanisation et encadrer son extension nécessitent un travail d'anticipation sur les évolutions possibles, ce qui suppose une analyse de l'état existant et de sa capacité à se transformer. Cela doit se traduire par un projet qui définit les secteurs de développement, leur densité et leurs limites, ainsi que les paysages et les espaces naturels à préserver.

1. La création d'un quartier nouveau.
2. L'extension ou le renforcement significatif de l'espace déjà urbanisé.
3. La modification de façon importante des caractéristiques d'un quartier existant, en le densifiant fortement ou en en augmentant la hauteur de façon sensible.

L'objectif est de maîtriser au mieux les modes d'urbanisation diffus, consommateurs d'espace et générateurs de coûts importants pour les collectivités et pour les habitants.

➤ Les règles de l'extension de l'urbanisation :

Dans la continuité des villages et des agglomérations, c'est-à-dire dans le prolongement de l'espace déjà construit et aménagé. On ne peut parler de continuité si le secteur destiné à être construit est séparé des parties déjà urbanisées par une coupure importante (espace agricole ou naturel, voie importante ou obstacle difficilement franchissable).

À l'arrière de l'urbanisation existante et non le long du littoral, préservant ainsi un rapport visuel et le lien paysager essentiel entre la mer et les zones côtières, notamment les ensembles naturels et le relief.

L'extension de l'urbanisation doit se réaliser en continuité des agglomérations et villages existants ou sous forme de hameaux nouveaux qu'ils s'agissent des constructions regroupées, à usage d'habitation, d'activités ou de services intégrés à l'environnement.

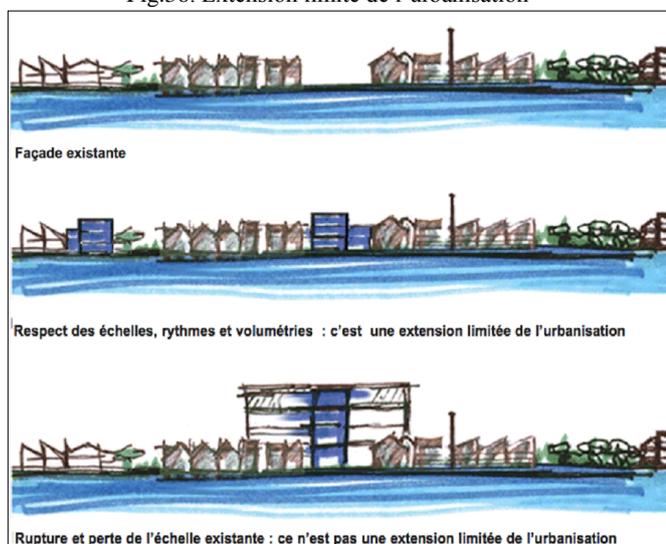
⁴⁰ Ministère de l'Écologie et du Développement. Durable. Planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. [en ligne]. Paris. juillet 2006. 52p

➤ **Extension limitée de l'urbanisation :**

Le principe d'extension limitée de l'urbanisation répond à la nécessité d'empêcher un développement important de l'urbanisation dans les secteurs sensibles que sont les espaces proches du rivage.

Il a pour objectif de privilégier un développement du bâti en profondeur vers l'arrière de la commune et de freiner une extension parallèle au rivage de part et d'autre de l'urbanisation existante. Cette disposition s'applique dans les zones urbanisées et non-urbanisées des espaces proches du rivage.

Fig.36. Extension limitée de l'urbanisation



Source, www.plateaudECAUXmaritime.fr.

-Les critères pour juger qu'une extension est limitée sont notamment :

- **La surface**, même si aucun seuil n'est indiqué dans la loi, les opérations d'urbanisation ne doivent pas être surdimensionnées
- **La densité**, la localisation des constructions et la configuration des lieux.
- **L'étendue de la zone ouverte à l'urbanisation** : il faut garder un rapport de proportion raisonnable avec l'environnement du projet d'extension de l'urbanisation.

1-2-3- Prévoir et encadrer le développement des installations de loisirs :

Les structures d'hébergement touristique, Le camping connaît un développement important depuis 30 ans et représente 50% de la capacité d'accueil de l'hébergement touristique, ce mode d'hébergement offre une capacité des vacanciers importante. Ce succès correspond à la recherche de qualité prix conjuguée au besoin de proximité avec la nature de la part de la population citadine, plutôt jeune, familiale et populaire.

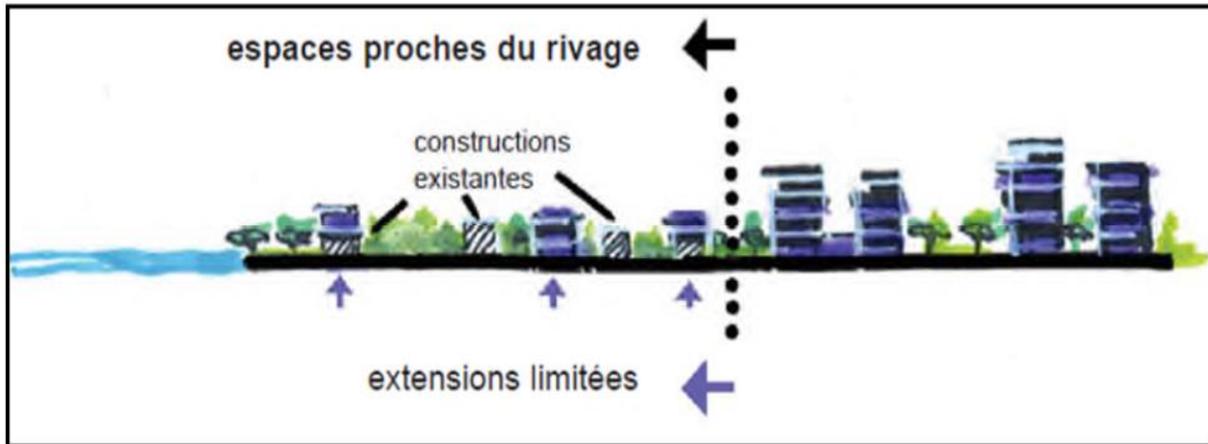
Dans les secteurs littoraux cette demande croissante doit faire l'objet d'une vigilance permanente de la part des collectivités et des services de l'État, de façon à ce que les autorisations soient contrôlées, ainsi que la qualité d'accueil et l'insertion dans l'environnement.

Il revient aux documents d'urbanisme d'encadrer les implantations et de prévoir les conditions d'accès aux plages et aux services, par une desserte performante en transports publics, évitant ainsi la saturation des espaces proches de la mer.

1-2-4- Définir les espaces proches du rivage :

Les espaces proches du rivage sont les plus convoités. Il est nécessaire de les protéger, de veiller à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, d'éviter que l'urbanisation continue à s'étendre le long du rivage et inciter le développement urbain à s'effectuer en profondeur.

Fig.37, Coupe de principe de l'extension limitée et d'espace proche du rivage.



Source : www.plateau-decaux-maritime.fr.

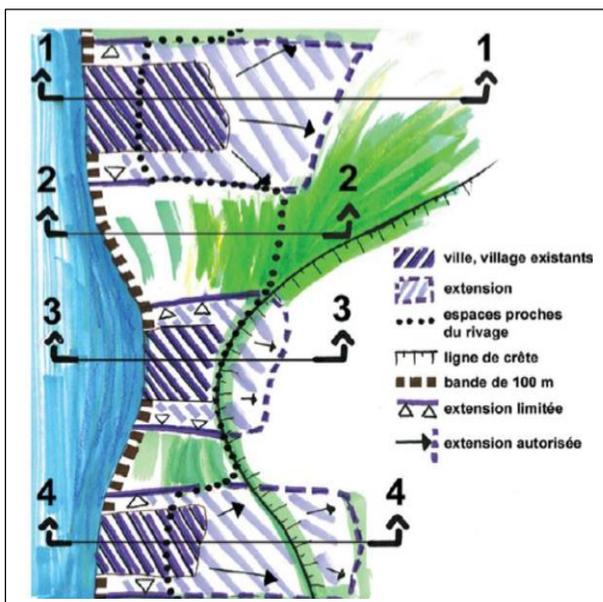
Afin de définir un espace proche du rivage il faut prendre en compte les critères suivants :

La distance au rivage, qui tient compte des éléments du relief et du paysage qui caractérisent l'ambiance maritime.

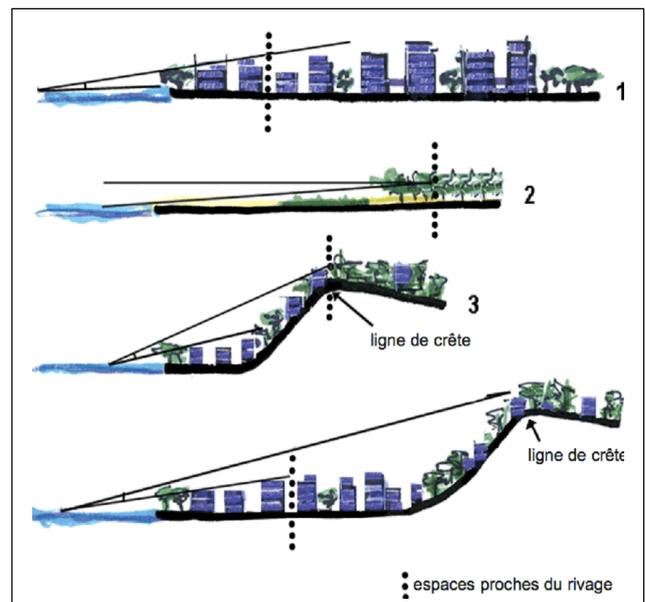
La Co-visibilité, qu'elle soit appréciée du rivage ou de l'intérieur des terres.

La nature de l'espace (urbanisé ou non) séparant la zone concernée du rivage.

fig. 38, Exemple de délimitation d'espaces proches du rivage. Avec les profiles sur différents reliefs



Source : www.plateau-decaux-maritime.fr.



Source : www.plateau-decaux-maritime.fr.

1-2-5- Préserver la bande des 100 mètres :

La préservation d'une bande littorale est fondamentale puisque c'est la zone la plus soumise aux pressions liées à de multiples usages : baignade, nautisme, activités portuaires et de pêche, urbanisation. Directement soumise au recul du trait de côte, la bande littorale est l'espace susceptible d'être le plus affecté par l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation de la force et de la fréquence des tempêtes.

L'inconstructibilité des espaces les plus fragiles permet de préserver les ressources naturelles et culturelles, facteurs d'équilibre écologique et d'attrait touristique, mais aussi de préserver la valeur d'usage et économique de ces milieux.

En dehors des espaces urbanisés les constructions et installations sont interdites sur une bande de 100 mètres. Seules sont autorisées les constructions ou installations nécessaires à des services publics ou à des activités économiques nécessitant la proximité immédiate de l'eau.

Elle est calculée à partir du rivage de la mer (limite des plus hautes eaux) et des rives des grands estuaires (Seine, Loire et Gironde) en dehors des circonstances météorologiques exceptionnelles, à une distance de 100 mètres comptée horizontalement, sans tenir compte des obstacles ou accidents de relief. Cette disposition ne s'applique pas le long des rues et des étiers.

➤ **Les constructions et installations nécessaires à des services publics :**

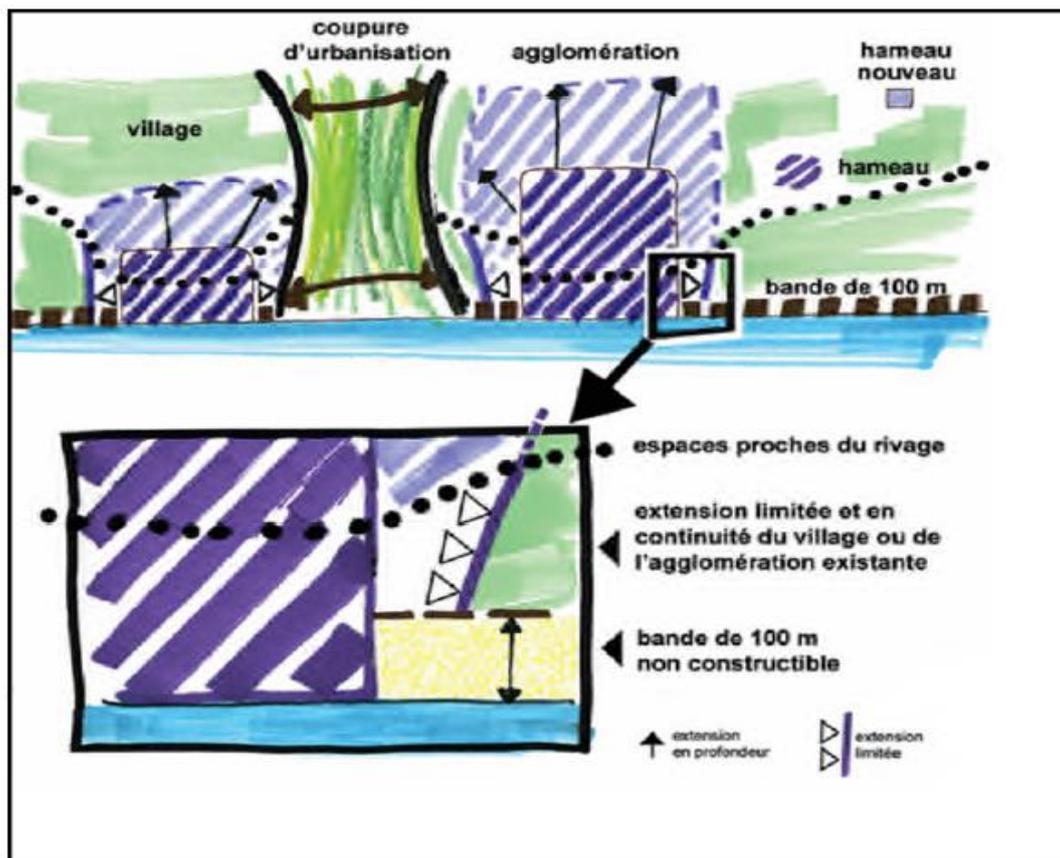
Les types de constructions ou d'installations autorisées sont, par exemple, les postes de secours et de surveillance des plages.

➤ **Les constructions et installations nécessaires aux activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau :**

Les types de constructions ou d'installations autorisées sont, après enquête publique, les constructions directement et exclusivement liées à l'aquaculture, les ateliers de mareyage, etc. Par ailleurs, les ouvrages portuaires sont autorisés dans la bande des 100 mètres.

N'entrent pas dans cette catégorie les constructions et installations commerciales et/ou touristiques, même temporaires, de type campings, hôtels, restaurants, centres de thalassothérapie, parkings et chapiteaux.

Fig. 39, Principes d'urbanisation dans les communes littorales



Source : www.plateaudecauxmaritime.fr.

1-2-6- Protéger les espaces remarquables :

Les espaces remarquables doivent être préservés et bénéficier d'une protection particulière en tant qu'espaces les plus caractéristiques, riches ou sensibles du point de vue écologique. Ils sont constitutifs de l'image et de l'attractivité du territoire littoral. Leur identification et leur gestion doivent être un véritable enjeu de politique locale pour les élus.

➤ Les espaces remarquables à protéger :

Dont les grands items ces espaces, sont notamment les dunes, les plages et les lidos, les marais, les zones de nidification, etc.

De manière générale, les parties naturelles des sites inscrits ou classés devront être protégées, dès lors qu'elles seront remarquables ou auront un intérêt écologique fort.

Dans les espaces remarquables aucune urbanisation nouvelle n'est possible. Seuls des aménagements légers (par exemple chemins piétonniers, ni cimentés ni bitumés, postes de secours...) peuvent y être implantés à condition qu'ils ne portent pas atteinte aux sites et à la qualité des milieux.

D'un point de vue général, le caractère léger des aménagements s'appréciera au regard de la hauteur, du volume, du rapport hauteur/emprise au sol et de sa taille, notamment au regard des dimensions du site.

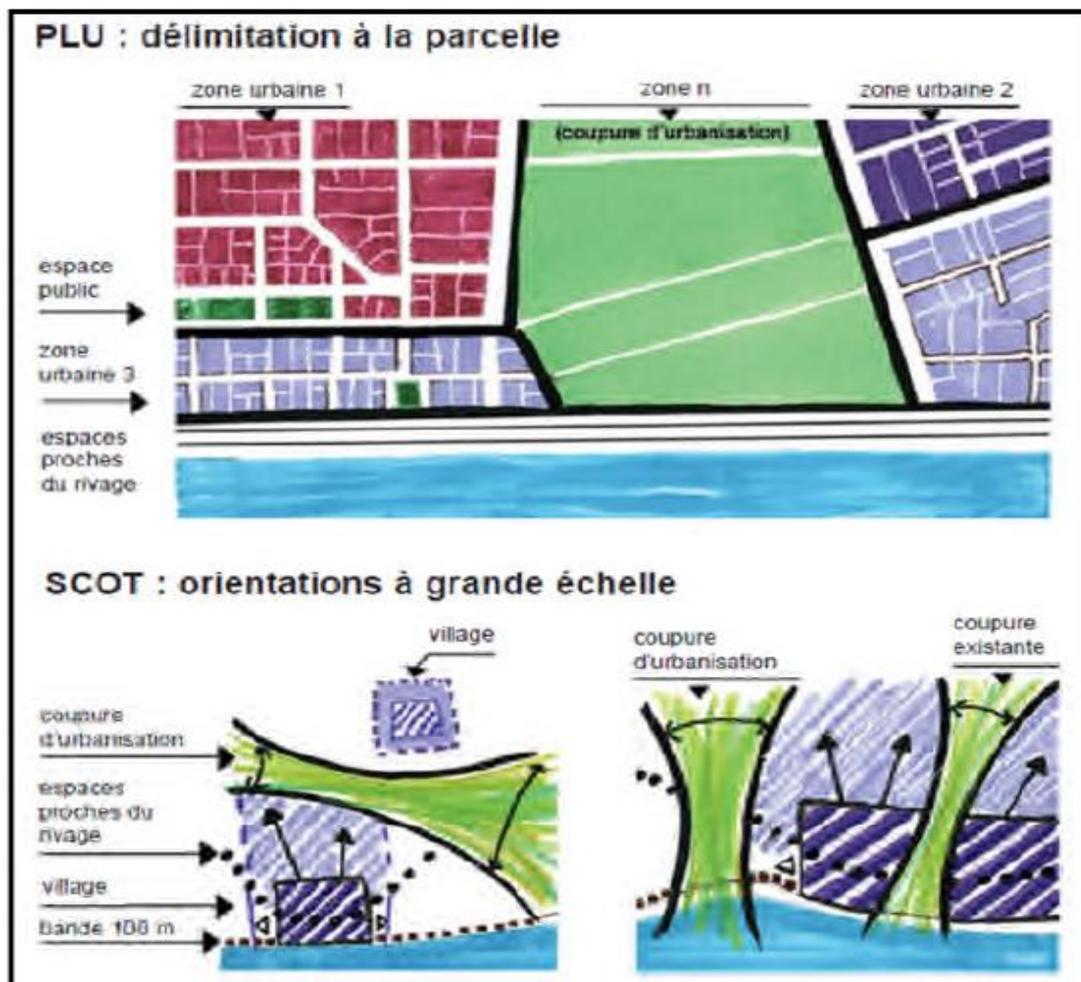
1-2-7- Ménager des coupures d'urbanisation :

L'intérêt de maintenir des coupures d'urbanisation dans les communes littorales est multiple : elles permettent une aération et une structuration du tissu urbain, elles peuvent remplir des fonctions récréatives ou contribuer au maintien et au développement d'activités agricoles. Elles contribuent à la trame verte, aux équilibres écologiques de la biodiversité et permettent le maintien d'un paysage naturel caractéristique.

Leur objectif principal est de maintenir des espaces "ouverts" et le rapport avec la mer et les paysages, en évitant la constitution d'un front urbain continu.

On qualifie les coupures d'urbanisation par des espaces naturels ni urbanisés ni aménagés. Ils doivent être de taille suffisante ou significative par rapport à leur environnement, entre deux parties urbanisées. L'existence ancienne de constructions isolées ne leur enlève pas le caractère de coupure d'urbanisation⁴¹.

Fig.40, Exemple de représentation sur les documents.



Source : www.plateaudecauvaritime.fe.

⁴¹ Ministère de l'Écologie et du Développement. Durable. Planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. [En ligne]. Paris. juillet 2006. 52p. Dispo sur: < www.urbanisme.equipement.gouv.fr>.

I-3- Effets induits par l'aménagement touristique du littoral :

Dans cette partie de la section on présentera les effets de l'industrie touristique sur le développement local soient positifs ou négatifs.

1-3-2- Les effets socioculturels :

Le tourisme peut avoir des impacts non négligeables sur les modes de vie, la culture, et les relations sociales des populations hôtes. Appelés impacts humains ces effets dynamiques et variés amorcent des changements dans le style de vie. Les systèmes de valeurs, les traditions, les relations familiales et communautaires, la conduite morale, la santé, et la sécurité dans les destinations touristiques. Les effets sociaux et culturels du tourisme font l'objet d'une attention particulière de la part de gestionnaires et des scientifiques et son largement éclaircis.

1-3-1- Les effets économiques :

L'activité touristique à plusieurs effets sur le plan économique tel que:

- **Source de revenu :**

Les nouvelles sources des revenus peuvent se générer en percevant des droits d'accès aux parcours, grâce à l'hébergement et aux services de guide, à la présentation et ventes de nourriture.

- **Créateur d'emploi :**

L'indicateur d'estimation des emplois générés par l'activité touristique, est celui du nombre de lits en exploitation.

- **Générateur de surplus en devises :**

L'apport du tourisme dans une économie national se mesure non seulement par les activités créées, mais aussi par la nature de recettes générées sous forme de devises. Cette forme est essentielle pour les pays qui connaissent les difficultés souvent durables d'équilibre de la balance de paiement.

- **Réduit la pauvreté :**

Le tourisme peut contribuer à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement y compris les moins avancés pour différentes raisons :

La forte identité des patrimoines naturels, culturels et historique.

Le caractère récent du développement touristique qui permet d'intégrer les meilleures options de développement durable.

La diversité de la demande touristique et les aspects saisonniers permettent à la plupart des acteurs d'un territoire d'offrir des produits spécifiques⁴².

⁴² Ouali M, OUCHENE L, RABHI W, « Aménagement touristique durable et Valorisation du littoral de Bejaia » Mémoire de Master, Université de Bejaia 2017, p 29-30.

I-4- Analyse des exemples (Cas général) :

Exemple 1 : La Grande Motte en France :

La grande-Motte est une commune française située dans le département de l'Hérault et la région Occitanie ses habitants sont les Grand-Mottois la Grande Motte est Station balnéaire à proximité de Montpellier, qui reçoit jusqu'à plus de 2 millions de touristes chaque année. Hors période estivale, cette charmante ville est peuplée de 8500 habitants⁴³.

Fig. 41, Exemple de la grande Station balnéaire la Grande Motte en France.



Source : <http://www.lagrandemotte-nature.com/fre/Menu/Decouvrir/En-image/Images>

a- Localisation :

La Grande-Motte se trouve sur la côte littorale du Languedoc. Elle est délimitée par deux étangs à l'ouest et à l'est, l'étang de l'Or au nord-ouest et l'étang du Pont à l'est, borde ses trois hectares de plages. Elle est entourée par les communes de Mauguio (Mauguio) à l'ouest et au nord, ainsi que par Agde à l'est. Ces deux communes appartiennent au département du Gard⁴⁴.

Fig. 42 : Carte de situation de la grande Motte



Source : <http://www.surf-forecast.com/breaks/La-Grande-Motte>

⁴³ CAUE de l'Hérault, La Grande-Motte, cité des dunes, Les presses du Languedoc, 1994, p6.

⁴⁴ Encyclopédie Universalise 9^{ème} édition

b- Contexte historique de la Grande Motte :

- La Grande Motte d'hier :

-Le territoire actuel de la ville de la Grande-Motte était auparavant un marécage infesté de moustiques de 700 ha, sans aucune habitation, isolé des villages alentours par l'étang de l'Or. C'était une partie de la commune de Mauguio. Ont les travaux ont démarré en 1965 sur un terrain vierge lors de la « **mission Racine** ».

Fig. 43 : La Grande Motte en 1963



Source : <http://www.lagrandemotte-architecture.com>

Fig. 44. Creusement du port en 1967



Source : <http://www.lagrandemotte-architecture.com>

Fig. 45 : Le Début 1968 : les 2 premières pyramides s'élèvent.



Source : <http://www.lagrandemotte-architecture.com>

- **La Grande Motte** s'inscrit dans la politique d'aménagement du territoire pilotée par la DATAR dans les années **1960**. La mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon.
- **En septembre 1966**, c'est le début des travaux, la drague qui va creuser le port et l'étang du Ponant est installée.
- **En décembre 1967**, débute la construction des premiers immeubles qui seront terminés en juillet 1968 : le Provence et le Grand Pavois.

Ces bâtiments vont surprendre par leurs formes : ce sont des pyramides

- **En 1992-93**, édification d'un des plus récents équipements : un centre aquatique.

La Grande Motte est devenue une vraie ville, avec une population permanente de **5 000 habitants** vivant toute l'année par son commerce, ses loisirs, ses activités culturelles⁴⁵.

-La Grande Motte aujourd'hui :

La Grande Motte est devenue une vraie ville, avec une population permanente de 5 000 habitants vivant toute l'année par son commerce, ses loisirs, ses activités culturelles.

Jean Balladur est l'architecte à qui est confiée la future station de La Grande Motte.

- **Trois objectifs vont être définis :**

Diversifier le tissu économique grâce à un nouveau secteur d'activités, capter les flux en direction de l'Espagne, et rééquilibrer la distribution des flux sur l'ensemble du littoral sud est de la France, la Côte d'Azur étant « déjà saturée ».

⁴⁵ CAUE de l'Hérault « La Grande Motte, cité des dunes » - décembre 2010, p 26-27.

Fig. 46 : La grande Motte aujourd'hui

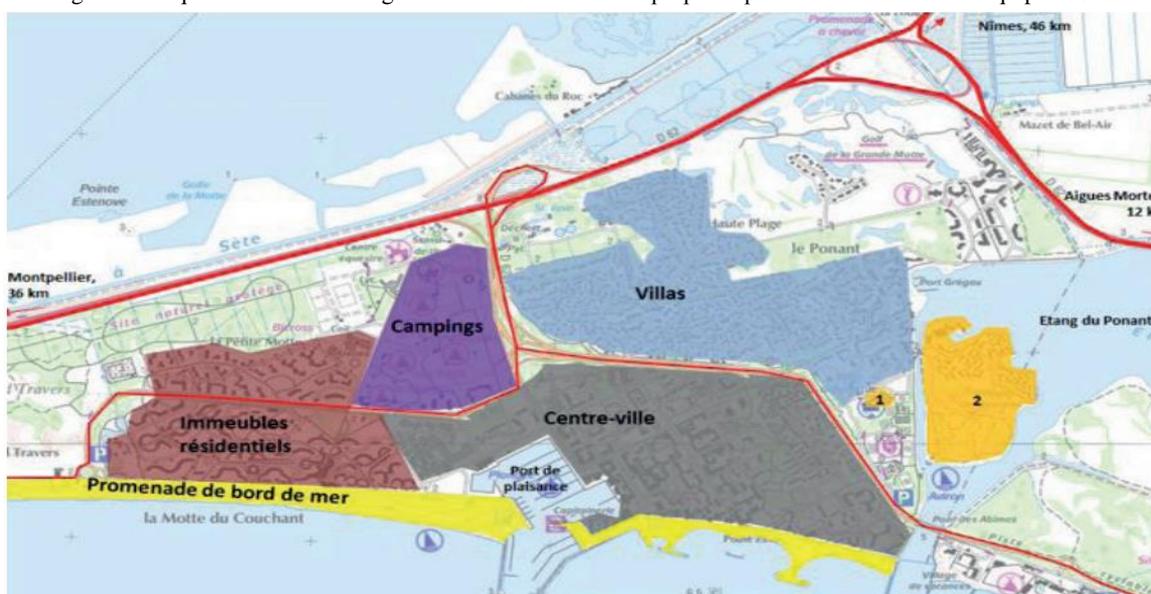


Source : <http://www.lagrandemotte-nature.com/fre/Menu/Decouvrir/En-image/Images>

c- Aspect urbanistique :

L'attractivité de la Grande Motte est aussi pensée en termes d'urbanisme, d'architecture. L'architecte Jean Balladur cherche à créer un ensemble cohérent de logements, d'équipements et services, les activités Grandettoises : Le golf, Beach volley le tennis, l'aviron, l'équitation, la voile, l'accrobranche, la pêche, le skate parc, le casino. L'unité touristique elle-même est composée de différents quartiers, qui forment un ensemble urbain complexe, dont rend compte le croquis ci-dessous (Fig. 48).

Fig. 47 : Croquis de Plan d'aménagement de la Grande Motte proposée par Jean Balladur et son équipe a 1964



	Au Nord, les villas et leurs jardins, protégés des embruns
	A l'Ouest, un grand secteur réservé aux campings
	A l'Ouest, des immeubles résidentiels
	A l'Est, des activités réservées aux loisirs : parc aquatique [1] et village des vacances [2]
	Autour du port, le centre de la ville, dense, destiné à accueillir les équipements de la ville et des immeubles de logements, dont la hauteur décline en allant vers le Nord
	Au bord de la mer, deux promenades à pied qui relient le port à l'Etang du Ponant

Source : <http://www.lemoniteur.fr/article/la-grande-motte-de-la-station-balneaire-a-la-ville-durable-14878287>

d- Aspect architecturale :

La Grande-Motte se caractérise par une grande homogénéité architecturale, dont les éléments les plus visibles sont les immeubles en forme de pyramide.

- Outre la conception d'une station fonctionnaliste, ils repensent les fonctions des différents types d'habitats (habitat collectif dispersé de faible hauteur dans des espaces de nature, villas individuelles groupées, dispersées, hôtels de ville ou de bord de plage, camping, caravaning, villages de vacances.) et des divers genres d'équipements de loisir, afin de les rendre attractifs et même utilisables devient l'objet d'une politique qui vise à valoriser le potentiel à caractère touristique, et de permettre aux estivants de choisir leur mode de vacances.

- L'objectif de ces pyramides est de fournir à chaque habitant qui dispose de balcon et terrasse à chaque étage avec vue sur la mer et de réaliser une transition douce entre le littoral et la chaîne montagneuse des Cévennes. Grâce à cette réalisation architecturale, la ville a reçu le label « Patrimoine du XXe siècle » le 19 janvier 2010⁴⁶.

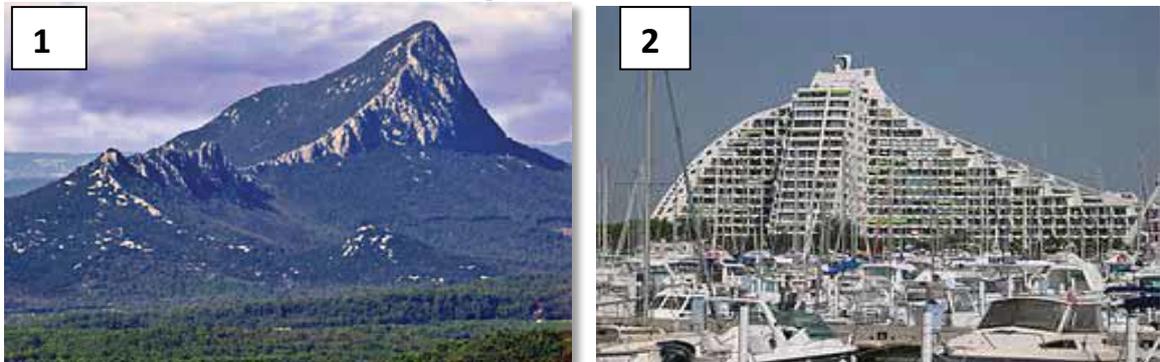
- Organiser le bâti en tenant compte des vents dominants.

- Créer des espaces publics à échelle humaine, (point zéro, parcs, déplacements doux).

- Eviter l'uniformité et la disparate, (infinité des formes du béton précontraint).

L'architecte a voulu varier et distinguer les quartiers situés de part et d'autre du port. Pour cela, il a donné aux immeubles des formes différentes.

Fig. 48, La photo 1 et 2 montrent La grande pyramide, visible de loin est un signal pour les navigateurs égarés. Sa silhouette imposante contrefort des Cévennes.



Source : <http://k-classroom.blogspot.com/2011/09/histoire-des-arts-la-pyramides-une.html>

e - Des enjeux identifiés :

L'action touristique pour la Grande Motte à travers le Schéma de développement touristique priorise 3 enjeux :

- Harmoniser la durabilité de la ville permanente et de la station balnéaire.
- Insuffler une dynamique économique axée sur un tourisme de qualité
- Valoriser l'image de la ville à travers un positionnement affirmé⁴⁷.

⁴⁶ BESEME O, HEBRAUD F, « La Grande-Motte cité des dunes, caue Hérault », Presses du Languedoc, 1994, p 79.

⁴⁷ PICON A, PRELORENZO C, « L'aventure du balnéaire, la Grande-motte de Jean Balladur », Parenthèses, 1999, p 57-79.

➤ Exemple 2 : Benidorm en Espagne :

Benidorm est une ville touristique de la communauté valencienne, située dans la province d'Alicante réputée pour ses plages et pour sa vie nocturne animée, la ville est une des destinations les plus prisées en Méditerranée. Symbole d'un certain type de tourisme de masse, caractérisée par un urbanisme échevelé (le tout béton)⁴⁸.

Fig. 49 ; Benidorm (Espagne) ville touristique avec ses grandes tours qui s'installent parallèlement à la mer



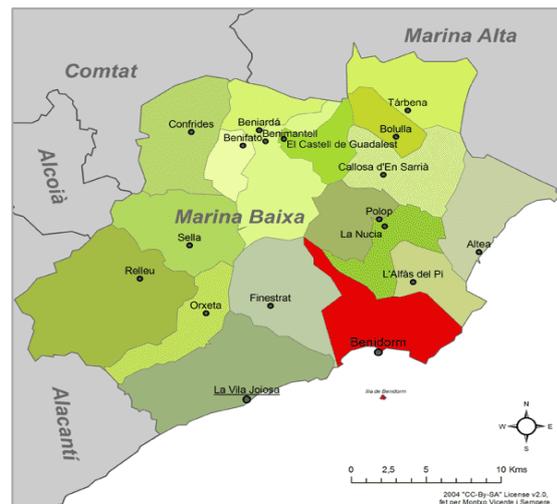
Source : <http://www.destination360.com/europe/spain/benidorm>

Benidorm est le premier centre touristique de l'Espagne méditerranéenne, équipé de tous les services permettant d'accueillir au long de l'année des millions de touristes espagnols et étrangers. Les tours, les avenues, les nouvelles rues qui constituent l'urbanisme de cette capitale du tourisme ont été construites pour créer une ville moderne de vacances et de loisirs⁴⁹.

Fig. : 50 : Carte de Situation de Benidorm

a- Situation :

Benidorm est une commune d'Espagne de la province d'Alicante dans la Communauté valencienne. Elle est située dans la comarque de la Marina Baixa et dans la zone à prédominance linguistique valencienne.



Source : https://www.viamichelin.fr/web/Cartes-plans/Carte_plan-Benidorm--Alicante-Espagne

⁴⁸ Philippe KEROURIO, «LE TOURISME EN ESPAGNE (Cours et annexes) » Aix-en-Provence, le 2 juillet 2015, p34.

⁴⁹ -Sanchez Sanchez, E. (2001): La montée du tourisme européen dans le L'Espagne des années 1960, Arbor CLXX, 669, 201-224 pp.

b- Origines, destinations et comportements des touristes :

Fig. 51 Benidorm en 1930, Village de pêcheurs



Source : <http://fr.visitbenidorm.es/ver/1322/histoire-touristique-de-benidorm.html>

Fig. 52, Benidorm en 1950



Source : <http://fr.visitbenidorm.es/ver/1322/histoire-touristique-de-benidorm.html>

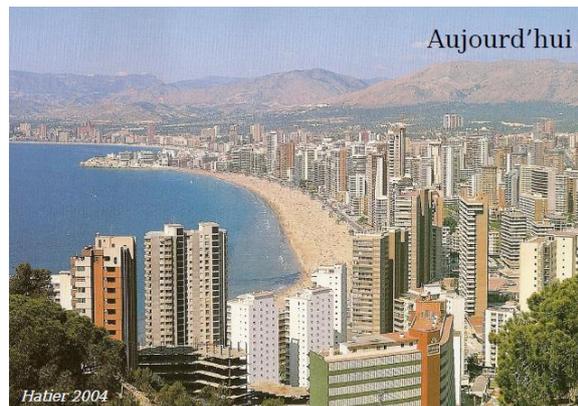
- **En 1930**, Benidorm est un petit village de pêcheurs.
- Benidorm, paysage rural **en 1950**, est devenu une ville aujourd'hui, avec la construction de nombreux immeubles.
- **en 1956**, la municipalité approuva un plan d'urbanisme dans le but de créer une ville conçue pour le tourisme, en créant des rues tracées au cordeau suivant le tracé des plages. À partir de ce moment, on assista à un fort déplacement des activités traditionnelles (pêche et agriculture) vers le secteur du tourisme qui devint alors à la base de la prospérité de la ville. Le tourisme espagnol commença à partager l'espace avec les voyageurs venus d'autres pays d'Europe⁵⁰.

Fig. 53, Benidorm à 1960, devient ville touristique



Source : <http://fr.visitbenidorm.es/ver/1322/histoire-touristique-de-benidorm.html>

Fig. 54, Benidorm Actuel le premier centre touristique de l'Espagne



Source : <http://fr.visitbenidorm.es/ver/1322/histoire-touristique-de-benidorm.html>

- A partir des années **1960**, le tourisme se développe à Benidorm, la ville change pour accueillir les touristes.
- Benidorm a été transformée par le tourisme, chaque année, le climat favorable attire de nombreuses personnes, est devenu actuellement parmi les premières villes touristiques de tout le pourtour Méditerranéen.

⁵⁰ Pellejero Martinez, C. (2002): La politique touristique en Espagne XX siècle: une vision générale, Histoire contemporaine, n° 25, 233-265 pp.

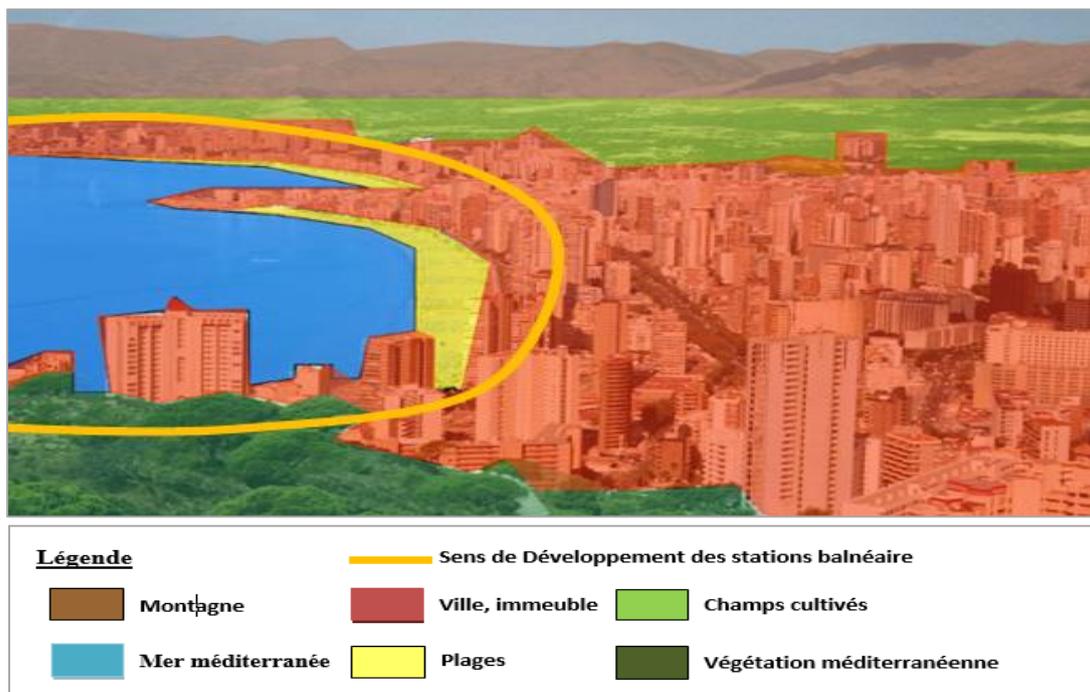
- La population de Benidorm, après être restée basse pendant longtemps a fortement augmenté à partir de 1960 : elle a été multipliée par 10 en une Cinquantaine d'années. En 2007, Benidorm comptait 69 058 habitants bien qu'une grande partie des étrangers résidents ne soient pas recensés. On estime alors à environ 100 000 habitants à l'année. De plus, 29,3 % de la population est de nationalité étrangère, principalement d'origine britannique ou d'autres pays de l'Union européenne.

1857	1910	1930	1950	1960	1970	1981	2001	2007
3.720	3.498	3.113	2.726	6.259	12.124	25.544	51.873	69.058

Tableau 02 : statistique sur l'accroissement de la population de Benidorm

- Le tourisme de masse a profondément modifié les paysages de Benidorm, sur le front de mer ont été construits de nombreux immeubles, notamment des gratte-ciels pour héberger les cinq millions de touristes annuels, derrière le front de mer, s'étendent aujourd'hui des lotissements et des parcs d'attraction, parc aquatique, et des zones agricoles (Terra mitica , Aqualandia ; huerta), il a également fallu développer des voies rapides pour permettre aux touristes de se rendre à Benidorm.
- Benidorm l'urbanisation en hauteur a été délibérément choisie par ses édiles et les tours s'alignent parallèlement aux deux plages. Ce choix urbanistique donne à Benidorm un aspect de grande ville que n'ont pas les autres stations. Comme par ailleurs l'infrastructure commerciale est très développée et concentrée dans le centre-ville, l'animation est grande et grâce aux touristes anglais et nordiques la station est fréquentée tout au long de l'année.

Fig. 55 : Un paysage littoral touristique : Benidorm



Source : <http://www.destination360.com/europe/spain/benidorm> modifié par Auteur.

I-5- Les Aménagements touristique en milieu littoral en Algérie :

Les aménagements touristiques en Algérie prennent une nouvelle ampleur, dans le cadre de la stratégie du développement économique du secteur. Le programme des gouvernements qui se sont succédé depuis l'année 2000, a consacré un rôle important au secteur du tourisme, à travers la projection d'une véritable industrie touristique basée sur la valorisation des potentialités naturelles, culturelles et civilisationnelles du pays.

Mais avant de nous étaler sur le parcours et le développement du secteur du tourisme, il est utile de rappeler l'importance du tourisme en tant qu'enjeu économique pour le pays durant la période de gestion planifiée⁵¹.

Les aménagements touristiques reposent sur des plans d'aménagement touristique est un instrument d'aménagement du littoral, est une opération qui consiste à gérer les différentes potentialités touristiques du littoral donné en vue de valoriser ses ressources naturelles, humaines, culturelles et économiques grâce à des plans d'aménagement. Autrement dit, l'aménagement touristique est l'ensemble d'actions menées par des acteurs publics (ou Privés dans le cadre de missions de service public qui leur sont confiées), dont le but principal est l'organisation de l'ensemble des espaces et ressources touristiques, qui interviennent sur un territoire donné et façonnent son paysage. Il a constitué l'une des préoccupations des responsables du secteur touristique en Algérie et ce à travers la délimitation des zones d'expansion touristique et l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement touristique⁵².

L'Algérie entend donner au secteur du tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et ses atouts. Il s'agit désormais de développer la montée en puissance du tourisme national et de l'insérer dans les circuits commerciaux du tourisme mondial grâce à l'émergence de la destination Algérie comme destination touristique de référence au plan international.⁵³ mais il reste en retard sur le plan touristique à cause de la mauvaise image qu'elle présente à l'étranger, la négligence des potentialités touristiques, le manque de professionnalisme et de l'intérêt à développer une activité touristique et surtout le manque d'infrastructures et le personnel de qualité ce qui nous empêche de parler d'un tourisme durable, ce retard peut néanmoins être bénéfique pour nos villes dans la mesure où elles peuvent y remédier en instaurant une stratégie basée dès le début sur une vision durable des villes, ce qui permettra la réalisation de projets, la formation du personnel, l'implication du citoyen et la Promotion d'une image de marque de nos villes en se basant sur une même philosophie.

⁵¹ GRIMES Said, « Le tourisme environnemental et l'aménagement urbain du littoral », Cas de la ville de Jijel, p89.

⁵² FERNANE DJ, « Atouts et actions managériales des entreprises hôteliers », Mémoire de Magister, Université de Tizi Ouzou, 2011, p 40.

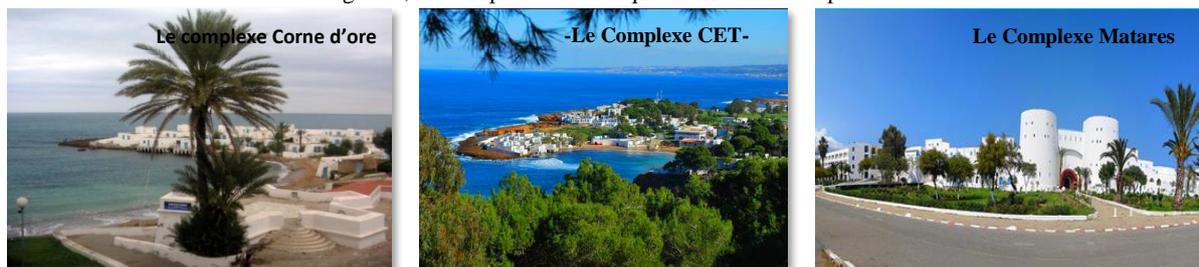
⁵³ www.UNWTO.org (office national du tourisme)

- Exemple : Les aménagements touristiques de la ville de Tipaza :

Les Complexes : (CET, MATARES, CORNE D'OR)

Au début des années 1970, Fernand Pouillon a construit sur la plage de Tipaza un ensemble de bâtiments destinés au tourisme en s'inspirant du style architectural du pays le CET, corne d'argent et corne d'or s'étalent sur une superficie de 36 Ha, actuellement corne d'or est détachée du CET, le centre touristique de Tipasa Matares créée en 1971 pour des différentes activités (hôtellerie, tourisme, loisirs...etc.), la surface foncière étant de 8,8 Ha.

Fig. : 56, les complexes touristiques de la ville de Tipaza



Source : <http://www.algerie-monde.com/hotels/tipaza/matares/>

➤ Aspect Architectural :

L'architecture se présente sous une forme traditionnelle *Arabo-turque*, et le plan est assez harmonieux et équilibré.

L'architecture hôtelière de Pouillon présente des références architecturales multiculturelles mais aussi une grande richesse compositionnelle puisque le modèle est la ville méditerranéenne avec ses rues, ruelles, impasses, portes urbaines, placettes....C'est pourquoi, on y retrouve certaines formes d'urbanité. Le choix des références reflètent bien la vaste culture de l'architecte et son sens de l'humour, voire de l'ironie. On sourit en remarquant des encorbellements métalliques référence à la Casbah, des palmiers sur une toiture terrasse⁵⁴.

Fig. 57 Etat actuel des stations balnéaires en Algérie (Matares Tipasa). État de friche touristique



Source : <http://www.algerie-monde.com/hotels/tipaza/matares/>

⁵⁴ AOUISSI Khalil, « Typologies urbaines et architecturales en milieu littoral, Blida2016/2017, cours N19, p19

➤ **Stratégie Du Développement Du Tourisme :**

La Stratégie de développement du tourisme qu'adopta l'Algérie et qui s'étale jusqu'à l'horizon 2025 se propose d'asseoir une politique d'état basée sur l'adhésion totale de l'ensemble des institutions directement ou indirectement impliquées dans la conception, le développement et la promotion des activités touristiques pour l'émergence d'une véritable industrie de tourisme. Cette stratégie repose sur les points suivants :

- Un cadre politique global visant le développement durable du tourisme.
- Un plan directeur délimitant la zone à mettre en valeur en priorité, déterminant les types de produits adoptés à chaque zone, précisant la capacité de charge de chaque zone etc...
- Une réglementation claire et rationnelle relative à l'aménagement du territoire appliquée rigoureusement. .
- Une politique de valorisation des ressources humaines en vue d'une planification et d'une gestion satisfaisante des infrastructures et des activités touristiques.
- Des normes et une réglementation propres au secteur afin de maintenir les niveaux voulus de qualité de l'environnement et de qualité en général
- La large association de la population à tous les stades de la planification, de la mise œuvre et de la gestion des services touristiques⁵⁵.

➤ **Conclusion :**

D'après le constat basé sur les exemples cités, on remarque que l'attractivité est assurée grâce aux différents offre que propose chaque station balnéaire en terme de type de logements, services, loisirs ou même d'autre particularités spéciales de chaque région, afin de participer à la compétitivité touristique que ce soit nationale ou même internationale .La disposition des différents équipements et aménagements participe également à l'attractivité touristique en étant accessibles et bien agencés.

⁵⁵ Schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », Livre3 Les sept pôles touristiques d'excellence.

II- Conclusion général:

Les villes littorales se différencient des autres zones du territoire par leurs particularités naturelles, sociales et économiques.

Ce travail était élaboré au premier lieu, dans le but de connaître l'influence de la présence de la mer sur le développement des villes littorales sur les deux plans : urbanistique et architectural. Sur le plan urbanistique on a constaté que l'évolution des villes se fait suivant plusieurs formes dans le but de dégager le maximum de vue sur la mer, soit parallèlement à la mer, perpendiculairement ou suivant la topographie du site.

L'architecture des villes littorales est adaptée aux conditions du milieu littoral, comme le choix de la forme, son orientation, la couleur du bâti et les matériaux utilisés.

Ainsi on a distingué que l'économie des villes littorales s'appuie sur des activités liées essentiellement à la mer, comme l'activité touristique qui repose sur la présence des stations balnéaires, et l'activité portuaire où on remarque la présence des ports industriels, de plaisance et de pêche.

Nous avons acquis un ensemble de connaissances qui nous a permis de mettre l'accent sur la ville littorale algérienne et son développement sur le plan urbanistique et architectural, et aussi un aperçu sur la réglementation algérienne relative à la protection des villes littorales.

L'étude que nous avons menée a permis de mettre en évidence le fort potentiel touristique de l'Algérie, et qui consiste non seulement en ses nombreux attraits et atouts touristiques divers. L'analyse a aussi mis en évidence des défaillances et des manques dans les structures de base du pays ainsi que dans divers autres secteurs liés au tourisme et à l'environnement, ainsi que le faible développement de l'activité touristique actuelle.

Aujourd'hui, l'Algérie se trouve devant un défi très difficile à relever. Car la relance du secteur doit contenir un élément important qui permettra à l'Algérie de se singulariser et de se distinguer pour pouvoir trouver une place sur le marché international du tourisme. Il s'agit de trouver une marque de différence par rapport à ce qui se fait sur le bassin méditerranéen et cela peut être envisageable par l'injection de nouvelles fonctionnalités et services dans les stations balnéaires actuelles ou en propositions, afin de les rendre fonctionnelles toute l'année en attirant le maximum de touristes.

Le retard dans le domaine touristique en Algérie peut être considéré aujourd'hui comme une chance. En effet, alors que presque tous les pays du pourtour méditerranéen ont atteint la limite physique de leur capacité d'accueil, l'Algérie reste encore un site touristique quasiment vierge et inexploité, ce qui est incontestablement un autre atout pour peu qu'une politique de tourisme privilégiant l'environnement est mise en place. Elle peut aussi tirer profit des expériences des autres pour éviter les atteintes les plus graves à l'environnement sur le plan esthétique mais aussi en matière de consommation des ressources rares. Elle peut aussi éviter

les mauvaises expériences sur le plan social, Il n'y a aucune raison que l'Algérie ne rejoigne pas puis dépasse ses deux voisins.

Il faut appréhender le problème globalement, car personne ne pourra faire, seul, quelque chose dans ce domaine qui implique une panoplie d'activités et d'acteurs. En effet, le secteur touristique nécessite une bonne alchimie entre ses différents acteurs, des relations de confiance, d'incitation, de régulation... Rien ne se fera en dehors de ces coopérations entre différents acteurs.

Il ne suffit pas de ramener des touristes ; mais il faut penser à les fidéliser. Une politique intensive, qui vise à fidéliser ses touristes et les inciter à revenir en Algérie, peut s'avérer très bénéfique. En effet, il est important de mettre en place un plan marketing pour la revalorisation de la destination Algérie et le développement du secteur du tourisme

Pour cela le développement des infrastructures et des équipements touristiques est une condition nécessaire.

III- Bibliographie :

Les Ouvrages :

-**ANNIE Pinaud-Bonnelie**, « Arcachon : gestion du patrimoine et de l'espace urbain ». In Architecture, Urbanisme et Aménagement en milieu touristique littoral. Recherche urbaine N°08, CESURB, France 1993, pp. 43-55. (I.M.C.O.M =, C.H.E.T =, CESURB = Centre d'Etudes des Espaces Urbains).

-**BESEME O, HEBRAUD F**, « La Grande-Motte cité des dunes, caue Hérault », Presses du Languedoc, 1994, p 79.

-**DEWAILLY-Jean-Michel** : « tourisme et aménagement en Europe de nord », Ed Masson, Paris 1990, P 155

-**Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY**: “Territoire, villes et architecture balnéaire : L'exemple de la Grande Motte.” In Cahiers de la recherche architecturale, n°32/33. 1993. Pp. 59-72.

-**DRYFEUS-SIGNOLES Catherine** : « l'espace touristique », ED BREAL, PARIS 2002, p14.

-**Dictionnaire de Larousse**

-**François Moriconi-Ebrad, Frédéric Dinard**. « L'urbanisation du littoral méditerranéen », Mapped Monde, 2000.

-**MEGHFOUR KACEMI Malika**, « les recommandations pour l'élaboration des PDAU et POS dans les zones littorales 2004 ».p34.

-**MERLIN, Pierre**. L'Aménagement du territoire. Broché. 2002.

-**MIOSSEC Alain**, « Les Littoraux Entre Nature et Aménagement », Armand Colin, Paris, 2004, 183P.

-**MIOSSEC Alain**, les littoraux entre nature et aménagement, (12/2004). Edition Armand Colin.

-**NICOLAS defay**, « Protéger et valoriser le littoral », P 4.

-**Paskoff, R.**, « Les littoraux, Impact des aménagements sur leur évolution », éd. Masson. 1993.

-**PELLEJERO Martinez**. (2002): La politique touristique en Espagne XX siècle: une vision générale, Histoire contemporaine, n° 25, 233-265 pp.

-**PICON A, PRELORENZO C**, « L'aventure du balnéaire, la Grande-motte de Jean Balladur », Parenthèses, 1999, p 57-79.

-**Pierre LABORDE**, architecture, urbanisme et aménagement en milieu touristique littoral. Recherche urbaines N°8. CESURB, Talence, 1993. 119p.

-**PIERRE Merlin**. Tourisme et aménagement touristique : Des objectifs inconciliables ? - Nouvelle édition (2008) Editeur : la documentation française, Les Etudes N°5268-69.

-**SAMUEL Robert**, « La vue sur mer et l'urbanisation du littoral » Approche géographique et cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant. Géographie. Université Nice Sophia Antipolis, 2009. Français p 49.

-**SAMUEL Robert & HELENE Merlin** HABITER le LITTORAL enjeu contemporains n 23 Mar 2017, p57.

-**Sanchez, E. (2001)**: La montée du tourisme européen dans le L'Espagne des années 1960, Arbor CLXX, 669, 201-224 pp.

-Schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », Livre3 Les sept pôles touristiques d'excellence.

Articles de presses :

-**Arnaud Berthonnet** : « Le tourisme en Algérie de 1880 aux années 1940 : Une histoire à écrire ». In Revue Tourisme, Mai 2006 ; p 16

-**BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N.** *L'espace touristique*. Presses de l'Université de Québec:DEWAILLY, Jean-Michel. 1999

-**BELLAHSENE F, KOUDACHE S**, « ESPACE URBAIN-ESPACE PUBLIC », EPAU, 2012, p 11.

-**CAUE de l'Hérault**, La Grande-Motte, cité des dunes, Les presses du Languedoc, 1994, p6.27

-**DEWAILLY, Jean-Michel**. 1999. p 192. Disponible sur: <<http://www.persee.fr/doc/>>.

-Dossier pédagogique à destination des enseignants en vue de la préparation aux activités pédagogiques et projets transdisciplinaires sur le littoral », Ecole de la mer.

-Extrait tiré du rapport de la DATAR (Construire ensemble un développement équilibré du

-Extrait du message de Monsieur ABDELAZIZ Bouteflika Président de la République algérienne aux participants aux assises nationale et internationales sur le tourisme tenues à Alger en 2008 sur le site internet littoral), Paris, 2004

- **Francesco FRANGIALLI**. Le tourisme en Méditerranée : l'enjeu du développement durable pour une destination majeure fragile. In revue de l'Institut Méditerranéen de la communication (IMCOM), N° 13, été 1994. pp. 2-12.

-**Jacques Beauchamp**, « La pollution littoral » ; Université de Picardie Jules Venne, 2003.

-**Jean-Claude JAGER**, URBANISATION LITTORALE EN MEDITERRANEE, In revue Villes et territoires méditerranéens, août 1998.

-**Jacques MARCADON**. Le littoral, un espace marqué par un environnement humain et économique d'une grande diversité. In « l'espace littoral. Approche de géographie humaine ». Ed. Presses Universitaires de Rennes. 1999. pp. 9-25.

-Les menaces de l'homme sur le littoral-littoral, les milieux, eau et nature, Sololiya, PDF, p 2.

-**NICOLAS d**, « Protéger et valoriser le littoral », article de Presse France, Novembre 2016 P

-**MIGNOT, Claude**. La Villégiature retrouvée : les réseaux de la recherche. *In Situ*, revue des patrimoines [en ligne], 2005, n°4.

-Ministère de l'Ecologie et du Développement. Durable. Planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. [En ligne]. Paris. juillet 2006. 52p. Dispo sur: < www.urbanisme.equipement.gouv.fr>.

-**Samuel Robert & Hélène Melin** HABITER le LITTORAL enjeu contemporains Presses Universitaires de Provence; Presses Universitaires d'Aix-Marseille, n 23 Mar 2017, p57

-**TOUILLIER, Bernard.** L'architecture des bains de mer : patrimoine marginalisé. In revue d'Art, année 1993, Volume 101, N°1. P.29-40.

-**VLES, Vincent.** L'aménagement touristique durable du territoire. Presses de sciences, paris. Octobre 2005. 509p.

Thèses et mémoires :

-**ABDERRAHMANE F,** « L'impact de l'orientation sur la qualité de confort thermique dans les logements social récent » Mémoire de Magister Université Tébéssa 2016,

-**ACHERAIOU O,** L'impact socio-économique de l'activité touristique sur la Commune d'Azeffoun, Mémoire de Magister, Université de Tizi Ouzou 2012, P 40-41.

-**BETOUCHE Tihal,** « Intégration de la commune de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise » Mémoire de Magister, 2014 EPAU, p 117.

-**BOUFADES A, BOUDJEMAA S,** « aménagement d'un village touristique cas d'étude Azeffon » mémoire de Master Blida 2016, p 11-21.

-**BOUROUMI Mohamed Tefwik,** « Impact de l'urbanisation sur l'évolution du littoral Cas de la commune de Ain el Türk cas d'étude Oran » Mémoire de Magister, Université des Science et de la technologie Oran 2014,

-**FERNANE DJ,** « Atouts et actions managériales des entreprises hôteliers », Mémoire de Magister, Université de Tizi Ouzou, 2011, p 40.

-**GRIMES Sid** « Le tourisme environnemental et l'aménagement urbain du littoral » Mémoire de magister 2013, Université de Jijel, p 86-99.

-**KISSARLI S, MILOUDI I,** « Le paysage architectural et urbanistique des villes côtières touristiques Blida » Mémoire de Master2 2016, p10.

-**MASSAOUDI, Fatma.** « Impact de l'attractivité du Tourisme Balnéaire sur le Développement Urbain du Littoral de Tizi Ouzou (cas de la daïra de Tigzirt) ». Mémoire de master en Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion. Tizi Ouzou : Université Mouloud Mammeri, 2011_2012. 112P.

-**MEHDAOUI Amina,** « Droit d'urbanisme et de la construction en Milieu Littoral entre la théorie et la pratique » Mémoire de Master, Université de Blida 2016, p 11-14.

-**OUALI M, OUCHENE I, RABHI W,** « Aménagement touristique durable et valorisation du littoral de Bedjaia » Mémoire de Master. 2017.

-**Pierre LABORDE**, « architecture, urbanisme et aménagement en milieu touristique littoral. » Recherche urbaines N°8. CESURB, Talence, 1993, 119p.

-**ROBERT, Samuel**. «La Vue sur Mer et l'urbanisation du Littoral. Approche Géographique et Cartographique sur le Cote d'Azur et la Riviera du Ponant ». Nice : université Nice Sophia Antipolis, 19 decembre2009. 156p.

-**TORCHI K, FERKANI A**, « Aménagement de la partie Ouest du front de mer de la de Tipaza Aménagement d'une façade maritime » mémoire de master Blida 2013/2014.

Les sites internet consultés :

-Denise, PUMAIN. Et al, « littoral ».In : encyclopédie Hypergeo. 2006. [Enligne]. Disponible sur <http://www.hypergeo.eu/spip.php?> [Consulté le 04/05/2017].

-<https://revues.univ-ouargla.dz/index.php/numero-09-ssh/206-problemes-environnementaux-enalgerie-dimension-et-gravite-mansour-khaled-khodja-universite-de-mostaganem-algerie>[Consulté le 19/03/2017].

-http://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_urbain

-<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/CDU/accueil/bibliographies/mediterranee/note.ht..>

-<http://www.ettadjedhahabi.com/index.php/79-actualites/78-le-littoral-algerien>.

-LA ROUSSE, « Littoral ».In : encyclopédie LA ROUSSE [En ligne]. [Consulté le 24/03/2016].

-Ministère de l'Éducation nationale (DGESCO - IGEN). « Les Littoraux, Espaces convoités »,29 avril 2010. Disponible sur : < http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/75/5/LyceesGT_Ressources_HGEC_2_Geo_09_T4Littor_Espc_Conv_148755>.

-Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : Annuaire des statistiques, Espagne, 2010

-www.Google/map.com

-www.UNWTO.org (office national du tourisme)

Cours :

-**AOUISSI Khalil**, « Typologies urbaines et architecturales en milieu littoral, Blida2016/2017, cours N5, 19 p19

-**ALLOUI Linda, AMI Moussa** : « *cours d'Aménagement touristique* », OPU, Ed.2.04.5213, 2011. P 27.

-**PHILIPPE Kerourio**, «LE TOURISME EN ESPAGNE (Cours et annexes) » Aix-en-Provence, le 2 juillet 2015, p34.

Liste des figures :

- Fig. N°01 : Schéma simplifié du littoral
- Fig. N°02 : L'harmonie entre le paysage naturel et les infrastructures projetés
- Fig. N°03 : Développement de la ville parallèle à la mer Une série d'hôtel Hammamet Tunisie
- Fig. N°04 : La ville Canne, France, tracé linéaire et son développement parallèle à la mer
- Fig. N°05 : La ville de Bejaia se développe perpendiculairement à la mer
- Fig. N°06 : Forme de l'urbanisation perpendiculaire Barcelone (Espagne)
- Fig. N°07 : Exemples des villes littorales se développent de dans toutes les directions
- Fig. N°08 : Echappées visuelles vers la mer Alger
- Fig. N°09 : L'aménagement des places extérieures qui donnent sur mer
- Fig. N°10 : Aménagements des promenades au bord de la mer dans les villes littorales pour créer articulation ville mer.
- Fig. N°11 : L'orientation de chaque villa vers la mer Le palais Jumeirah Bodrum
- Fig. N°12 : Terrasse d'appartement sur le littoral montrent des façades traitées par des brise-soleil horizontaux et verticaux
- Fig. N°13 : La ventilation transversale dans une habitation
- Fig. N°14 : Les grandes ouvertures orientées vers la mer.
- Fig. N°15 : Complexe de loisirs scientifique et culturel constitué de plusieurs bâtiments inspirés de Poison.
- Fig. N°16 : Station balnéaire un hôtel luxe bordj el arabe Dubaï, il a la forme d'une voile géante
- Fig. N°17 : Utilisation Panneau en verre pour toiture à faible émissivité à isolation thermique
- Fig. N°18 : Port pétrolier Havre-Antifer
- Fig. N°19 : Le port du Havre est un grand port maritime français de commerce, de passagers
- Fig. N°20 : Concarneau (France), est une ville tournée vers la pêche et ses dérivés industriels
- Fig. N°21 : 23 Marseille (France) parmi les trois premiers complexes de plaisance d'Europe possédant 4 ports de plaisance
- Fig. N°22 : Exemple de développement de tourisme balnéaire dans les villes littorales
- Fig. N°23 : Les terrains agricoles bloquent l'urbanisation du littoral
- Fig. N°24 : Les rejets d'influents industrielles Planète Terre Mortel.
- Fig. N°25 : Pollution aux hydrocarbures, une marée noire à port Gentil du Gabon
- Fig. N°26 : La plage de Zéphir à Cayenne
- Fig. N°27 : Rejets des eaux usées, une très forte pollution affecte la cote d'Ain el Turck
- Fig. N°28 : Schéma montre les techniques de protection et valorisation de littorale
- Fig. N°29 : Carte des villes littorales Algériennes
- Fig. N°30 : Le port d'Alger vers 1911, l'emprise ferroviaire avec les hangars (point commercial).
- Fig. N°31 : Traitement des façades dans une ville littorale et une ville intérieur
- Fig. N°32 : Photos 01 et 02 et les Cartes 01 et 02 le poids de la population et l'urbanisation
- Fig. N°33 : Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002
- Fig. N°34 : Extension limitée de l'urbanisation

Fig. N°35 : Coupe de principe de l'extension limitée et d'espace proche du rivage.

Fig.N°36 : Exemple de délimitation d'espaces proches du rivage. Avec les profils sur différents reliefs

Fig. N°37 : Principes d'urbanisation dans les communes littorales

Fig. N°38 : Exemple de représentation sur les documents.

Fig. N°39 : Exemple de la grande Station balnéaire la Grande Motte en France.

Fig. N°40 : Carte de situation de la grande Motte

Fig. N°41 : La Grande Motte en 1963

Fig. N°42 : Creusement du port en 1967

Fig. N°43: Le Début 1968 : les 2 premières pyramides s'élèvent.

Fig. N°44 : La grande Motte aujourd'hui

Fig. N°45 : Croquis de Plan d'aménagement de la Grande Motte proposée par Jean Balladur et son équipe a 1964

Fig. N°46 : La photo 1 et 2 montres La grande pyramide, visible de loin est un signal pour les navigateurs égarés. Sa silhouette imposante contrefort des Cévennes.

Fig. N°47 : Benidorm (Espagne) ville touristique avec ses grandes tours qui s'installent parallèlement à la mer

Fig. N°48: Carte de Situation de Benidorm

Fig. N°49 : Benidorm en 1930, Village de pêcheurs

Fig. N°50: Benidorm en 1950

Fig. N°51 : Fig. 53, Benidorm, devient ville touristique

Fig. N°52 : Fig. 54, Actuellement, Benidorm le premier centre touristique de l'Espagne

Fig. N°53 : Fig. 55 : Un paysage littoral touristique : Benidorm

Fig. N°54: Carte de Situation de complexe Touristique de Matarès

Fig. N°55 : Etat actuel des stations balnéaires en Algérie (Matares Tipasa). État de friche touristique

Fig. N° : 56 : les complexes touristiques de la ville de Tipaza

Annexe

OPTION: Architecture En Zone Urbaine Littorale

(AZUL)

Rapport Explicatif du Projet (PFE)

Thème:

**Pour une meilleure image touristique de la ville
de Cherchell**

Titre

Aménagement de la partie Est de Front de mer

Projet:

« Hôtel balnéaire »

Présenté par:

-Melle Allouache Saloua

-Melle Boutebal Hafsa

Encadrée par :

Dr. Ahmed Chaouch Nabil (Maitre-assistant)

Mr. Ameer Mohamed (Assistant vacataire)

Année universitaire : 2016 / 2017

Tables des matières :

1- Motivation du choix de la ville de Cherchell.....	60
2- Présentation de la ville de Cherchell.....	60
2-1- Donnée géographique.....	60
2-2- Donnée morphologique.....	61
2-3- Donnée climatique.....	62
2-4- Présentation sur le plan architectural et urbanistique.....	
à travers l’histoire.....	62
3- Le constat.....	65
4- Choix et délimitation de la zone d’intervention.....	70
5- Présentation de la zone d’intervention.....	71
6- Plan d’actions.....	72
7- Schéma de principes d’aménagement.....	73
8- Plan d’aménagement.....	75
9- Le projet architectural :.....	80

1- Motivation du choix de la ville de Cherchell :

Notre choix est porté sur la ville de CHERCHELL qui est une ville littorale qui constitue un vaste musée d'histoire témoignant des potentialités créatrices de la région, est en train de perdre peu à peu de son image donc il devrait permettre à Cherchell de promouvoir une activité culturelle et touristique intense qui la présente et la met en valeur.

On a choisit cette ville pour les raisons suivantes :

- Sa situation géographique stratégique dans le bassin méditerranéen.
- Sa proximité d'Alger capitale du pays.
- Elle est classée dans la liste du patrimoine universel par l'UNESCO grâce à ces ruines qui demeurent le reflet de son importance dans l'antiquité.
- Ses potentialités culturelle et touristique et historique (plages, baies, falaises, vestiges archéologiques...etc.)

Fig. 1 Les vestiges romaine



Source :<http://www.algeriepyrenees.com/article-27046242.html>

Fig. 2 Port de pêche



source :<http://www.algeriepyrenees.com/article-27046242.html>

Fig. 3 l'ancien forum romain



source :<http://www.algeriepyrenees.com/article-27046242.html>

2-Présentation de la ville de Cherchell:

2-1- Donnée géographique :

a- Situation de la ville à échelle régionale:

Cherchell est une petite ville littorale de la mer Méditerranée, située à environ 100 Km à l'Ouest d'Alger, à 20 Km à l'Ouest de Tipaza et à 90 Km à l'Est de Ténès, le domaine littoral occupe 26 Km. Cherchell fera objet de liaison entre les différentes entités économiques et leur opportunité de développement par le biais de l'intensité de l'échange.

Fig. 4: Carte de la situation Régionale de Cherchell



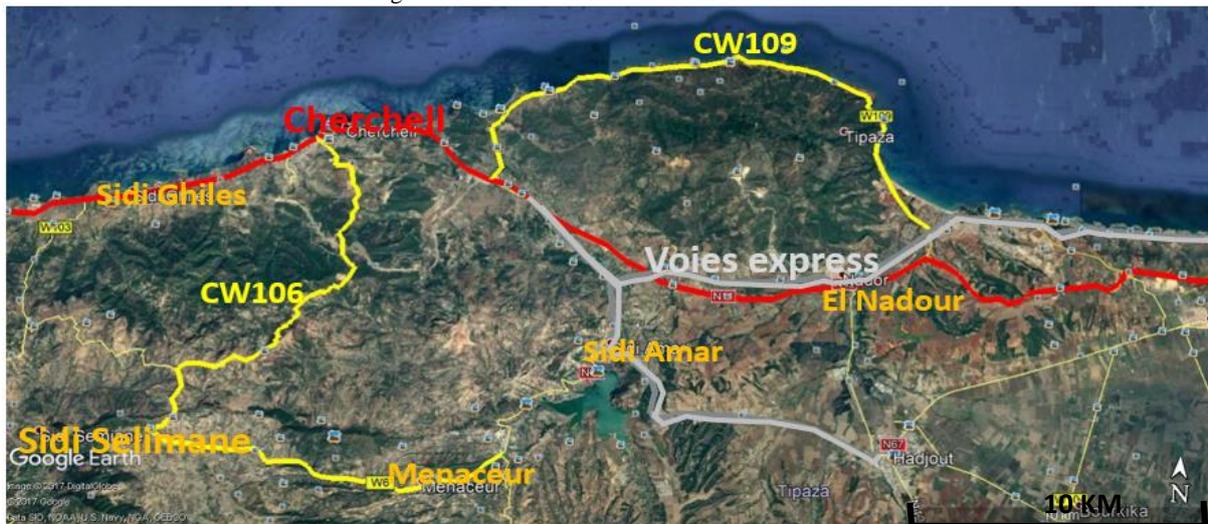
Source : Google earth est modifié par Allouache et Boutebal.

b- Situation à échelle Locale et Accessibilité :

La ville de Cherchell à une superficie de 130 Km² dont la partie importante est montagneuse, elle est limitée au Nord par la mer méditerranée, et à l'Ouest par la Sidi Ghiles, à l'est par Endor, au Sud par Sidi Amar et à l'Est Tipaza.

Cherchell est bien accessible, elle est traversée d'Est en Ouest par un axe routier la RN11 qui est une voie de liaison touristique de toute la frange côtière de la Wilaya. Les autres voies de communication le CW 109 venant de Tipaza et passant par Chenoua et El Beldj, la voie express projetée reliant Cherchell à Alger.

Fig5 : carte l'accessibilité de la ville de Cherchell



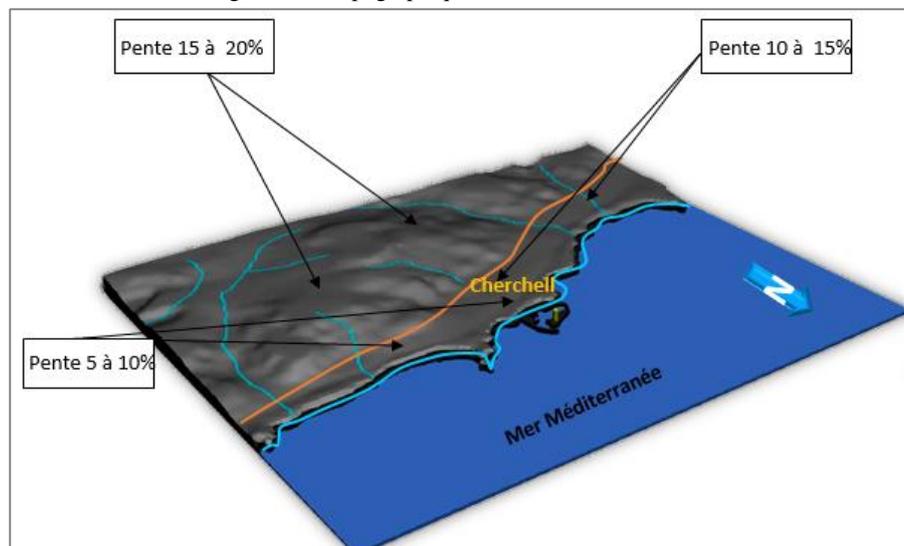
Source : Google earth est modifié par le binôme Allouache et Boutebal.

2-2-Données morphologiques :

➤ Le Relief :

La ville de CHERCHELL est implantée sur la partie basse du territoire, qui est légèrement accidentée, le reste du territoire est en majorité très accidenté, faisant partie du complexe montagneux de l'atlas tellien, cette topographie a fait de CHERCHELL un lieu à étage.

Fig.6: carte Topographique de la ville de Cherchell



Source : Google earth est modifié par Allouache et Boutebal.

2-3- Donnée climatique :

Cherchell jouit d'un climat méditerranéen caractérisé par un **hiver** doux et un **été** relativement chaud, comme le reste de la cote Algérienne, la ville est touchée par les deux vents dominants du Nord-Ouest en hiver et du Nord-Est en été.

➤ Les Risques Sismiques :

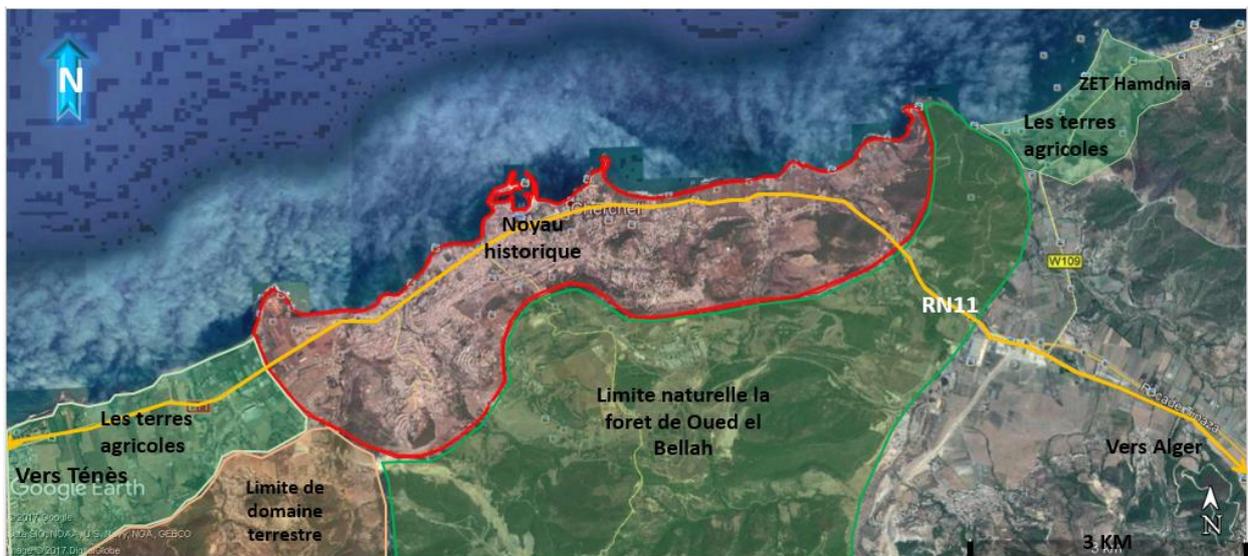
La possibilité d'un mouvement sismique moyen (d'après le RPA 2003) donc l'application de la réglementation en vigueur qui prescrit la construction parasismique est indispensable.

2-4- Présentation de la ville de Cherchell sur le plan architectural et urbanistique à travers l'histoire:

➤ Délimitation du périmètre urbain :

La ville de Cherchell est limitée à l'Est par les terrains agricoles et la ZET de El Hamdaia et à l'Ouest par les terrains agricoles, au Nord par la mer méditerranée et au sud par et le forêt d'Oued el Bellah.

Fig. 7: Carte de délimitation urbaine de la ville de Cherchell



Source : Google earth est modifié par Allouache et Boutebal.

➤ Période Phénicienne : du 5^{ème} au 1^{er} siècle av.j.c :

La ville était appelée 'IOL', elle avait une vocation commerciale, Les phéniciens installèrent des comptoirs sur toute la cote de l'Afrique. Elle n'a pas connu un effet d'urbanisation considérable sauf l'établissement du phare.

➤ Période Romaine : Du 1^{er} au 6^{ème} siècle :

- L'urbanisme et architecture de CAESAREA:

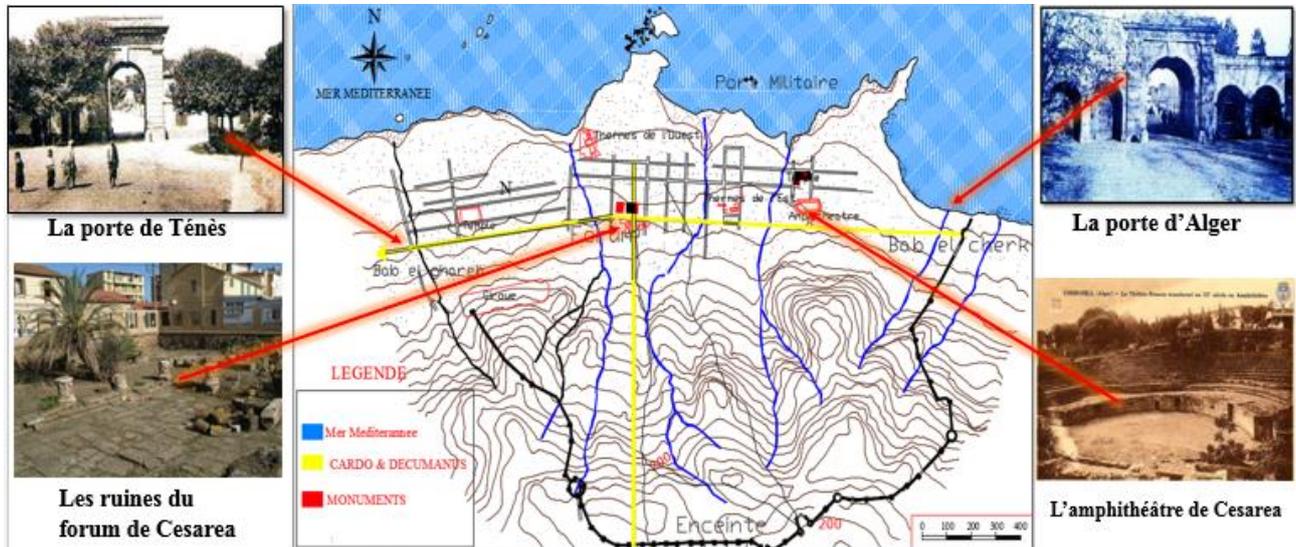
- Création du port romain.

Le tracé en damier de la ville et déterminer les axes et les ilots.

- La structure : cardo-décumanus-forum.

- Limiter un espace rectangulaire par un rempart englobant 370ha doté de deux portes principales, Est (la porte d'Alger), et Ouest (la porte de Ténès).
- Construction des édifices publics importants: cirque, théâtre, amphithéâtre, thermes, d'un grand Aqueduc, il amenait à Césarée les eaux du Chenoua avec un Hauteur de 35m.

Fig.8 : CAESAREA "CHERCHELL" PERIODE ROMAINE



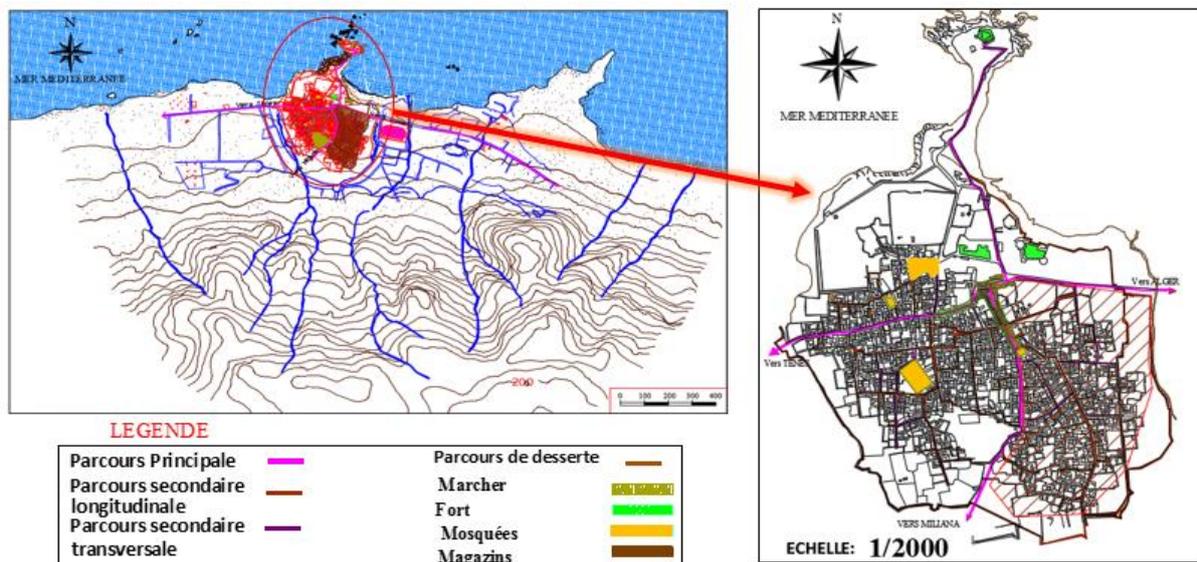
Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

➤ La période Andalou-Ottoman: du 13ème siècle à 1830:

Contrairement à la civilisation romaine et phénicienne, musulmans ont essayé de rester loin de la mer, ils ont aménagé la ville selon les caractéristiques de médina par l'organisation de ses axes en rue, ruelle et impasse, afin d'assurer la division entre les zones résidentielles et les zones de fonctions urbaines.

- a- **Le noyau andalou** se caractérise par une organisation rectiligne, avec un axe commercial linéaire ou les voies sont hiérarchisées (publique/privé)
- b- **Le noyau ottoman** se caractérise par une architecture organique autour de la mosquée des cent colonnes, et les voies sont hiérarchisées de la rue à l'impasse.

Fig.9 : Cherchell à l'époque Andalou-Ottoman,



Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

➤ la Période Coloniale: de 1840 au 1962 :

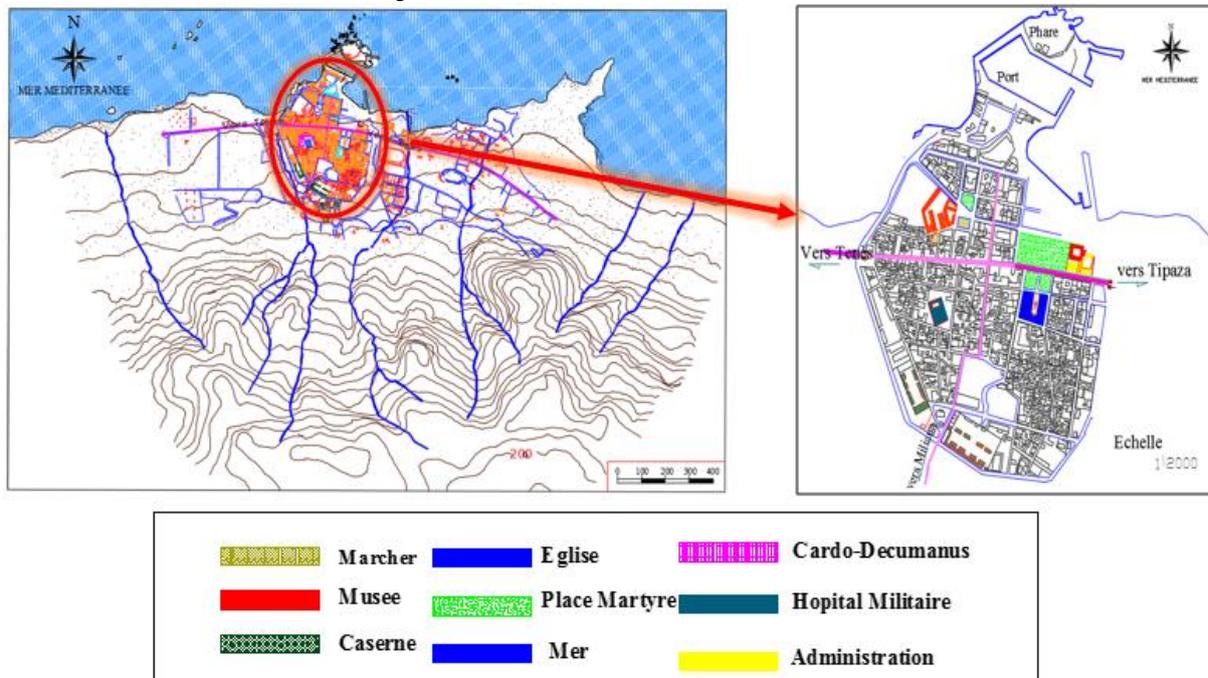
a- La première intervention à l'arrivée des français : 1840-1950

Cette phase est caractérisée par une restructuration du tissu en îlot régulier et l'alignement des voies perpendiculaire sur les 2 axes structurant de la ville (de l'Est à l'ouest et de nord au sud), avec l'aménagement d'une placette orientée directement vers la mer, Construction de l'académie militaire au Sud.

b- La 2ème intervention coloniale 1950 à la sortie des français:

La ville a connu une croissance linéaire suivant l'axe structurant de la ville R11 vers l'est et l'ouest, et son développement s'est arrêté sur l'autre axe (du nord au sud) à cause de l'implantation de l'académie militaire. Cette période a connu seulement la construction de l'habitat.

Fig10 : CHERCHELL PERIODE Coloniale 1950

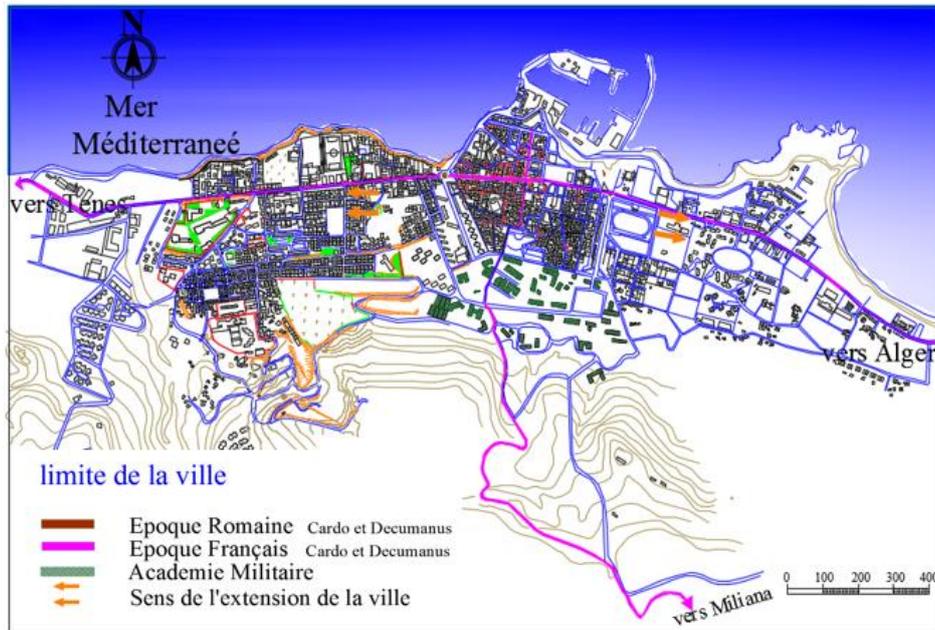


Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

➤ Cherchell actuelle : de 1962 à nos jours :

- Compléter les projets entamés par les français, composés principalement de bâtiments collectifs HLM à l'est et à l'ouest de la ville.
- Les nouvelles extensions au côté Est ou Ouest planifiées et spontanées sur des sites vides, constitué l'ensemble d'habitat collectif et quelques équipements d'accompagnements tel que sportifs, scolaires, sanitaires...etc. Ou en remarque que l'extension d'est n'a pas connu une forte urbanisation par rapport à l'ouest
- Création des quartiers de baraques préfabriquées censées être provisoire mais qui existe jusqu'à aujourd'hui.
- Réaménagement du port.
- Dégradation du bâti situé au côté du port et le tissu traditionnel.

Fig.11: Cherchell actuelle



Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

4- Le Constat :

D'après notre étude et l'analyse de la ville de Cherchell nous sommes arrivé à une synthèse générale qui nous a permis de sortir avec trois situations dans la ville : le front de mer - le noyau historique – les différentes nouvelles extensions.

Fig. 12 Les différentes situations de la ville de Cherchell



Source Google Earth pro modifié par le binôme.

4.1-Le front de mer

La partie front de mer de la ville de Cherchell, s'est développée parallèlement à la mer le long du tronçon de la route nationale n°11 qui longe la côte. Elle se compose de trois parties distinctes : Parti Central, Parti Est, Parti Ouest.

A-Partie centrale : Elle contient le port de la ville, il se caractérise par :

-Manque d'activités attractives au niveau du boulevard du front de mer, la difficulté d'accès, manque d'aménagement adéquat du port.

-Sur le boulevard du front de mer, on signale l'absence d'activités d'animations qui peut satisfaire la demande des visiteurs, exceptant quelques activités (de consommation provisoires et insuffisantes).

-Le front de mer de Cherchell qui est attaché à son noyau historique (front de mer dans le centre-ville).



Dégradation du cadre bâti de front de mer



Absence des aménagements dans Boulevard de front de mer



Le délaissement du Port du pêche



Dégradation du cadre bâti de front de mer



Difficulté d'accès au port



Absence d'animation au niveau de front de mer

B-Partie est : Elle contient la zone d'expansion touristique ZET, on remarque un manque d'équipements de typologie touristique malgré son attractivité et potentielle naturelles existant et sa situation géographique à l'entrée de la ville de Cherchell (porte de Cherchell), on trouve juste des hangars, des équipements pour le camping abandonné, les plages sont délaissées et abandonnée, existantes des habitats précaire depuis le séisme de Cherchell qui occupe un grande surface, grandes surfaces occupée par les terres agricoles (coupure d'urbanisation).



Front de mer n'a pas aménagé



Plage oued el bellah abandonnée et délaissée



Équipement abandonnée de la plage oued bellah



Occupation la majorité de front de mer par des terres agricoles



Manque des équipements d'accueil juste des hangars et des habits précaires



La forêt de Oued el Bellah a été brut malgré son importance

C-Partie ouest : Elle contient le Cap rouge, sa situation et ces qualités naturels et paysagers incontournables ont influencées pour l'orientation de projets d'envergure encadrer par diffères secteurs (équipements touristique, centre universitaire, logements...), occupation du cap rouge par la direction de la protection civile et des habitas collectifs, manques d'animation au niveau des plages.



Préservation du front de mer par complexe de protection civile



Absence d'animation au niveau de front de mer



Concentration des habitants au parti Est de la ville



Absence d'animation au niveau des plages



Occupation la majorité de front de mer par des terres agricoles



Existence des habitats collectifs tout au long de front de mer

4.2-Le noyau ancien :

-Le tissu du noyau historique passe par plusieurs transformations et extensions soit au niveau du cadre bâti, ou au niveau de hiérarchisation des voies, cela lui rend saturé et enlève toute possibilité de créer des nouveaux projets.

- On retrouve dans le centre historique un bâti d'un mauvais état, La difficulté d'accès, l'état de dégradation des sites archéologiques antiques, saturation et étouffement du centre historique. ...etc.

Fig. 13 : Les vestiges historiques abandonnés



Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

Fig. 14 : Dégradation du quartier Ain Ksiba



Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

Fig. 15 : Dégradation de cadre bâti coloniale



Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

4.3- Les nouvelles extensions:

La ville s'est développée vers les deux côtés Est et Ouest avec une concentration d'équipements dans l'ancien tissu ce qui a créé un déséquilibre dans la ville et un tissu non homogène. Manque de liens physiques (voies, places public...).

Extension Est:

- Caractérisé par la domination de l'habitat individuel, on remarque qu'il ya peu de nouveaux projets sur cette zone malgré le nombre importants des terrains vides, un manque d'équipements et d'infrastructure touristique Aucune articulation avec le noyau historique et les ZET proposé. ...etc.

L'extension ouest :

- La périphérie ouest se caractérise par la domination de l'habitat collectif avec la présence des équipements d'accompagnements, Extension anarchique du tissu urbain...etc.

Fig. 16 Dominances des habitas individuelles sur extension Est



Source : https://www.panoramio.com/user/2817500?photo_page=4

Fig. 17 Dominance des habitas collectifs sur extension Ouest



Source : https://www.panoramio.com/user/2817500?photo_page=4

Fig. 18 Vue globale sur l'extension Ouest



Source : https://www.panoramio.com/user/2817500?photo_page=4

6-Choix et la délimitation de la zone d'intervention:

D'après, la lecture urbaine de la ville, et le constat établie et pour mieux répondre au thème de notre atelier qui est aménagement touristique en milieu littorale nous optons de travailler sur le front de mer de la partie Est de la ville, pour les raisons suivantes:

- orientation de Cherchell vers Tipaza pour en faire un pôle touristique Méditerranéen
- la présence de la ZET d'oued el bellah.
- les potentialités naturels existantes "foret -mer-terres agricoles-oued"
- La présence des terrains vides.
- le caractère privé de cette extension qui nous donne la possibilité d'intervenir
- En créant un équilibre latéral entre la partie Est et l'Ouest de la ville.

Fig. 19 Zone d'intervention



Source : Google earth pro, modifié par le binôme.

7-Présentation de la zone d'intervention :

Notre Zone d'intervention se situe dans le côté EST de la commune de Cherchell elle occupe une surface de 106 Ha, Elle se limite :

Au Nord : la mer méditerranéenne. À l'EST : la ZET de Hamdania. À l'Ouest : le noyau historique. Au Sud : La forêt d'Oued Bellah est les nouvelles extensions.

Le site est traversé d'est en ouest par un axe routier d'importance régionale qui est la route nationale n°11 (RN11) qui relie Alger à Mostaganem.

Fig. 20 : Délimitation géographique de zone d'intervention



Source : Google earth est modifié par Allouache et Boutebal

➤ Etat de fait de la zone d'intervention :

- **D'un tissu urbain :** des agglomérations mal structuré qui manque d'équipements et d'infrastructures touristique, des habitats précaires.
- **D'une forêt :** qui est à son état brut ou personne peut en profiter
- **Des terrains agricoles :** qui occupe de grandes surfaces du front de mer donc elle cause des coupures urbaines inconvenables.
- **Des poches vides :** une partie est à proximité de la ZET et c'est dans laquelle on va intervenir, l'autre est situé à côté des agglomérations et elle est destiner à des projets d'état.

Fig. N°21 : Etat de fait de la zone d'intervention



Habitas individuelles



Le cours d'eau Oued el Bellah



Des poches vides



Les équipements sanitaires de campine



Le foret d'Oued el Bellah



Les terrains agricoles



Les terres agricoles de la ZET



Le Cap de Tizirine



La RN 11 l'entrée de la ville Cherchell

Source : Google Earth pro modifié par le binôme

5-PLAN D' ACTIONS:

Selon le Constat établie, et les principes de l'option et les particularités de littoral, et les connaissances acquise à travers le mémoire de recherche notre plan d'actions portant sur le réaménagement du site a été établi comme suit :

Renouvellement urbain du centre historique, réhabilitation et restructuration urbaine pour régler le problème de coupure ville mer.

Réaménagement du port. Le but est pour une meilleure mise en valeur, et une meilleure image touristique du front de mer de la ville.

Réaménagement du front de mer. Le but est pour une meilleure articulation ville/mer, un meilleur cadre urbain et une meilleure image touristique de la ville.

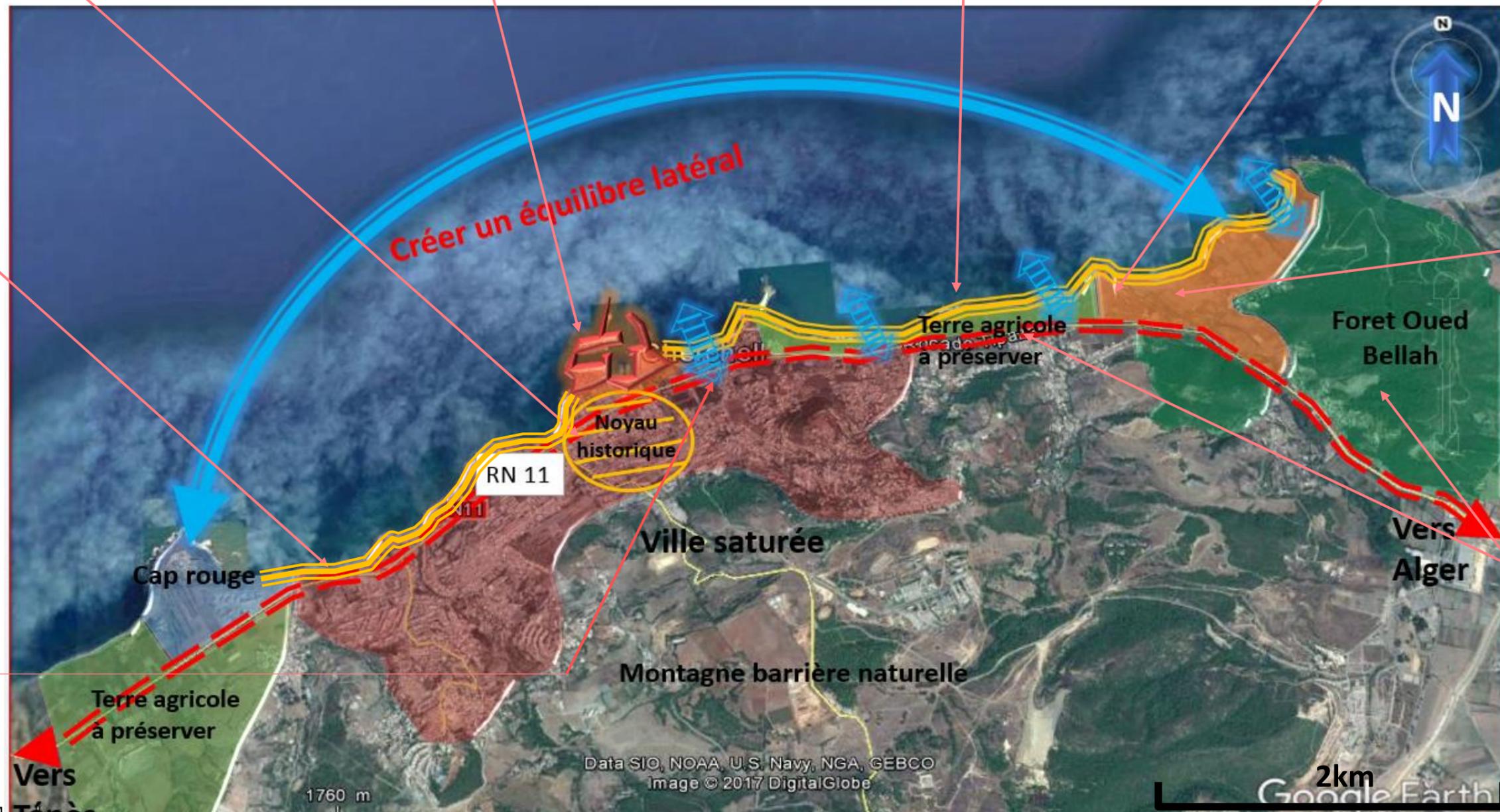
-Exploiter les poches vides-pour animer la ville on lui donnant une image touristique tout en réalisant l'équilibre latérale entre le centre-ville, et ses pôles Est et Ouest.

Amélioration du système viaire pour faciliter le déplacement dans le site.

Articuler les différentes composantes du Front de mer et pour atteindre l'homogénéité du tissu et Garder un lien avec les l'environnement immédiat.

Requalification des équipements d'accueil du tourisme afin de renforcer et assurer une attractivité touristique

Exploiter les atouts du site en développant son potentiel naturel pour une meilleure mise en valeur de la ville



8-Schéma de principe d'aménagement de zone d'intervention:

Aménagement et animation de la promenade tout au long du front de mer qui va continuer jusqu'au centre-ville pour créer la continuité de la promenade urbaine du front de mer

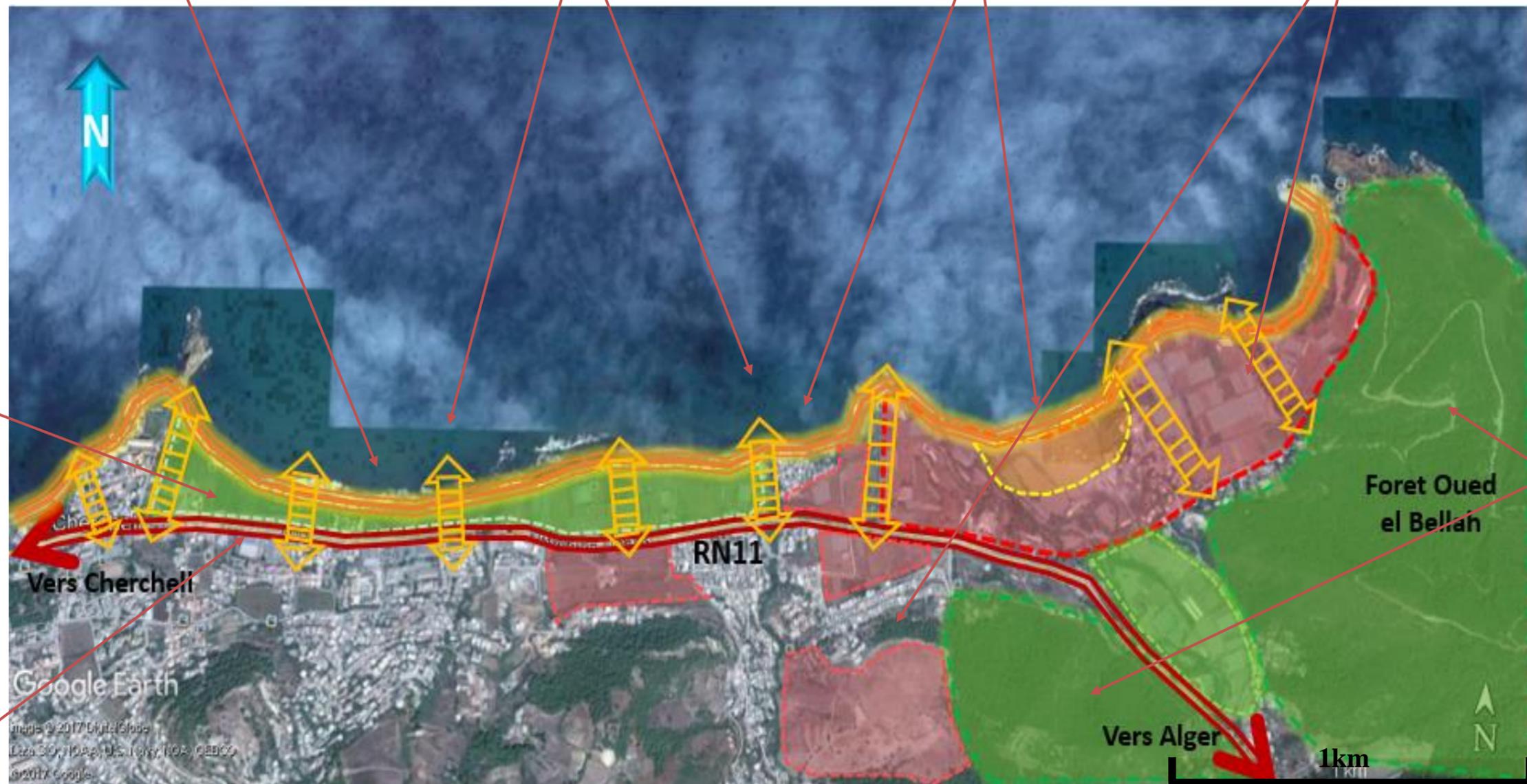
Création des percées perpendiculaire à différents niveaux pour garder le contact visuelle avec la mer.

Aménagement et animation de la plage afin qu'elle soit accessible aux gens. La mettre e valeur et lui donner une meilleur image.

Aménager: les poches vides avec des infrastructures touristiques pour animer la ville on lui donnant une image touristique

Exploiter les terrains agricoles en aménage avec des infrastructures touristiques adéquates telles que les fermes d'exposition, des écuries...etc.

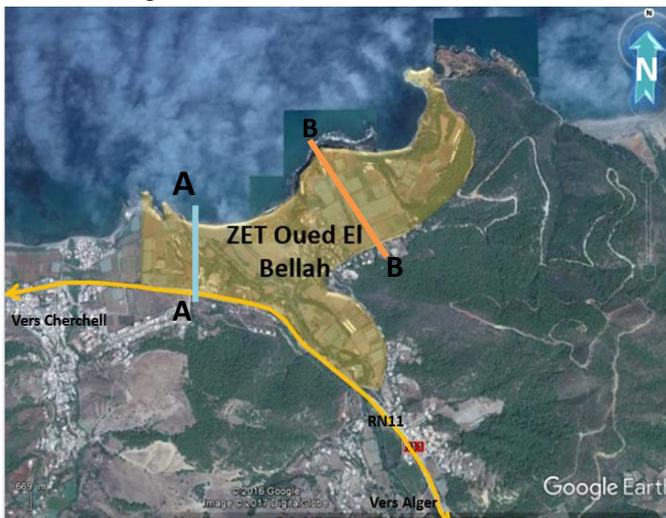
Elargissement de la RN 11 en aménager avec un mobilier urbain pour une bonne fluidité



Aménagement du forest en aménageant des parcours de joggings et des promenades piétonnes à l'intérieur afin d'avoir une meilleure vitrine de la ville et pour la préserver pour le développement durable.

- Suite de notre travail nous avons choisi dans cette partie Est de front de mer, la même délimitation de site qui est proposée par la ZET, pour les raisons suivantes :
 - C'est un site avec un emplacement stratégique à l'entrée de Cherchell, aussi le site proposé par les aménagements touristiques ZET
 - Les potentialités naturels existantes « forêt – mer-terres agricoles-oued »
 - Site avec une surface importante qui répondra aux besoins de la ville.

Fig. 22 : Délimitation de notre aire d'étude



- Notre aire d'intervention est caractérisé par sa grande superficie (70 ha) il est limitée :

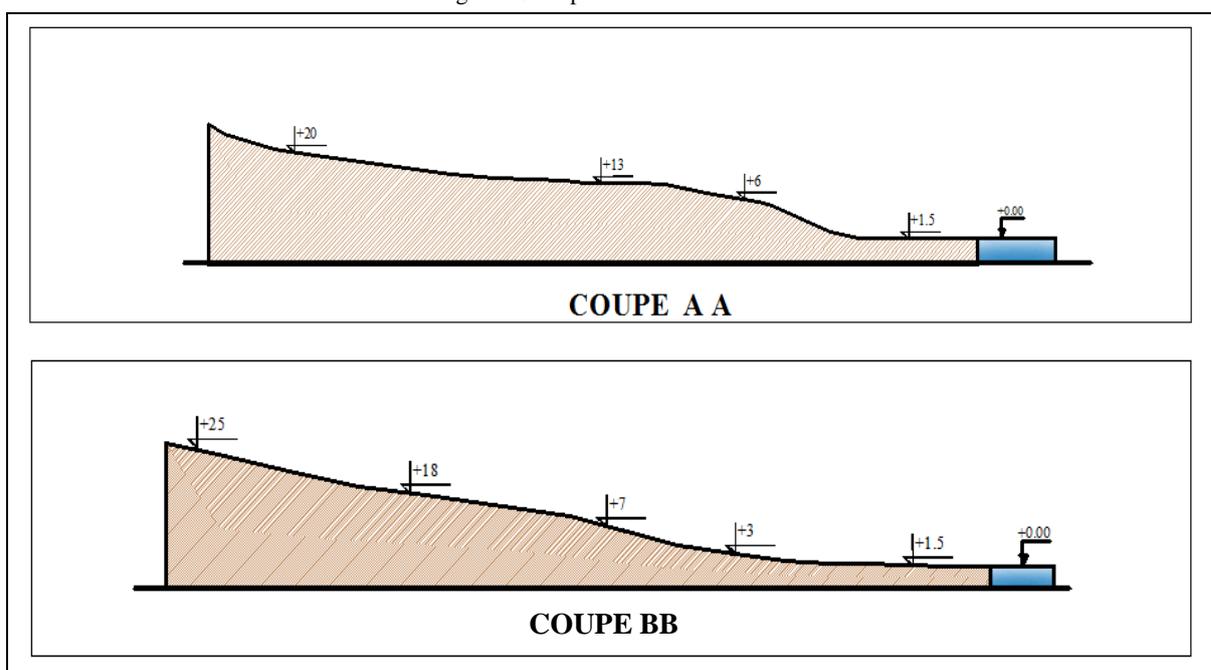
- Au Nord : la mer Méditerranée- A l'Est du cap blanc et suit la limite de la forêt jusqu'à la RN 11, Au Sud la RN 11 A l'Ouest le chemin qui relie la route nationale 11 au point riad.

Source : Google earth pro modifié par le binôme.

➤ Topographie :

La topographie de site est caractérisée par des pentes qui varient entre 3 et 20% mais en général le terrain est peut accidenter mis à part le côté forêt ainsi que la présence d'une déclivité forte donnant accès à la plage située à l'Est du site.

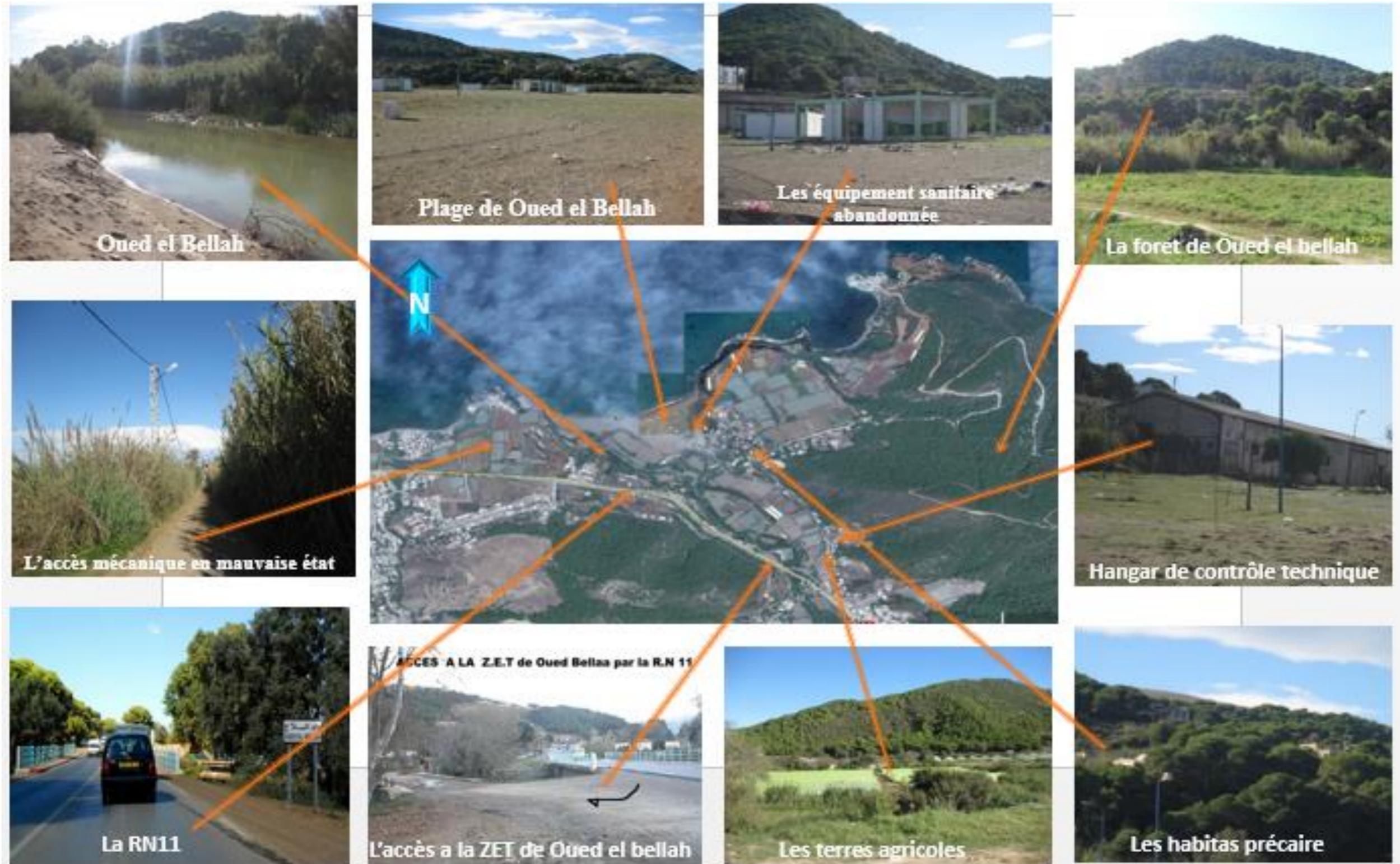
Fig. N°23 les profile de notre site



Source : Google earth pro modifié par nous

➤ **Etat de fait de l'aire d'intervention:**

Fig. N°24 : Etat de fait de l'aire de l'intervention.



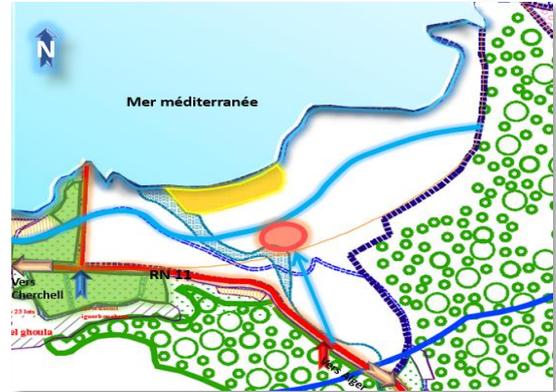
9-Plan d'aménagement :

a- Etapes d'élaboration de plan d'aménagement : Notre projet est le résultat de la Notre projet est le résultat de la stratification de plusieurs étapes qui représentent le processus de la genèse du plan d'aménagement, cette procédure se résume en plusieurs étapes :



Etape -1-

En premier étape on détermine Les éléments structurants existants dans notre site : La forêt de Oued el Bella, le cours d'eau, les terres agricoles, la plage, la mer méditerranée la RN11, et les 2 voies existantes.



Etape -2-

Nous avons créé une axe mécanique central au milieu de notre terrain à partir de la RN11, et en fait prolongement de la voie existant parallèlement à la mer suivant les courbe de niveau qui partage notre site en 2 partie ou l'intersection des 2 voies projetées donne le nœud d'articulation et de distribution entre différentes entité.



Etape -3-

Nous avons créé un périphérique a notre site pour minimiser la circulation intérieur et aussi création un accès directe au forêt, et en créer des percées perpendiculaire à notre site qui permet de bénéficier des vues panoramique vers la mer (percée visuelle).



Etape -4-

Pour la dernière étape nous avons réparti notre site en 4 entités suivant la fonction, la morphologie du terrain, La première entité est celui de détente et de loisir. La 2ème est l'entité d'hébergement et du sport, Le 3ème est l'entité. Et le dernier est entité de remise en forme.

Plan d'aménagement



Légende :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| 1 Plage | 10 Hôtel balnéaire |
| 2 Promenade maritime | 11 Espace de jeux |
| 3 Parc aquatique | 12 Complexe sportif |
| 4 Parc urbain | 13 Forêt récréatif |
| 5 Restaurant | 14 Centre multifonctionnelle |
| 6 Théâtre en plein air | 15 Centre artisanal |
| 7 Centre de remise en forme | 16 Jardin d'expérimentation |
| 8 Centre nautique | 17 Laboratoire des essais |
| 9 Locaux technique | 18 Terrain agricoles |

b-Description de plan d'aménagement:

-Notre plan d'aménagement est répartie en différents entités suivant la fonction de chaque équipement, les vues panoramiques du site, et la morphologie du terrain.

- Éléments structurants projetés :

1-Entité de détente et de loisir qui sera composé de :

- **Promenade maritime** : qui représente un long chemin qui traverse tout le front de mer et qui est une continuité de la promenade qui se trouve au centre-ville aménagée par des arbres séquencé par des espaces de consommations et de détente animée avec de petites activités commerciales (Kiosques et cafétérias).

Fig. 26 Promenade de Barcelon



Source : <http://www.panoramio.com/photo/23718>

Fig. 27 Promenade de Copacabana Brésil



Source : promenade-in-copacabana-beach-rio-de-janeiro

- **Parc urbain et parc aquatique** : au côté de la plage de la partie central de front de mer et dotée des espaces de consommation tels que : Cafés –kiosques restaurant, donnant sur la mer, espaces verts en plein air dans le but d'offrir aux visiteurs de la détente et du loisir aussi sa proximité à la mer permet de profiter le maximum des vues panoramiques.

Fig. 28 : Parc aquatique du Floride de l'embouchure France



Source : <http://floride.fr/le-parc-aquatique/>

Fig. 29 Parc de Bordj Khalifa



Source : <http://www.landscapeonline.com/template>

- **théâtre en plein en air** : dans la partie Est de front de mer, orienté de telle façon pour profiter du spectacle et de la vue sur la mer au même temps, il est doté aussi d'un espace de consommation, et pour répondre aux différents besoins.

Fig. 30 : le Théâtre Minack, Angleterre



Source : <https://gailebishop.wordpress.com/about/>

Fig. 31 : Le Théâtre de plein air de Hammamet



Source : <http://ccih.com.tn/fr/le-theatre-de-plein-air/>

- **Centre de remise en forme** dont la fonction nécessite la proximité de la mer, ou on a proposé une piscine des aires de jeux, On a aménagé un restaurant panoramique qui offre une belle vue par ses ouvertures et sa terrasse accessible.

Fig. 32: Thalasso Alliance Pornic France



Source : <https://www.spaetc.fr/fr/adresses/alliance-pornic,149/accueil/>

Fig. 33 : Thalassothérapie de Sidi Fredj



Source : <http://www.bledco.com/business/>

- **Le port de plaisance** sur la partie Ouest de front de mer afin de pouvoir se protéger des vents dominants et de donner l'opportunité de profiter de la vue sur le port à partir des autres aménagements. Il offre de nombreuses commodités aux visiteurs. (Bancs, espaces de consommation,

- **aménagement de Oued el bellah** par des bancs et restaurant, les passerelles pour servir l'articulation entre différentes entités de projet.

Fig. 34 : Marina la baie de gammarth



Source : <http://tunisie.co/article/1010/actus/plaisan>

Fig. 35 : Marina la baie des anges



Source : <https://www.bluewateryachting.com>

2-L'entité d'hébergement et de sport :

-**hôtel balnéaire** : sur la partie haute de site près de forêt qui offre plus de perspectives du calme et de retrait pour raison de l'intimité et bénéficier des vues panoramique vers la mer et vers le forêt et dotée, des espaces de détente et de repos des piscines, des toboggans aquatiques, terrain de sport.

Fig. 36 : Hôtel la baie des Anges



<http://myhomein-nice.com/actualites/tag/marina-baie-des-anges/>

Fig. 36 :L'hôtel Le Sheraton Dameisha à Shenzhen



<https://www.hotels.com/ho254865/sheraton-dameisha-resort-shenzhen-shenzhen-china/>

- **Salle de sport** : vue le manque des équipements sportf dans la ville situé à proximité de foret qui constitue un lieu privilégié de loisirs, de détente, de tourisme D'où on prévoit la création Aires de détentes et de repos ainsi que de loisirs-installations des parcours joggings et des cheminements à l'intérieur de ce foret,

3-Entité multifonctionnelle :

- **Le jardin d'expérimentation** : il est proposé dans le but de garder la valeur agricole de la ville de Cherchell. Il est composé des espaces verts, des espaces de ventes et d'expositions des plantes et de produit agricoles

Fig. 37: park lakeshore-east Etat Unis



<https://www.ojb.com/project/the-park-at-lakeshore-east>

Fig. 38 : Jardin d'essai Hamma Alger



<https://www.trekearth.com/gallery/Africa/Algeria/Coast/Alger/Algiers/photo1074300.htm>

- **Centre artisanal** : pour faire référence à la valeur historique de la ville de Cherchell Il est composé des espaces d'expositions et un espace de consommation, qui donne sur le port de plaisance et sur la mer.
- **Centre multifonctionnelle** : se trouve à proximité de l'entrée pour faciliter le déplacement les touristes et visiteurs pour l'orientation et prendre des enseignements au complexe

9- La conception du projet:

a- Choix de projet:

L'étape suivante de notre travail consiste à concevoir un projet architectural qui fait partie du programme de notre proposition urbaine, Vue le manque énormes des hôtels dans la ville de Cherchell, on a proposé de projeter un hôtel balnéaire sur la partie haute du site de côté Est pour assurer le calme et la tranquillité et pour bien bénéficier d'une vue panoramique de l'ensemble (le foret, la mer, le port ...etc.) assurant le développement du tourisme balnéaire dans la ZET.

b- Processus d'élaboration du projet :

➤ Principe d'implantation :

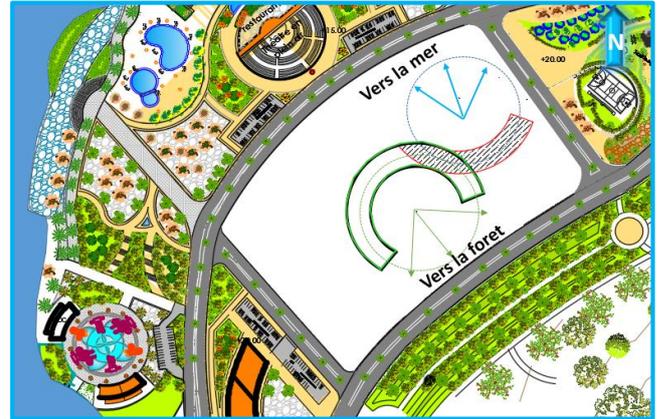
Notre principe est de composer avec l'environnement immédiat tout en essayant de combiner entre la mer et le foret aussi la morphologie de terrain. Le site présente plusieurs séquences qu'il faut prendre en considération, **la mer, le foret, le cours d'eau, la plage.**

➤ Le concept du projet : La hiérarchie, La transparence, la fluidité

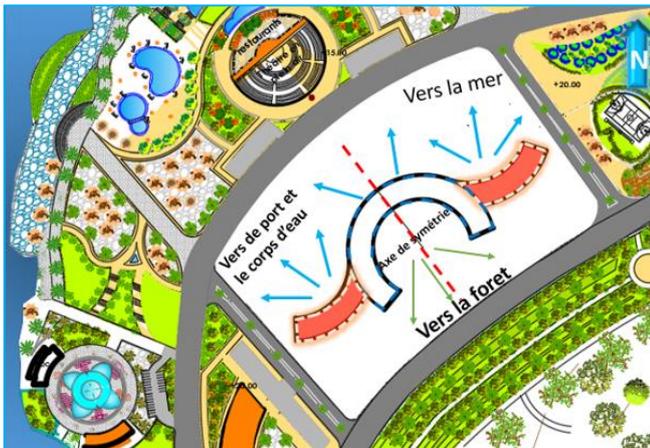
c- Genèse de la forme :



1-Centralité: Notre module de base C'est un demi-cercle, ouvert vers le forêt pour marquer l'entrée de l'hôtel c'est une sorte d'invitation à l'entrée c'est la forme la plus accueillante et la plus distributive. et aussi profiter au maximum des vues panoramique.



2- convergence : En fait Convergence deux arcs, permettant ainsi au projet d'avoir une vues panoramique dans deux côtés, une vers la mer, l'autre vers la forêt. Une forme dynamique qui assure la fluidité d'un projet La forme des deux arcs qui se rencontrent, reflète la forme des vagues.



3- symétrie :

Ensuite en fait par symétrie des 2 arcs selon l'axe nord/Sud perpendiculaire à la mer une rotation de 180° on a fait l'autre partie. Pour D'offrir de meilleures perceptions visuelles offertes par le cadre naturel existant (mer, forêt, la plage et le port de plaisance et le corps d'eau) et en maintenant au maximum les champs de visions panoramiques. Grâce à sa forme attirante et situation en haute de terrain).



4-Articulation et connexion:

Intrusion de demi-cercle représente le porche d'entrée et en fait articulation entre les 3 arcs pour Donner une forme dynamique et une fluidité au projet

Le volume monte en dégradé, de deux cotés, précisément la parie Nord-est et Nord-ouest, épuisant ainsi la forme du relief.

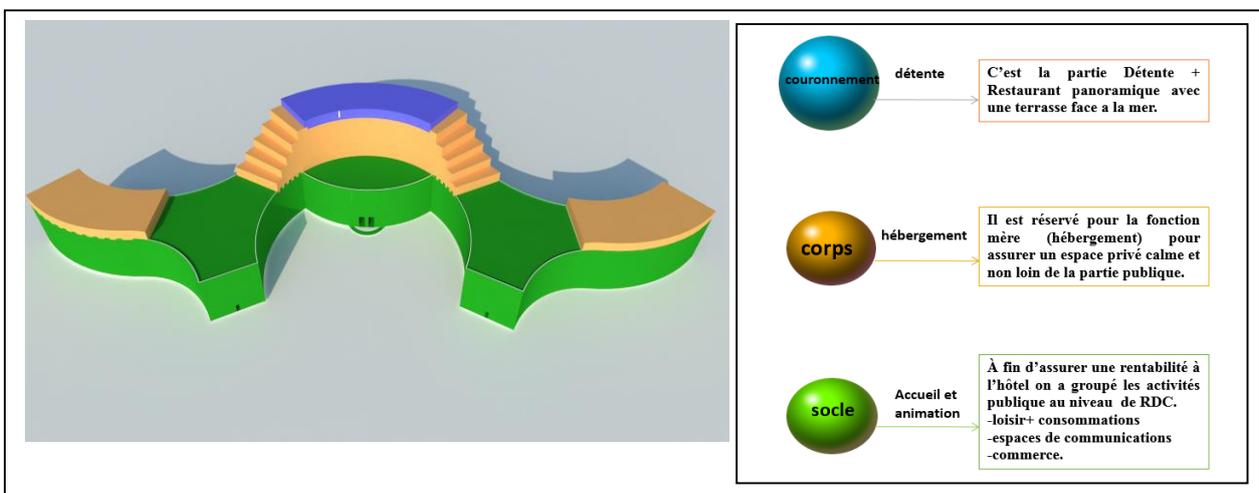
d- Le programme :

On retrouve plusieurs fonctions selon les besoins de l'utilisateur et de l'utilisateur avec des liaisons de degrés d'importance différents entre les différentes fonctions pour permettre une flexibilité fonctionnelle.

➤ Orientation :

Le bâtiment est orienté au sud-Ouest, Cette dernière dépend principalement de degré d'animation de zone C'est une orientation avantageuse vu elle donne sur la partie semi privé de notre site ou la forêt lui met dans un cadre de intimité et du calme.

➤ L'affectation des entités du programme :



➤ Description fonctionnelle de projet :

- Sous-sol :

Rassembler la partie technique de projet et le parking et il suit la forme arqué pour des raisons structurelle et financière on l'accède depuis l'extérieur à travers une rompe, il est réservé pour le parking, des places sont prévues pour les clients, mais aussi pour les usagers de l'hôtel.

- Le rez de chaussée :

- **Entité accueil et réception** : C'est une entité de distribution et d'orientation destinée au plus large public, à une hauteur très vertigineuse, implantée au milieu, autour duquel se regroupement les autres entités (entité de restauration et culturelle).
- **Entité de consommation** : Elle sera implantée du côté nord-est et le côté Nord-ouest, pour profiter des vues vers la mer, a été dédié à la restauration à travers de multiples restaurants, cafétérias, salons de thé
- **Entité sportif** : au côté Nord- ouest qui est en contact direct avec les aires de jeux et des piscines qui regroupe une salle de sport, salle d'aérobic, billarde, sauna.
- **Entité d'art et d'exposition** : Rassemble une salle d'expositions ouvert qui répond à sa fonction d'accueil et sa vocation d'interface directe avec la ville.

- **Entité de détente et de loisir** : au nord-est (salle des fêtes, salon de thé et night-club) orientée, vers la mer qui donne sur les espaces de jeux.
- **Entités de commerce** : des boutiques ouvertes au public avec un accès privatif.
- **Le 1^{er} étage** :
 - Les mêmes espaces se superposent de RDC au 1^{er} niveau qui ont : entité de restauration et de loisir ayant des vues vers le front de mer d'oued el bellah
 - **Entité administratives** : tous est affecté dans la partie nord-ouest et sud-ouest pour prévoir le calme.
- **Le 2^{eme} étage** :
 - **L'entité culturelles** : au nord-est et nord-ouest regroupant la salle de conférences, bibliothèque, salle polyvalente et infirmerie et qui dégages des vues panoramiques sur la mer, la forêt et le reste du complexe.
 - **L'entité de restauration** : au nord est et sud est qui regroupent restaurant, cafétéria, piano bar salon de thé.
- **La 3^{ème} étage** :
 - Une partie de l'entité culturelle et entité de restauration salle de conférences et restaurant qui ont en double hauteur qui donne sur le terrasse jardin qui est destiné au détente et orienté vers la foret.
 - A partir de cet étage commence la distribution des chambres et des suites de différents types est assuré du 3^e au 5^e étage, on retrouve des chambres (simple et doubles) à partir du 5^e étage au 7^{ème} étage on retrouve les et les suites qui donne sur la mer avec les chambre tout au long des étages. Chaque niveau dans sa partie central est ouvert au public avec une salle de banquet
 - Le dernier niveau est avec la partie centrale uniquement est ouvert au public avec un restaurant panoramique.

e- Schéma structurel :

L'hôtel qu'on a projetée de faire demande un maximum de dégagement et d'espaces libres, d'une totale flexibilité dans l'aménagement ; d'où le choix porté pour une structure mixte (béton armé et structure métallique). Le choix s'est fait en raison de deux paramètres fondamentaux : Les qualités physiques et mécaniques des éléments de cette structure qui peuvent franchir de grandes portées avec un minimum de points porteurs.

La résistance de l'ensemble avec le maximum d'efficacité pour reprendre toutes sorte de sollicitations (charges importantes, force des vents).

PLAN MASSE



Echelle : 1 :500

FAÇADE NORD-EST

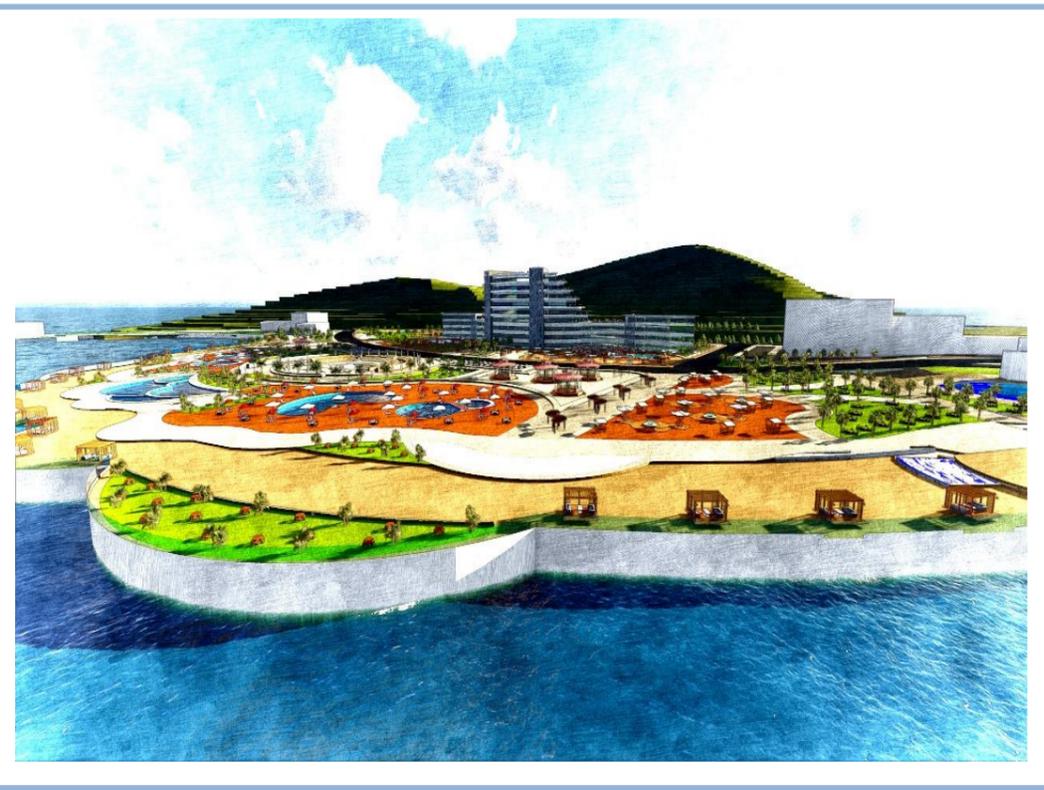
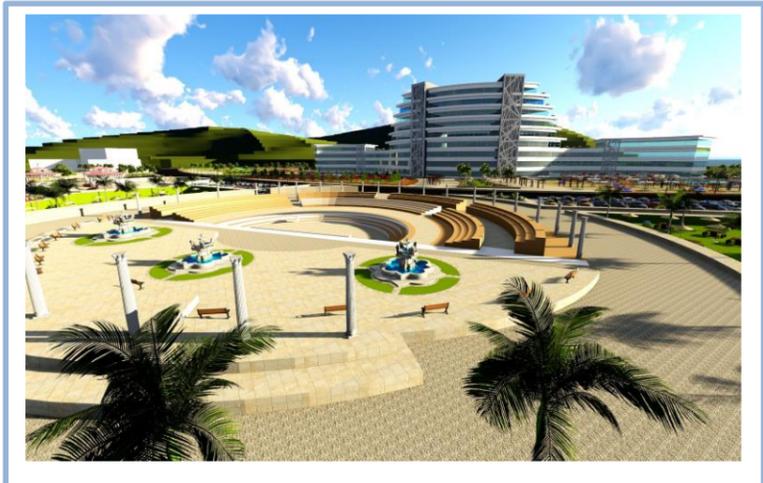
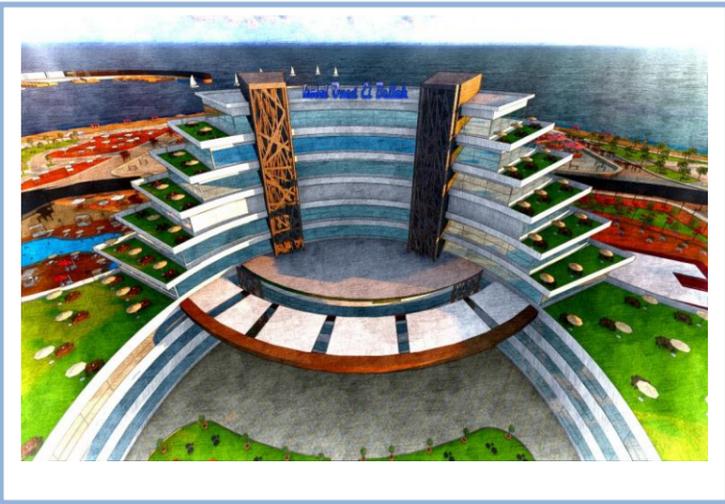


- L'utilisation des murs rideaux et des couleurs claires pour avoir le maximum de l'éclairage et la distribution de la lumière
Utilisation du moucharabieh pour avoir une légèreté, un contraste et un jeu de lumière dans l'ambiance intérieure
Utilisation des Terrasses jardin pour continuer le principe des espaces verts dans l'environnement du projet.

Façade Sud-Est



f- Aperçu du projet fini

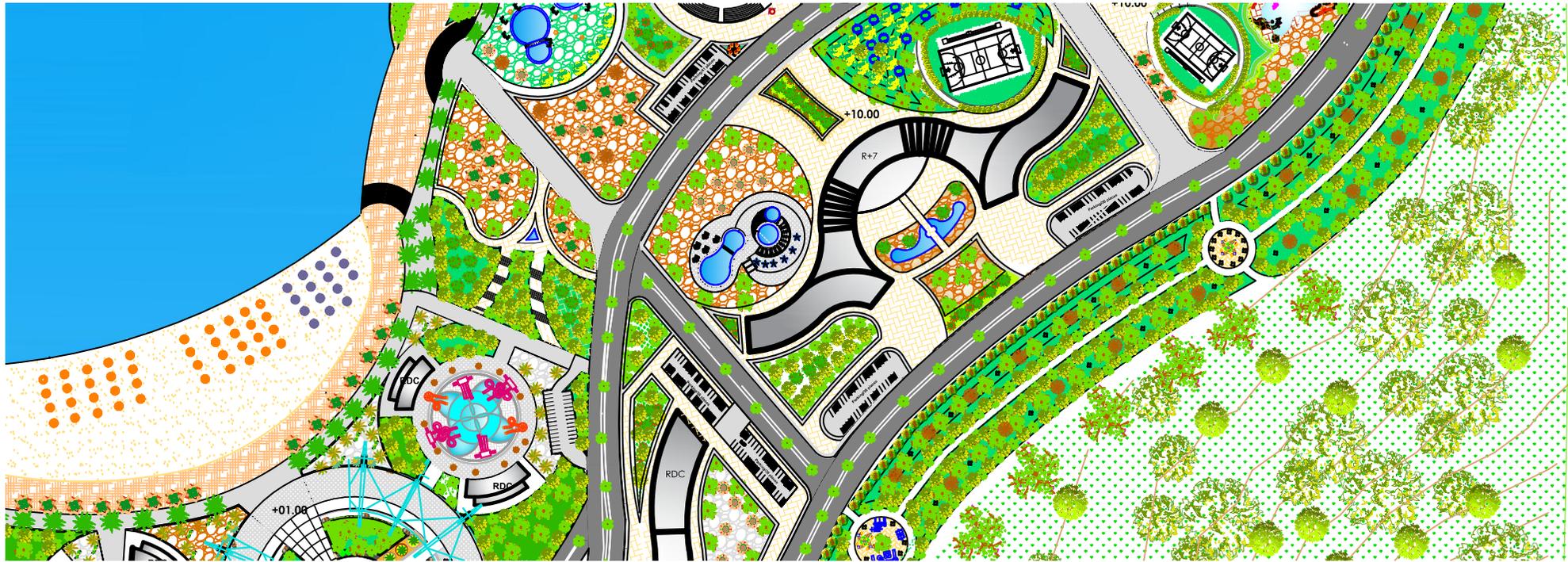


➤ CONCLUSION

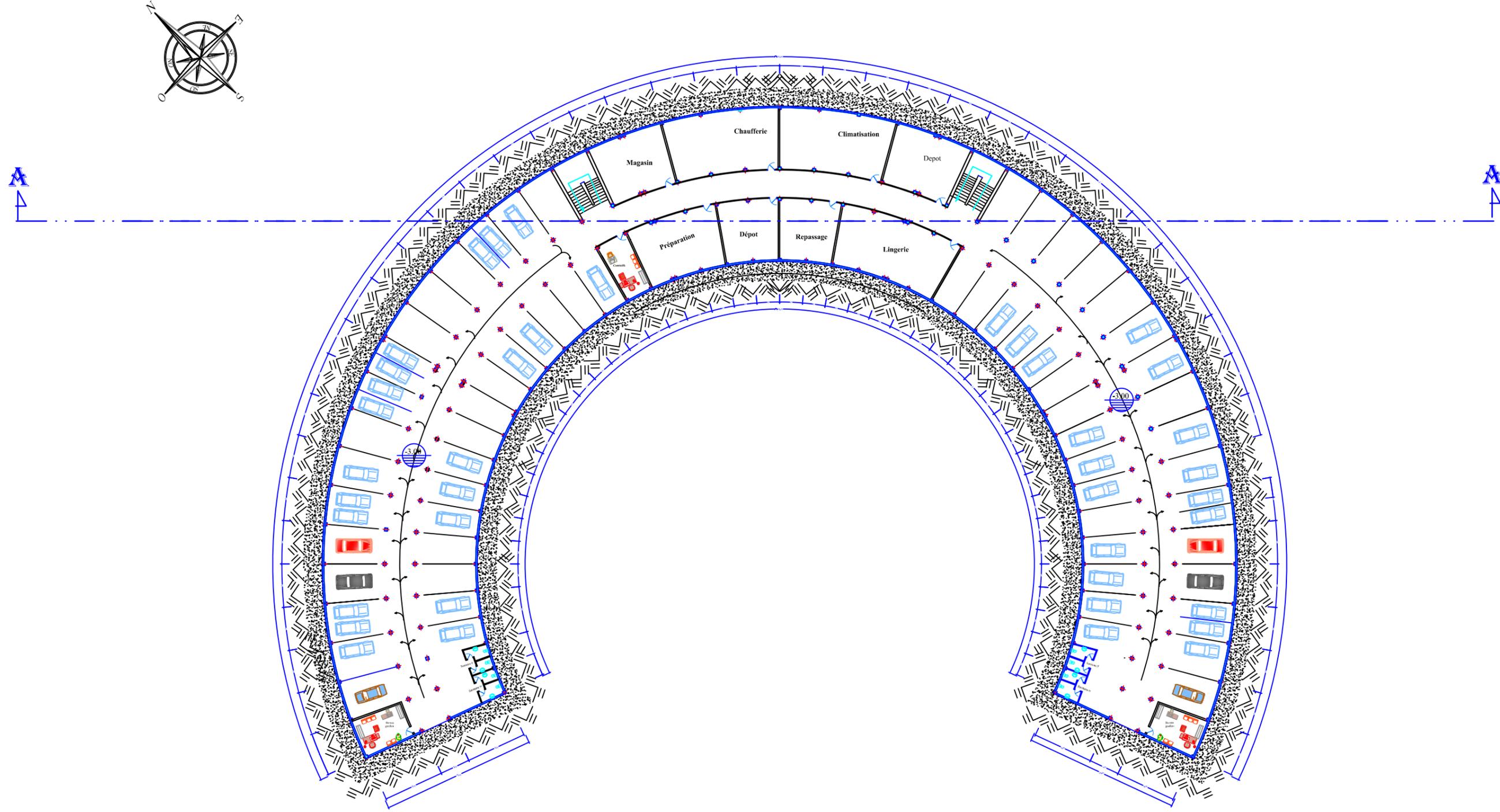
Bien que la conception d'un projet architectural ne peut jamais être fini nous avons tenté à travers notre intervention de répondre aux problématiques posés dans le constat et par rapport aux objectifs de l'option ainsi que ce qu'on va apporter à cette étude.

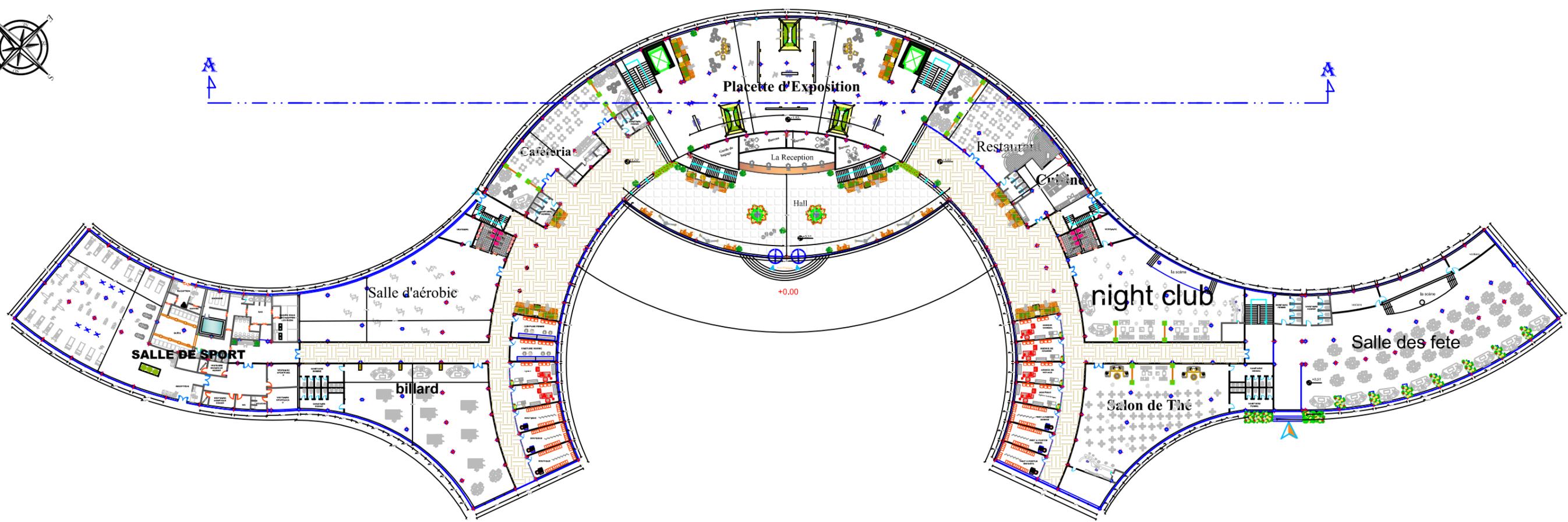
Nous pouvons affirmer qu'au fil de notre étude, nous avons acquis un ensemble de connaissances sur les villes littorales dans leur contexte en général mais aussi sur le plan architectural et urbanistique en particulier.

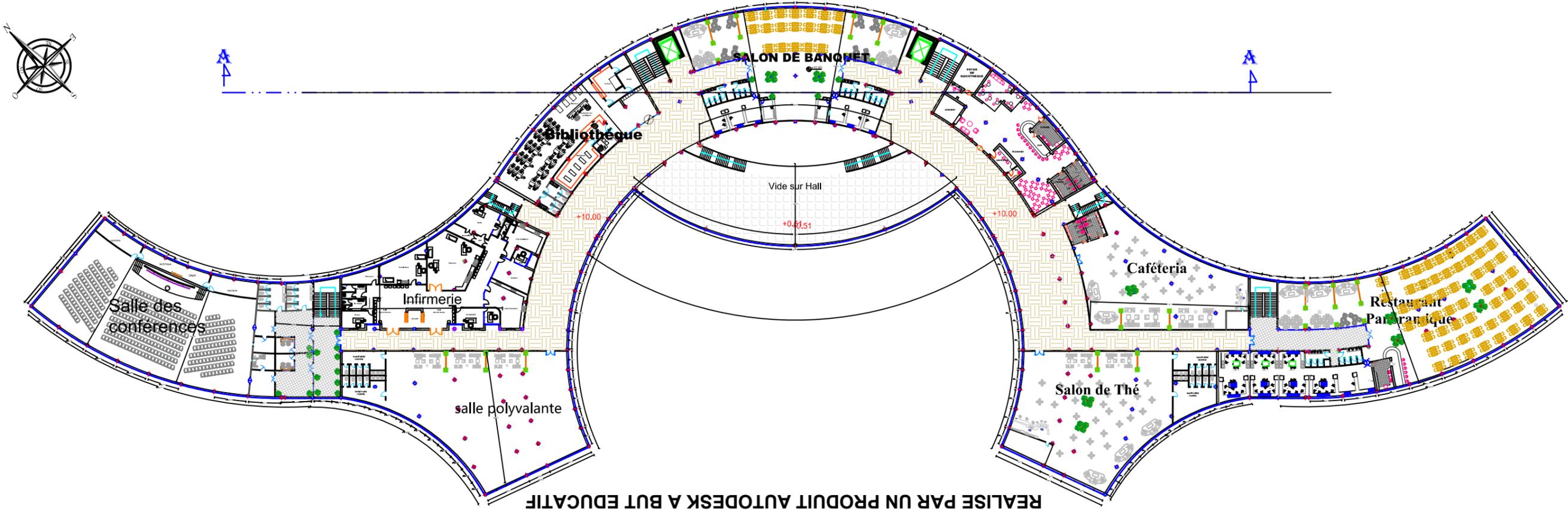
Nous avons réalisé qu'un bon projet n'était pas uniquement esthétique mais qu'il devait avant tout s'intégrer judicieusement avec son environnement répond aux besoins réels de la ville littorale. Ainsi, à travers cette modeste étude, nous avons essayé de comprendre les situations de la ville de Cherchell pour intervenir efficacement à travers des projets qui s'intègrent au mieux dans leur environnement immédiat, et qui permettront de donner une meilleure mise en tourisme de l'Algérie à travers ces villes littorales.

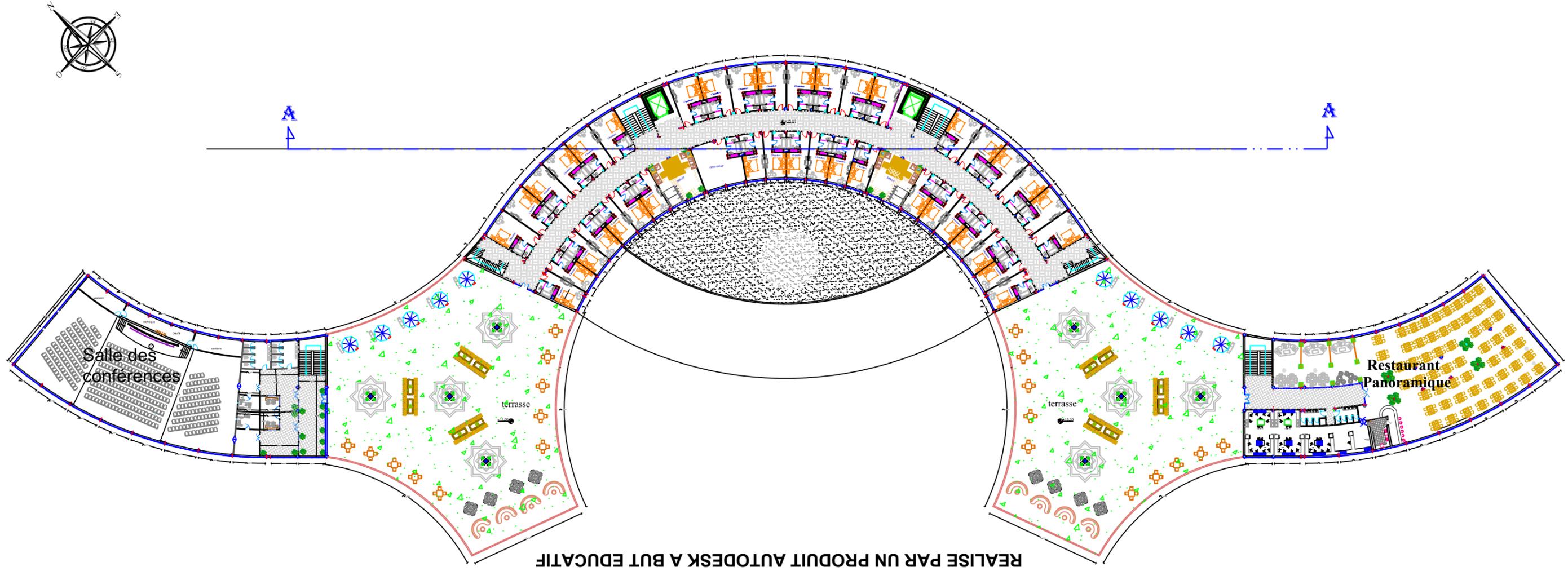






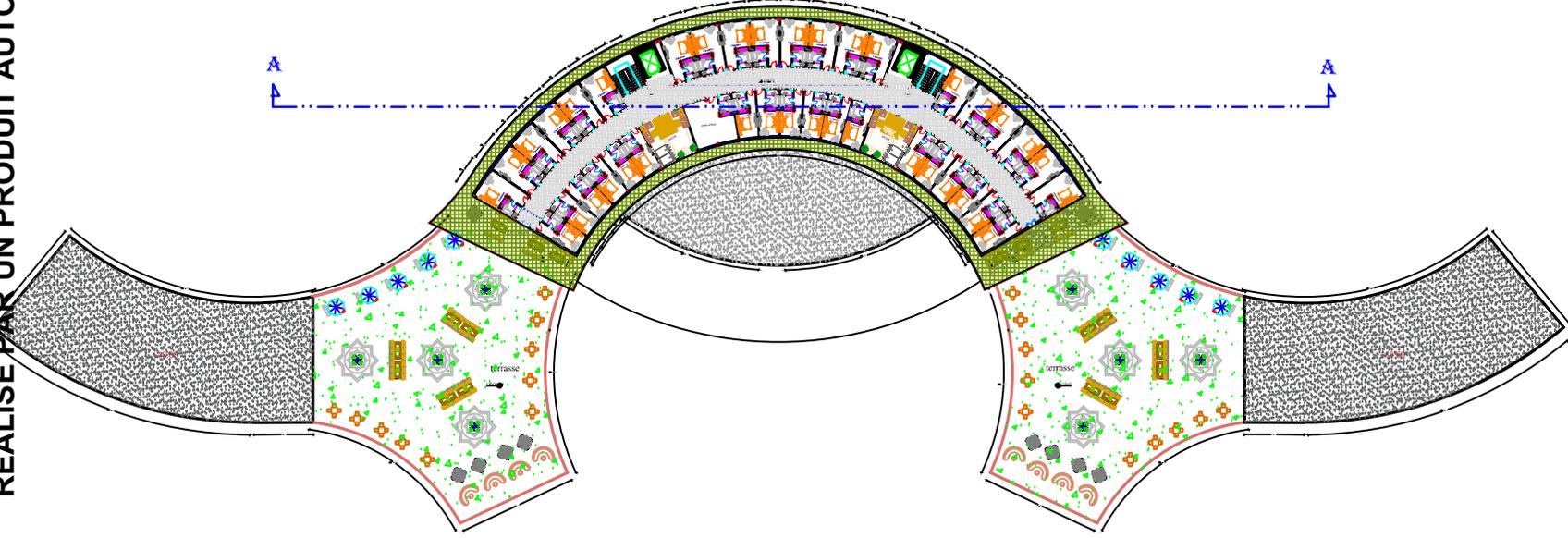






REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

